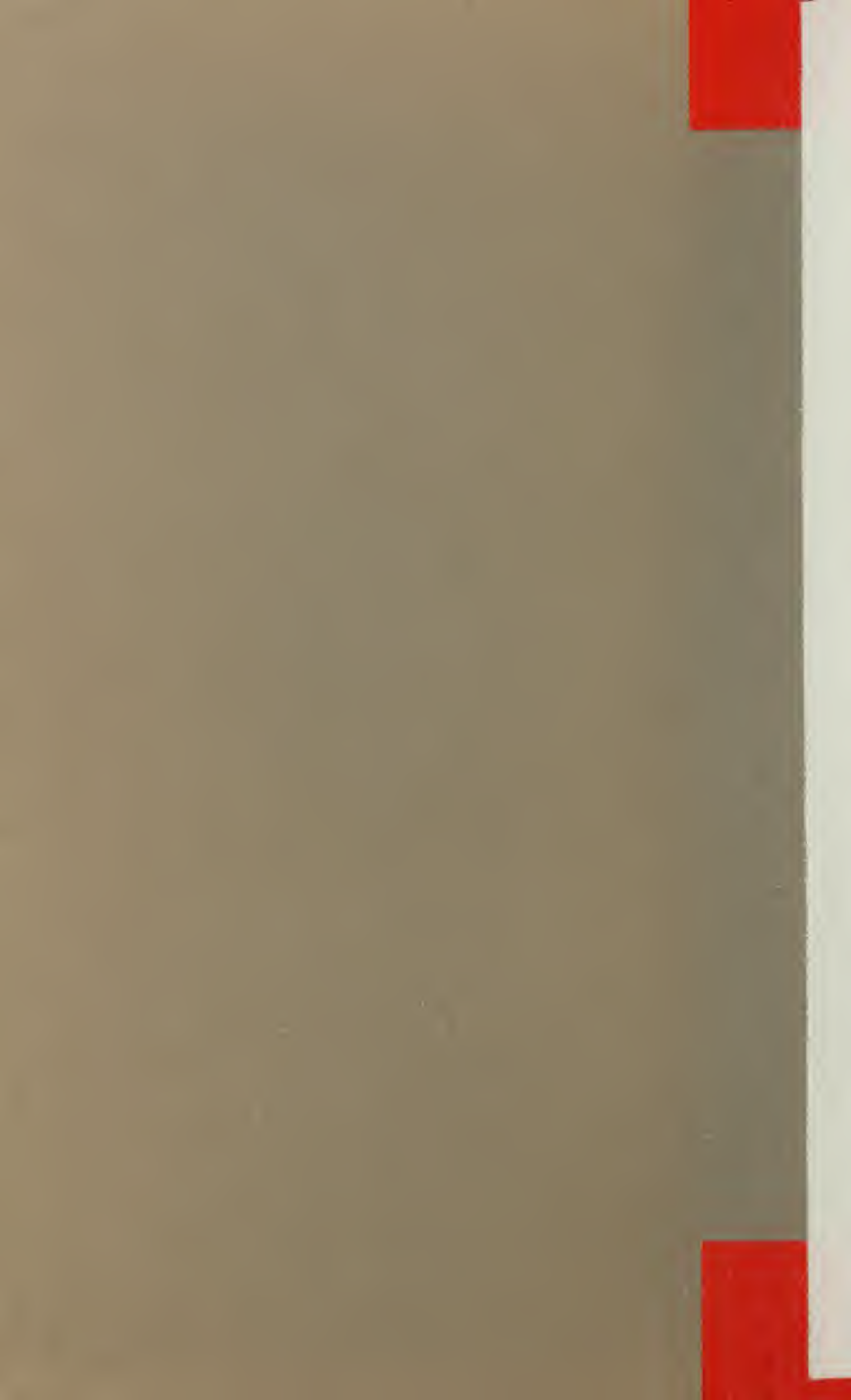


ANNUAIRE

DU

COLLÈGE DE FRANCE

HUITIÈME ANNÉE

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1908

ANNUAIRE

DU COLLÈGE DE FRANCE

HUITIÈME ANNÉE

ANGERS. — IMPRIMERIE ORIENTALE A. BURDIN ET Cie.

ANNUAIRE

DU

COLLÈGE DE FRANCE

HUITIÈME ANNÉE

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1908

INAUGURATION

DU BUSTE DE M. ÉMILE DESCHANEL

Le 28 mars 1908 a eu lieu au Collège de France l'inauguration d'un buste, œuvre du sculpteur Bernstamm et don du fils du regretté professeur, M. Paul Deschanel, de l'Académie française, député et ancien Président de la Chambre. La séance a eu lieu dans la salle VIII. M. le Président de la République, M. Loubet, ancien Président de la République, MM. les Présidents du Sénat et de la Chambre, M. le Président du Conseil et la plupart des Ministres, plusieurs ambassadeurs, un certain nombre de députés et de sénateurs, M. le Président du Conseil municipal, M. le Préfet de la Seine, M. le Préfet de police, M. le Vice-Recteur de l'Université de Paris, MM. les Professeurs du Collège, MMmes Fallières, Loubet, Deschanel, assistaient à l'inauguration.

I

Discours de M. E. Levasseur.

Les premières paroles que j'ai à prononcer seront douces à mes lèvres ; car ce sont des paroles de gratitude. Elles s'adressent tout d'abord à vous, monsieur le Président de la République, qui honorez de votre présence cette fête de famille. Fête intime en effet, telle nous l'avions conçue d'abord, M. Paul Deschanel et moi. Nous aspirions cependant à obtenir de vous qu'un représentant de votre maison siégeât à nos côtés pour nous donner une marque de votre sympathie. Quand M. Paul Deschanel est venu vous faire la première ouverture, vous lui avez gracieusement répondu : « Non, je ne me ferai pas représenter ; je viendrai moi-même ». Et, le jour où je vous ai fait à mon tour l'invitation officielle du Collège de France, vous avez, en confirmant votre promesse, ajouté que vous vous proposiez par là non seulement de rendre hommage à la mémoire

d'un professeur illustre, mais aussi de témoigner que vous vous souveniez d'être venu jadis, auditeur de nos cours, échauffer votre jeunesse à notre foyer de sciences nouvelles et d'idées généreuses.

Nous vous sommes donc doublement redevables, Monsieur le Président, et dans l'expression de notre reconnaissance nous ne séparons pas votre nom de celui de M. Émile Loubet, votre prédécesseur dans la première magistrature de la République. qui à maintes reprises nous a donné la preuve de l'intérêt qu'il porte à notre grand établissement.

J'en adresse aussi l'expression à M. le Président du Sénat et à M. le Président de la Chambre des députés, à M. le Président du Conseil des Ministres, à MM. les Ministres et Sous-Secrétaires d'État qui ont bien voulu répondre à notre invitatation et particulièrement à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts qui a accepté la présidence de la cérémonie et qui vient de l'ouvrir par un hommage éloquent rendu à Émile Deschanel au nom de la république des lettres et de la France républicaine.

Je l'adresse aux ambassadeurs des puissances étrangères et ministres plénipotentiaires ici présents et aux magistrats de la ville de Paris dont la libéralité a enrichi notre enseignement et aide nos laboratoires dans leurs recherches scientifiques.

Le Collège de France, Messieurs, est heureux et fier de voir tant de personnes éminentes qui sont venues, M. le Président de la République, vous faire cortège et qui font de la cérémonie de ce jour un événement unique dans son histoire. Je vous remercie tous en mon nom et au nom de mes collègues. Le cercle de notre famille se trouve ainsi élargi et la fête devient presque nationale. En tout cas, elle reste bien une fête de famille française, fête de bons Français qui ont le culte des lettres et des sciences, comme le culte de la patrie, et qui savent qu'au-dessus des degrés primaire, secondaire et professionnel de l'enseignement il importe aux intérêts matériels et moraux de la nation de maintenir toujours et de développer sans cesse la propagation et le progrès des hautes études qui retombent en rosée fécondante sur les autres degrés.

Le jour où ces Français se sont assemblés ici pour rendre un public hommage à la mémoire d'un homme qui a été à la fois un professeur illustre et un républicain inébranlable dans sa foi sera à jamais un jour mémorable dans les annales du Collège, je veux dire dans son *Annuaire* où sera publié le compte-rendu de la séance.

Ce professeur, ce républicain, c'est Émile Deschanel.

Son nom réveille en moi des souvenirs qui datent d'une soixantaine d'années et qui me sont toujours chers. Élève de l'École normale supérieure pendant la seconde République, j'admirais, avec tous mes camarades, le talent de ce brillant professeur qui, à vingt-cinq ans, était devenu maître de conférences pour le grec à l'École. Je n'ai pas entendu ses leçons ; mais nous applaudissions à ses articles dans *La liberté de pensée* où il écrivait en collaboration avec les Jules Simon, les Barni, les Despois.

Ces articles et d'autres qu'il donnait à la presse républicaine lui ont valu la destitution d'abord, puis l'exil. L'indépendance de l'écrivain brisait la carrière du professeur.

Je n'ai revu et entendu Deschanel qu'après son retour en France, lorsqu'en 1859 l'amnistie lui eut permis de rentrer dans sa patrie. Il y revenait avec le renom que lui avaient acquis en Belgique ses conférences, genre nouveau alors, dont il se servit pour se venger de la proscription en exaltant le rayonnement du génie français et en faisant aimer la France à l'étranger.

Il les reprit à Paris dans la salle du boulevard des Capucines et rue de la Paix. On s'y pressait pour entendre ses causeries qui charmaient par la finesse des aperçus et la familiarité du ton et à travers lesquelles passait je ne sais quel souffle de libéralisme qui ragaillardissait.

Ce n'est que vingt-deux ans après son retour qu'il a repris des fonctions dans l'enseignement public. Il aurait pu y rentrer beaucoup plus tôt, le ministre de l'Instruction Victor Duruy lui ayant offert de créer pour lui une chaire au Collège de France ; mais il aurait fallu prêter serment à l'Empereur ; Deschanel n'accepta pas. C'est sous la République, en 1880, lorsque la mort de Paul Albert, eut laissée vacante la chaire de langue et de littérature française moderne qu'il se porta candidat. L'Assemblée des professeurs le présenta en première ligne et, le 25 janvier 1881, le ministre le nomma. L'exil avait renversé les rôles dans cette circonstance. J'appartenais au Collège depuis treize ans et l'élève fut un des introducteurs du maître dans le sanctuaire. Je vous laisse à penser avec quelle satisfaction !

Deschanel avait été jeté hors de l'Université à trente ans ; il rentrait dans le grand enseignement public à plus de soixante ans. « Me voilà donc revenu vraiment dans mon pays, dit-il dans sa première leçon, au pays des lettres et des sciences et dans leur acropole, sur la montagne sainte, au milieu de cette

jennesse des écoles dont j'ai fait partie, soit comme élève, soit comme maître, et à laquelle il me semble, malgré tant d'années écoulées, que j'appartiens encore, du moins par les idées et par le cœur. »

Le corps semblait n'avoir presque pas vieilli plus que le cœur. La voix était fraîche, claire, agréable. La langue de Deschanel était pure ; sa phrase alerte disait bien ce qu'elle voulait dire et le disait avec précision, sans effort apparent. Il ne cherchait pas les grands effets oratoires. Une de ses qualités distinctives était la finesse; elle donnait un attrait spécial à ses leçons qui, artistement composées, avaient une allure de conférence, avec un ton familier exempt de toute solennité. Il excellait dans la lecture ; les passages d'auteur qu'il aimait à citer, les vers surtout, faisaient les délices de son auditoire.

Des deux leçons de la semaine il en consacra une à la littérature, l'autre à la langue, c'est-à-dire à l'étude détaillée du style, sans toutefois s'enliser, suivant son expression, dans une analyse trop minutieuse des textes. Le tête-à-tête avec le génie des écrivains convenait mieux à la tournure de son esprit. Il cherchait à s'assimiler la substance de leurs idées, à en nourrir son auditoire et à repenser en quelque sorte leur pensée en la considérant sous un angle moderne, angle, dit-il, dont l'ouverture diffère à mesure que la perspective s'éloigne dans la suite des temps. « Le point de vue, ajoute-t-il, se modifie de sorte qne les œuvres des siècles passés présentent aux générations successives des aspects toujours nouveaux qui rajeunissent la critique. »

C'est ainsi que, traitant de Corneille, Rotrou, Molière, puis de Racine, il a pu donner au volume dans lequel il a réuni ses premiers cours le titre de *Romantisme des classiques*, titre un peu paradoxal de prime abord, mais qu'il justifiait en définissant le romantique un génie novateur qui s'élève au-dessus du vulgaire par l'originalité de ses créations.

Je n'insiste pas, voulant laisser à son successeur dans la chaire de langue et de littérature française moderne le soin de rappeler avec plus de détail la suite de son enseignement et le mérite des volumes qui en sont sortis.

Je me borne à vous dire quelques mots du succès de cet enseignement. C'est dans la salle où nous sommes que professait Deschanel et, quoiqu'on prît la précaution d'enlever les portes du tambour d'entrée, comme nous l'avons fait aujourd'hui, et de laisser ouvertes les deux portes de derrière, la salle était insuffisante pour contenir tous les auditeurs venus pour l'écouter.

Le 12 mai 1888, Renan administrateur du Collège de France, écrivait à Deschanel :

« Mon cher ami,

« Je voudrais bien causer avec vous. On avait songé à aménager l'ancien amphithéâtre Michelet en vue de votre cours pour répondre aux nombreuses réclamations qui nous arrivent de vos auditeurs qui n'ont pu trouver place. Il y a des jours où c'est presque une émeute. Ne vous en prenez qu'à vous-même et à ce rare talent qui fait que nos vieilles salles sont pour vous si insuffisantes...

« Votre affectionné confrère et ami,

« Ernest Renan. »

Vieilles alors, ces salles le sont plus encore vingt ans après. Le Collège de France dont le nombre des professeurs a augmenté de 50 0/0 sous la troisième République, se trouve trop à l'étroit dans ses bâtiments comme dans son budget.

Vingt ans de professorat au Collège de France n'avaient pas changé Deschanel. Dans l'Assemblée des professeurs, c'était un collègue aimable — j'ajoute aimé de tous — simple de manières, qui ne cherchait pas à s'imposer. Dans sa chaire il séduisait toujours par la nouveauté de sa critique, par le charme de ses lectures et par sa passion de l'enseignement qui ne s'était pas attiédie. Son cours l'attachait à la vie, à une vie courageuse, consacrée tout entière aux lettres, a dit dans son discours de réception à l'Académie française son fils, en exprimant le regret de se trouver lui-même à une place où il aurait voulu voir l'homme « à la conscience haute qui avait puisé son idéal aux plus pures sources de la sagesse antique et qui toujours y avait sacrifié ses intérêts les plus chers ».

Cet homme avait du moins la satisfaction d'être un maître très écouté, un mari et un père heureux.

La politique avait réparé ses torts envers lui. Élu député en 1876, il était devenu sénateur l'année même où il avait été nommé professeur au Collège de France. « Au Sénat il s'appliquait à ne négliger aucun de ses devoirs, disait le lendemain de sa mort le Président du Sénat en exprimant les douloureux regrets de l'Assemblée; l'âge n'avait pas affaibli ses ardeurs et son idéal n'était pas descendu des hauteurs où sa conscience l'avait placé. La cause de la liberté et de la justice n'aura jamais eu nulle part plus ferme et plus vaillant soldat ». Le Président du Sénat d'alors est aujourd'hui le Président de la République.

Ce n'est qu'à quatre-vingts ans passés que Deschanel a éprouvé le besoin de se décharger sur un suppléant d'une partie de son enseignement. Deux ans après, sentant que ses forces trahissaient définitivement sa volonté, il renonça, à regret, à remonter dans sa chaire, comme il le faisait d'ordinaire, au mois de décembre.

Après une longue vie de labeur, traversée dans l'exil par des soucis d'existence que sa courageuse compagne lui avait rendus plus légers et rassérénée depuis son retour par les joies du patriotisme, du professorat et de la famille, cet honnête homme méritait bien quelques années de repos.

Il ne les a pas eues. C'est presque au lendemain du jour où il avait demandé sa retraite que nous l'avons perdu et que, deux jours après sa mort, le 28 janvier 1904, j'ai eu à adresser à sa mémoire, devant son cercueil, le suprême adieu du Collège de France.

Son fils a désiré que son image perpétuât parmi nous cette mémoire. Le Collège de France l'a remercié et le remercie encore. Le 14 novembre 1907, M. Paul Deschanel m'a écrit la lettre suivante :

« 14 novembre 1907.

« Mon cher maître,

« J'obéis à une intention pieuse de ma mère en même temps qu'à mon propre désir, en venant prier le Collège de France de vouloir bien accepter le buste de mon père, par Bernstamm.

« Il me serait doux de penser que son image lui survivra dans cette glorieuse maison, qu'il a tant aimée.

« Veuillez, mon cher maître, agréer l'expression de mes plus affectueux et dévoués respects.

« Paul Deschanel. »

L'Assemblée des professeurs a accepté avec empressement le don que la piété filiale lui offrait et elle m'avait chargé d'exprimer sa gratitude au donateur. Maintenant que ce buste est en notre possession, je puis adresser en connaissance du fait mes félicitations à l'artiste russe, M. Bernstamm, qui en est l'auteur et dont le talent, non moins français que russe, s'est signalé par nombre d'œuvres récompensées dans nos expositions.

Ce buste restera dans cette salle où Deschanel faisait ses leçons, à côté du buste de Quinet. Ils rappellent l'un et l'autre deux belles époques de l'enseignement du Collège, pendant que d'autres places sont occupées par les statues de Budé et de

Champollion, par les bustes de Renan et de Burnouf et par le médaillon de Gaston Paris. Glorieuses archives de pierre !

Glorieuse aussi pour nous restera cette journée d'inauguration, cette fête de famille, je le répète, fête de l'intelligence et du patriotisme dont la portée s'étend par delà la mémoire du vénéré Deschanel et par delà le Collège de France, grâce à la consécration que lui donnent, en l'honorant de leur présence, les pouvoirs publics et tant de représentants éminents des lettres et de la politique.

II

Discours de M. Abel Lefranc.

Monsieur le Président de la République,
Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

C'est ici, dans cette enceinte familière, qui résonne encore des échos de sa parole éloquente et harmonieuse, et qui pendant vingt-deux ans, toujours trop étroite à leur gré, vit se presser des foules tour à tour enthousiastes et recueillies ; c'est ici qu'il était juste de perpétuer le souvenir d'Emile Deschanel. L'heureuse pensée d'un fils qui fut la joie de sa vie et l'orgueil de ses vieux jours, nous a permis de réaliser ce pieux devoir. Désormais, son image élégante et fidèle fera revivre dans cette salle qui lui fut chère le charme de sa belle figure et la grâce de son sourire. En même temps qu'elle évoquera la mémoire du professeur longtemps aimé et applaudi, et son enseignement si plein de séduction, elle aura encore cette autre mission de rappeler aux générations qui se succéderont dans ces murs, le devoir civique qu'il a su remplir, en des heures troublées, avec tant de vaillance et de simplicité. Le buste d'Edgar Quinet, qui lui a été donné si à propos comme pendant, accentuera encore le sens et la portée de cette évocation consolante. Tous deux, le professeur de Littérature française et celui des Littératures méridionales, se dresseront au seuil de cette salle comme des gardiens augustes et résolus tout ensemble du goût et du droit, comme deux bons génies tutélaires qui continueront de donner

aux maîtres aussi bien qu'aux auditeurs ce double mot de passe : « Vérité, liberté ».

Et c'est justement, Mesdames et Messieurs, parce que l'activité du citoyen n'a jamais été distincte chez lui de l'activité du penseur et de l'homme de lettres, que devant vous entretenir aujourd'hui de l'enseignement de Deschanel, à qui j'ai eu le redoutable honneur de succéder il y a quatre ans, je ne m'interdirai point de vous parler de sa vie extérieure ni de ses idées directrices.

Deschanel était né pour enseigner. Professeur il naquit, professeur il resta toute sa vie, car il faut bien considérer le genre de la conférence dont il fut le véritable créateur et dans lequel il excella, comme un professorat plus large, plus varié, d'allure plus libre et plus indépendante.

Il vit le jour à Paris, le 14 novembre 1819. Sa famille établie en France depuis plusieurs générations, était d'origine hellénique. Une telle ascendance explique plus d'un trait de son caractère aimable et enjoué, en même temps que son goût inné pour les belles choses et pour les lettres, filles des Grecs. Comme André Chénier, cet autre enfant de la vieille Hellade, il reçut en partage, dès les années de la jeunesse, une foi vigoureuse en la sagesse antique et en l'humanisme, si noblement chanté par l'auteur de l'*Hermès*, dont les œuvres apparaissaient précisément au jour en 1819, l'année de la naissance de Deschanel. Ses succès au lycée Louis-le-Grand, au concours général sont restés légendaires. Élève de l'École normale, il eut comme maîtres Jules Simon, et, pour le grec, M. Viguier, professeur plein de verve qui lui donna le goût d'Aristophane, ainsi que M. Ernest Havet, un des esprits les plus nets et les plus fermes de ce temps-là. Après avoir enseigné la rhétorique à Bourges, il revint bientôt à Paris où il professa successivement aux lycées de Charlemagne, de Bourbon et Louis-le-Grand. Il se conquit rapidement parmi ses jeunes élèves une popularité de bon aloi ; tous l'adoraient. Il paraissait aussi jeune qu'eux. Un jour, après une distribution des prix du Concours général, dînant chez le ministre de l'Instruction publique, il se trouva placé à côté de M. Rossi, qui le prit pour un des lauréats et qui voulant lui faire une politesse lui dit : « N'est-ce pas vous, Monsieur, qui avez remporté aujourd'hui le prix d'honneur? — Non, Monsieur, répondit en souriant le professeur imberbe, c'est un de mes élèves qui l'a remporté, et moi je dois avoir l'honneur de parler demain après vous à la distribution du collège Charlemagne. »

En 1845, Ernest Havet lui fit l'honneur de le choisir pour son suppléant à l'Ecole normale, comme maître de conférences d'Histoire de la littérature grecque. Il le proposa au Directeur, M. Dubois, qui, malgré sa grande jeunesse (vingt-cinq ans) ne craignit pas de le nommer.

Par son charme, son entrain, sa vivacité, sa science tout ensemble aimable et solide, il conquit d'emblée ses élèves. Il suffira, pour montrer le prix de cette conquête, de vous citer les noms de quelques-uns de ceux qui se succédèrent devant sa chaire : Taine, About, Weiss, Sarcey, Mézières, Beulé, Challemel-Lacour, Prévost-Paradol, Caro, Paul Albert.

Son livre sur Aristophane, si alerte, si franc, si exubérant même, et qui reste l'un de ses meilleurs travaux, fut élaboré pendant ce temps. Il parut pour la première fois en 1849 dans la *Liberté de penser*. Avec quelle verve et quelle indépendance, avec quelle admiration, joyeuse, l'auteur des *Nuées*, en qui Sainte-Beuve admirait un Voltaire-Rabelais et même quelque chose de plus, était expliqué et analysé dans ce livre : c'est ce que plusieurs lignes de l'Avertissement suffiront à vous indiquer: « Les bégueules de l'un et l'autre sexe feront bien de ne pas ouvrir ce livre; on les en prévient. L'esprit attique est, comme l'esprit gaulois, fort libre en ses propos, principalement dans ses comédies, lesquelles faisaient partie des fêtes de Bacchus. Or, si Bacchus a découvert la vigne, jamais, que je sache, il ne conseilla d'en mettre la moindre feuille à ses statues ni aux œuvres littéraires qui lui furent consacrées... Pour moi, Gaulois, je me suis amusé dans les vignes d'Aristophane; j'y ai fait vendanges à loisir. Et voilà le dessus des paniers... La pudeur est, apparemment, une vertu du Nord plutôt que du Midi, — une vertu des pays où le froid nous rend laids en nous forçant de nous habiller — : les nations qui vivent demi-nues, sous un ciel plus clément, restent plus belles, parce qu'elles cultivent davantage le corps et prennent plus de souci de la beauté ». Et il terminait son humoristique avertissement en disant: « Mais c'est souvent le cas de dire, comme chez les vignerons pour excuser les hardiesses du festin du pressoir : Tout est de vendanges ».

Il écrivait déjà à la *Revue des Deux-Mondes*, au *National*, à la *Liberté*, à la *Revue Indépendante*, à la *Liberté de penser*, cette revue d'avant-garde par excellence, à laquelle collaborèrent tant de nobles esprits de l'époque. Survient la révolution de février 1848. On le trouve naturellement au premier rang des défenseurs de la République. Au reste, les événements n'allaient

pas tarder à apporter à notre jeune apôtre un nouveau moyen de manifester ses convictions démocratiques. M. H. Carnot, ministre de l'Instruction publique, eut l'idée généreuse de créer des lectures à l'usage du peuple. Il y avait eu sous l'ancien régime, des lecteurs et professeurs royaux. Le Ministre de la République voulut que le peuple eût aussi les siens. C'était, vous le voyez, le premier embryon des Universités populaires que l'initiative privée devait réaliser un demi-siècle plus tard. Sur la première liste de ces *Lecteurs du peuple* figura le nom d'Emile Deschanel. Il accepta avec empressement : la fonction était entièrement gratuite ; elle ne manquait, nous dit-il, ni d'utilité, ni de noblesse ; elle avait de quoi lui plaire, et elle lui plut. Il s'y adonna de tout cœur. Deux fois par semaine, le soir, il lisait aux ouvriers de Paris et à leurs femmes les chefs-d'œuvre de Molière, de Corneille et de nos autres grands écrivains nationaux, avec les quelques renseignements commentaires ou abrégés indispensables. Deschanel conserva toujours un souvenir ému de cet auditoire très intelligent, très attentif et très vibrant.

Pendant une année environ, les choses durèrent ainsi. Cependant l'on voyait peu à peu la réaction politique se dessiner. Les choses constituées par la République étaient vues de mauvais œil. Vous savez assez avec quelle habileté suprême « on arrachait tout doucement l'ivraie républicaine, en attendant qu'on mît le feu à la moisson, sous prétexte de la sauver ». C'est ainsi que peu à peu notre conférencier vit se mêler aux blouses de son fidèle auditoire quelques redingotes suspectes. Un soir, il avait lu *le Cid* et des applaudissements enthousiastes avaient salué le chef-d'œuvre deux fois séculaire. Un de ces mouchards — pour donner tout de suite leur vrai nom à ces auditeurs imprévus — s'inquiéta d'une admiration si véhémente et la crut quelque peu subversive. Il s'approcha de la chaire, à la fin de la séance, pour prendre le titre du dangereux volume capable d'électriser ainsi les âmes populaires, et Deschanel put le voir écrire avec sérénité sur son carnet de rapports ce titre : *le Cidre*. Le lendemain, le vaillant lecteur, ainsi espionné, et par de pareils béotiens, adressait sa démission au Ministre. Telle est la première origine des conférences de Deschanel, qui furent ainsi, à leur début, une œuvre de dévouement social et d'action démocratiques.

Cependant, il allait bientôt connaître des épreuves plus redoutables. En février 1850, il publia dans la *Liberté de penser*, en réponse à un discours de Montalembert, un article de dis-

cussion philosophique et politique, où éclataient la rare franchise et la lucidité de son esprit si résolu. Déjà suspect, il fut, pour ce seul fait, mis « à la réforme » dépouillé, de sa chaire de rhétorique et de celle de l'École normale, contre toute justice et légalité. On appliquait, pour le frapper, un ancien décret de 1811, qui prononce la peine de réforme contre le proesseur portant scandale dans la maison à laquelle il appartient.

En réalité, on n'était parvenu à l'atteindre qu'en donnant à ce texte une extension abusive, à l'aide d'une interprétation qu'il ne comportait en aucun manière. L'*attendu* de M. de Parieu « considérant que cet écrit est de nature à porter scandale dans le lycée auquel appartient M. Deschanel et *dans l'Université tout entière* », disait assez de l'embarras du gouvernement, et les détours singuliers auxquels on dut recourir pour donner à la mesure un semblant de régularité.

Il est juste de rappeler à cette occasion, Mesdames et Messieurs, que plusieurs des membres du Conseil de l'Université s'honorèrent en défendant avec énergie la cause du jeune professeur, qui était en même temps celle de l'enseignement tout entier; nommons ici avec reconnaissance MM. Dubois, Ortolan, Saint-Marc Girardin, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et Victor Leclerc.

Vous savez assez comment, à la suite de Deschanel, Vacherot, Guépin, Amédée Jacques, d'autres encore, et plus tard Michelet, Quinet et Mickiewicz, furent frappés par la réaction triomphante.

Mais le coup d'État survient. Peu de temps après le 2 décembre 1851, un matin, avant l'aurore, l'auteur des *Études sur Aristophane* fut arrêté dans son lit, puis jeté en prison pendant plusieurs mois. On lui fit gagner la Belgique sans autre forme de procès.

Messieurs, ne craignons pas de le déclarer, sans oublier tant de magnifiques succès de sa vie de professeur, Deschanel a donné, à ce moment-là, sa plus éloquente leçon, celle que ni les progrès de la science ni les variations du goût ne pourront entamer, celle qui fera vivre à jamais son nom dans le cœur des générations libres. Simplement, sans forfanterie, sans posture théâtrale, il quitte cette belle patrie à laquelle l'attachaient tant de liens subtils et les premières caresses de la gloire littéraire, pour s'en aller vivre inconnu, sans appui, sans ressources, sur la terre étrangère. Disons tout d'un mot : il sut être un héros avec simplicité.

Une telle conduite n'était pas chez lui le résultat d'une con-

viction ou d'une impulsion momentanée; elle découlait de tous les principes essentiels de sa vie morale. Écoutez plutôt ces vers qu'il adressait à son fils, en 1874, après une lecture de Marc-Aurèle :

Or, le propre de l'homme est d'être libre et juste.
Et l'homme accroît en lui cette nature auguste
Quand il sait triompher du plus inique sort :
Battu de la tempête, il grandit par l'effort;

Vaincu mais non soumis, il conserve sa gloire.
L'important n'est donc pas d'obtenir la victoire,
Mais de la mériter. Un cœur bien résolu
Sur le roc de l'exil aiguise sa vertu.

Le sort a plus d'un piège et plus d'une aventure;
Le sage s'y prépare, il dit à la Nature :
« Donne ce que tu veux, reprends ce que tu veux,
Ma volonté d'avance est conforme à tes vœux ».

C'est, Messieurs, qu'il fut toute sa vie un stoïcien. Les lettres et la pensée antiques qui avaient nourri sa jeunesse, qui furent la consolation de son âge mûr, et le charme de sa vieillesse féconde, lui avaient donné une règle de vie à laquelle il resta invariablement attaché. Mais chez lui, ne l'oublions pas, la foi stoïcienne était tempérée de gaieté, de fantaisie, de grâce souriante et d'humour. Jamais la doctrine philosophique qui dirigea sa conscience ne lui suggéra une attitude guindée, froidement austère ou dédaigneuse. Ce lecteur assidu de Lucrèce, de Sénèque et d'Epictète garda toute sa vie le goût de l'imprévu et de l'aventure. Au milieu des difficultés qui l'assaillirent, ni l'ironie ni la malice ne perdirent leurs droits chez lui. Et c'est ce mélange de sel attique et de droiture stoïcienne qui donne à sa physionomie son caractère le plus original. Il n'y a que Rabelais et Voltaire, a-t-il dit quelque part, qui aient raison, avec leur ironie confite en mépris des choses fortuites. Sa règle de vie se ramène ainsi à celle du plus pur Pantagruélisme, et j'éprouve, je l'avoue, quelque joie et quelque fierté à l'attester devant vous.

Lorsqu'on lit les correspondances qui décrivent le milieu des réfugiés de Bruxelles, groupés autour de l'auteur futur des *Châtiments*, on demeure frappé d'une chose, c'est que Deschanel malgré son désir très vif de s'effacer, y occupe une place tout à fait caractéristique. Il apparaît comme le sourire, la joie, le réconfort et j'oserais presque ajouter, le boute-en-train de ces

proscrits. Ce rôle est même si marquant que Sainte-Beuve a cru devoir le signaler plus tard et l'en louer hautement. Dans les moments les plus graves, ce Parisien de Paris apporte à ses compagnons, par sa seule présence, la gaieté et la belle humeur. Deschanel sait bien que les regrets sont stériles; il se sent du talent, de la verve, de la force, et au lieu de gémir, il travaille. Il lui advint alors les récompenses que les fées bienfaisantes tiennent en réserve à qui sait vouloir avec persévérance. Très vite, il conquit deux résultats heureux. D'abord, il découvrit sa voie véritable : celle de la conférence, dont il est, suivant le mot de Sarcey, le fondateur et le père, qui lui valut, à Bruxelles et dans toute la Belgique, des succès soudains, incomparables; puis il rencontra — un bonheur ne vient jamais sans l'autre — la femme de ses rêves, la compagne exquise et discrète qui a veillé sur lui, jusqu'au dernier jour, avec une tendresse si éclairée, que sa mort a frappée au cœur, et dont la perte récente appelle, à cette heure, notre hommage ému.

Rendons encore un autre hommage, mesdames et Messieurs à cette large et généreuse hospitalité bruxelloise, si digne d'occuper, dans l'histoire politique et littéraire de la France sous le second Empire, une très curieuse et très noble page.

Bien des noms bruxellois mériteraient d'être évoqués ici avec un sentiment de profonde gratitude, bien légitime en une pareille journée, mais je craindrais d'abuser de votre attention bienveillante. Laissez-moi citer seulement, confiant en une indication précieuse récemment recueillie de la bouche d'une exilée, les noms de M. et de Mme Philippe Bourson. Malgré ses hautes fonctions officielles qui auraient pu lui conseiller une prudence politique, M. Bourson n'a cessé, durant ces années difficiles, de manifester à l'égard des exilés français le dévouement le plus attentif et le plus délicat. Que sa mémoire en soit bénie!

Tout de suite par un gracieux sentiment de fraternité sur le terrain commun de l'épreuve, la plupart des hommes éminents proscrits par le coup d'État se firent les auditeurs assidus du brillant conférencier. En tête, Victor Hugo dont les applaudissements électrisaient l'auditoire, puis Quinet, Lamoricière, Bedeau, Charras, Arago, David d'Angers, Bancel, Laussedat. Considérant, Louis Ménard, Esquiros et tant d'autres. Vous le voyez, Messieurs, un vrai parterre de rois de l'esprit, conduit, pour reprendre un mot de Deschanel, par un chef de claque génial. Alexandre Dumas s'y trouvait aussi, quoique sa présence

ne fût pas un résultat de la tempête politique. A cette belle liste, il faudrait ajouter encore les noms d'autres célébrités belges ou étrangères et quelques grands seigneurs. La longue salle du Cercle artistique et littéraire devint bientôt trop étroite. On s'installa alors dans la Maison du Roi, en face de cette merveille qu'est l'Hôtel de Ville.

La grande nouveauté des réunions littéraires organisées par Deschanel, à Bruxelles d'abord, en mars 1852, ensuite dans toute a Belgique et à Paris, à partir de 1860, fut l'admission des femmes à ces conférences. Aujourd'hui, la chose nous paraît logique et naturelle. Mais pour peu que l'on suive à travers les siècles, depuis le moyen âge, l'histoire si pleine d'intérêt et trop peu connue de l'éducation et de l'instruction féminines et des controverses mémorables auxquelles elles donnèrent lieu, on arrive presque à s'étonner que l'égalité des sexes devant la chaire du professeur comme devant le tapis vert du conférencier, ait pu être réalisée comme elle l'est à l'heure présente. Il est peut-être juste de rappeler à ce propos que le Collège de France, grâce au caractère de publicité absolue de ses cours, fut le premier établissement d'enseignement supérieur où les femmes se trouvèrent admises ou tolérées. Elles commencèrent à apparaître au cours de littérature française du poète Andrieux, l'auteur du *Meunier Sans-Souci*, prédécesseur d'Émile Deschanel. Ce fut toute une révolution. On n'imagine pas, en effet, avec quelle étrange rigueur la proscription des femmes en ce qui touche la haute culture a été longtemps considérée comme un dogme. Victor Duruy, ce grand ministre, dont le nom restera comme l'un des plus glorieux, ce novateur dans l'histoire de notre enseignement, contribua pour une large part à battre en brèche ce préjugé, reste tenace des conceptions médiévales.

Depuis, vous ne l'ignorez pas, Mesdames et Messieurs, les choses ont bien changé. Les étudiantes ont vu s'ouvrir toutes grandes devant elles les portes non seulement de la Sorbonne mais aussi des autres facultés. Elles se sont répandues jusque dans les écoles les plus austères. Elles ont forcé l'entrée de l'École des Hautes-Études, celle de l'École des Chartes ; et personne ne songe plus à s'en indigner. Que dis-je? Beaucoup se réjouissent de ce gracieux envahissement. Le temps n'est plus où un auditoire en partie féminin suffisait à disqualifier un professeur. Et voilà que la parole de Rabelais, magnifiant les conquêtes savantes de la Renaissance, est devenue plus que jamais d'actualité; et nous avons le droit de redire aujourd'hui avec Gargantua écrivant à Pantagruel : « Les femmes et les filles

ont aspiré à ceste louange et manne céleste de bonne doctrine ». N'oublions jamais, Mesdames et Messieurs, qu'Émile Deschanel a contribué singulièrement grâce à son initiative et à son audace — et il en était fier — à préparer ce résultat.

Plusieurs des compagnons de Deschanel organisèrent, l'année suivante, à son exemple, des réunions analogues. En voyant le succès de ces conférences détachées, les proscrits conçurent une idée plus vaste — qu'on les empêcha de réaliser, mais qui mérite, en cette journée et dans cette enceinte, de retenir un instant notre attention — cela se serait appelé le Collège de France à l'étranger. Hugo en eût été le doyen honoraire (il était alors à Jersey), Edgar Quinet eût enseigné, comme au Collège de France parisien, la poésie, l'histoire et la morale; Lamoricière, Bedeau, Charras, l'art militaire et les sciences, les docteurs Laussedat, Raspail et plusieurs autres, les diverses branches de la médecine, Étienne Arago, le théâtre, Deschanel, les littératures classiques et françaises comparées aux autres littératures, Madier de Monjau, Challemel-Lacour, la philosophie, David d'Angers, la statuaire. La liste est beaucoup plus longue; je l'arrête ici. Elle était trop belle. De pareils rêves ne sauraient se réaliser.

L'autorité belge, cependant si large, craignant que la chose ne déplût en France, se crut forcée d'y opposer son *veto*. On continua seulement les conférences détachées. Elles se multiplièrent de toutes parts avec une sorte de fièvre et avec la sympathie croissante du grand public belge. Vous savez quel souvenir reconnaissant nos voisins ont gardé, à l'égard de Deschanel et de ses compagnons, de cette propagande de l'esprit français. Écoutez, à ce propos, les déclarations d'un publiciste belge, M. Émile Leclercq : « C'est le coup d'État français du 2 décembre qui a éveillé l'intérêt politique et philosophique de la nation belge; c'est aux exilés français que nous devons l'agitation fortifiante et féconde qui s'est faite dans nos esprits. Ils sont venus, nous les avons reçus, et ils nous ont payé leur hospitalité en faisant entrer dans nos mœurs ce qui n'existait réellement qu'en Angleterre, l'initiative populaire ». Le roi Léopold Ier lui-même, s'associa à ces sentiments unanimes, quand il dit à Deschanel, à Gand, en septembre 1863 : « Monsieur, vous avez fait d'excellentes choses dans notre pays ».

Ces réunions littéraires étaient loin d'absorber toute l'activité de Deschanel. Il publiait aussi à l'*Indépendance belge* des variétés littéraires très prisées et une piquante chronique des théâtres. Par ces différents moyens d'action, il réalisait avec un rare

bonheur la vulgarisation attrayante et élevée des données fournies par la critique la plus novatrice et la plus saine. Tout cela ne l'empêchait pas de mener encore de front la publication de ces aimables petits volumes de la collection Hetzel et Lévy : *Les Courtisanes grecques*, *Le Bien et le Mal qu'on a dit des femmes* ; *Le Bien et le Mal qu'on a dit de l'Amour* ; *Le Bien et le Mal qu'on a dit des Enfants*. Le croiriez-vous, Mesdames et Messieurs, le volume qui groupe les textes défavorables au sexe féminin a trouvé plus de lecteurs encore que celui qui célèbre sa gloire ? Ces anthologies bien modernes nous apportent des bouquets de citations composés avec autant d'art que de tact.

Peu de temps après son arrivée à Bruxelles, on offrit à Deschanel une chaire de littérature française, à Lausanne. On lui demandait de faire six à dix leçons par semaine. Il refusa et écrivit à ce sujet à Victor Hugo : « Je ne sais pas ce qu'ils entendent par leçons dans ce pays-là ; mais je sais bien qu'il est impossible d'en faire convenablement plus de deux par semaine. Or, ici je n'en ai qu'une par semaine, et j'ai déjà 70 abonnés ; j'aime mieux cela... mais, comme disait Arlequin tombant d'un clocher très haut, à travers l'espace : « Pourvu que cela « dure ! »

Le poète avait dû, en effet, quitter Bruxelles. Son départ fut pour son jeune et enthousiaste ami un coup vraiment douloureux qui aurait pu le conduire au découragement, si son âme n'avait été inaccessible à cette faiblesse. Lisez la correspondance qui s'engagea alors entre les deux exilés et vous jugerez à quel point elle fait honneur à Deschanel. Vous y relèverez des tableaux charmants, pleins de tendresse et d'intimité. « Vous veniez le matin, écrivait Hugo à Deschanel, Charras était dans un coin, Lamoricière dans l'autre, fumant la pipe de Charles, Charles et Hetzel sur le canapé qui me servait de lit, et, avec le beau soleil dans ma large fenêtre, je vous lisais une page du livre ». Ce livre, c'était *Napoléon le petit*. Par la suite l'exil devint plus pénible à Deschanel, malgré ses succès croissants. « Peu à peu, chacun est parti, écrivait-il mélancoliquement ; ou s'est casé dans sa famille, ou s'est isolé dans le travail... Le cœur souffre d'inanition, et cette souffrance est profonde quoique sourde. Il y a manque d'équilibre entre les diverses facultés ; c'est une vie boiteuse et infirme ». La naissance d'un fils fut le tendre rayon de soleil qui réchauffa son ardeur et ses espérances.

En 1859, l'amnistie vint mettre une fin au bannissement de Deschanel. Il put ainsi rentrer en France la tête haute, sans

sollicitation, sans conditions et sans serment, avec honneur. Obstinément fidèle aux convictions qui lui avaient valu la proscription et l'exil, il resta journaliste et conférencier.

Vers la fin de 1860, à Paris, un de ses amis et anciens élèves d'École normale, M. Albert Le Roy, homme du plus honorable caractère et de l'esprit le plus solide, eut à son tour l'idée d'ouvrir, avec M. Juette, professeur de sciences, puis avec M. Lissagaray, les conférences de la rue de la Paix, et lui proposa d'y prendre part. Il accepta et se fit entendre dès lors tous les mercredis, comme il avait fait à Bruxelles. Soutenues par les plus actives sympathies, ces réunions groupèrent parmi leurs collaborateurs : Legouvé, Weiss, Edouard Hervé, Flammarion et un jeune avocat qui, par la dignité de la vie et la largeur de la culture, évoque aujourd'hui parmi nous la haute figure d'un parlementaire des anciens jours : M. Henri Brisson. Le succès prit comme une traînée de poudre.

Peu après, Deschanel mit au jour plusieurs volumes d'allure ingénieuse et piquante. Il écrivait au *Journal des Débats* où il avait remplacé Hippolyte Rigault. Mais l'œuvre la plus significative qu'il ait publiée alors reste sans contredit : *La physiologie des écrivains et des artistes ou Essai de critique naturelle.* Ce livre lui valut un grand honneur, celui d'obtenir de Sainte-Beuve, en 1864, un de ses *Lundis* si enviés. Le grand critique y parlait de l'auteur avec une estime peu commune et de son talent avec une compréhension singulièrement juste. Deschanel prétendait avec raison que dans toute œuvre d'écrivain, dans toute production un peu considérable, il y a lieu d'étudier et de noter les influences de sang, de la parenté, de la famille, de la race, du sol, du climat. Entre ces idées et celles de Sainte-Beuve lui-même les points de contact étaient nombreux. Cette critique naturelle qui démêle attentivement les diverses influences subies par un écrivain, qui en suit la trace à travers son œuvre, et y joint toutes les données puisées dans la vie, dans la destinée, dans le caractère, la complexion et le tempérament naturel, vous l'avez reconnue : c'est la critique moderne, qui a amené peu à peu le renversement des vieilles rhétoriques, la méthode vivante substituée aux formules didactiques.

Il ne faudrait pas supposer qu'une fois rentré en France, Deschanel, tout en menant une vie plutôt dure et difficile, ne connut plus la persécution ni l'épreuve. Loin de là. A chaque instant, des avertissements, des suspensions viennent le troubler ou l'interrompre dans son œuvre de missionnaire littéraire. Il est poursuivi, traqué, menacé. A Bruxelles, il vivait avec les

proscrits du dehors ; à Paris, il restait classé avec ceux qu'on appelait alors les proscrits de l'intérieur. Pour la lecture d'une chanson inoffensive, dont on considéra sottement l'air comme révolutionnaire, il se vit interdire sur la plainte d'un sous-préfet de Sedan, toute nouvelle conférence, avant tout examen et toute enquête, sans avoir été appelé ni entendu. « En voilà, écrivait-il à Victor Hugo, en avril 1866, au moins pour toute une année ! Toutefois, grâce à des ménagements infinis, on peut, à Paris sinon en province, dire encore pas mal de choses sans en avoir l'air. Et c'est pour cela qu'il faut conserver le petit filet de voix qu'on possède encore. »

Deux ou trois ans avant la guerre, Victor Duruy, alors ministre de l'Instruction publique, fit naître l'occasion d'entretenir le célèbre conférencier, qu'il aimait et qu'il estimait, et lui dit à peu près ceci : « Votre vie a été dure, l'Empire vous a longtemps combattu ; mais aujourd'hui, les luttes sont terminées, l'Empire est bien assis ; il est indéracinable. Eh bien ! n'est-ce pas le moment de signer le traité de paix ? Nous pouvons créer pour vous une nouvelle chaire au Collège de France. Au lieu de courir dans soixante villes, en France, en Belgique et en Hollande, menant cette vie fatigante et rude du conférencier, vous serez professeur dans la première maison d'enseignement de la France, et nous nous féliciterons de vous y avoir nommé ». Il fallait prêter serment de fidélité à l'Empereur... Émile Deschanel répondit aussitôt : « Monsieur le Ministre, je vous remercie, mais le serment, m'étranglerait ! » Jamais cet homme, placé entre sa conscience et un avantage, un succès, un honneur quelconque, n'a hésité un seul instant. Si certains faits qui m'ont été racontés tout récemment n'étaient pas si proches encore, je vous citerais un autre et non moins magnifique exemple de ses scrupules de conscience.

Nous passerons rapidement sur l'époque de la guerre et les premières années de la troisième République pendant lesquelles devenu député, il tourne de préférence son activité vers la politique. Candidat aux élections partielles du 2 juillet 1871 dans le département de la Seine, il échoue avec 79.265 suffrages. Aux élections générales de 1876, il fut élu député de la troisième circonscription de Saint-Denis. Tous ceux qui entendirent alors au cours des réunions électorales, sa parole alerte, chaude, convaincante, en ont gardé un souvenir inoubliable. Son programme était nettement d'avant-garde.

Cependant, les lettres gardaient, à travers tant de vicissitudes, ses préférences secrètes. Et quand, le 25 janvier 1881, il fut

nommé, professeur de Langue et Littérature françaises modernes au Collège de France, il se crut assez récompensé et de ses longs travaux, et de ses épreuves et de son exil. Fondée en 1773, la chaire qu'il allait occuper est la première de ce genre qui ait existé en France. Plusieurs de ses titulaires successifs : l'abbé Aubert, de Cournand, le poète Andrieux, Jean-Jacques Ampère, Louis de Loménie, Paul Albert, l'avaient remplie avec éclat. Un tel enseignement réalisait le plus cher rêve de Deschanel. Comme il l'a dit souvent, sa nomination dans notre établissement a été la plus grande joie de son existence. Quelques mois plus tard, le Sénat le nommait sénateur inamovible, en remplacement de Littré. Il ne m'appartient pas de parler ici de son rôle dans la Haute-Assemblée, qu'il suffise de dire que dans toutes les circonstances politiques, les unes délicates, les autres difficiles, certaines mêmes tragiques, traversées depuis par notre pays, il a manifesté, sans ostentation, la même indépendance, le même courage tranquille qui avaient marqué le début de sa carrière : « Me voici donc revenu vraiment dans mon pays, s'écria-t-il, au début de sa première leçon, au palais des lettres et des sciences, et dans leur acropole, sur la montagne sainte, au milieu de cette jeunesse des écoles dont j'ai fait partie soit comme élève, soit comme maître, et à laquelle il me semble, malgré tant d'années écoulées, que j'appartiens encore, du moins par les idées et par le cœur. » Deschanel entrait au Collège de France à soixante et un ans, et il allait donner pendant vingt-deux ans, dans cette enceinte, les fruits savoureux de son incomparable expérience de la vie et d'un labeur littéraire poursuivi sans interruption pendant quarante années.

Il apportait dans le professorat le goût le plus sûr, le plus raffiné, la connaissance intime et familière de toutes les grandes œuvres de notre littérature, une parole empreinte de la grâce la plus aimable, la plus prenante. Les souvenirs, les comparaisons, les rapprochements jaillissaient, au cours de ses leçons avec une abondance et une précision qui faisaient l'admiration de ses auditeurs. Il commenca aussitôt cette belle et éloquente série du *Romantisme des Classiques* qui fit époque dans notre histoire littéraire et qui reçut les éloges de ceux mêmes qui en trouvèrent les conclusions un peu excessives et le plan un peu paradoxal. Vous connaissez la thèse fondamentale : les classiques d'aujourd'hui sont les *romantiques* de la veille et les *romantiques* d'aujourd'hui sont les *classiques* du lendemain ; ou en d'autres termes, on ne finit par devenir classique pour

ses successeurs qu'autant que comme romantique on a jadis débuté par effaroucher ses contemporains. Comme on l'a dit, « le royaume de la gloire ressemble ainsi au royaume des cieux : *regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud*, on y pénètre par escalade, effraction, bris de clôture ; et les plus audacieux *romantiques* font les plus illustres *classiques*, à peu près comme les pires sujets, dit-on, font les meilleurs pères de famille ». En vertu de cette théorie, les écrivains que nous admirons le plus aujourd'hui et qui sont en possession d'une gloire désormais incontestée, furent d'abord, chacun en son genre, des révolutionnaires littéraires. Et ceux qui n'ont pas fait révolution en leur temps n'ont pas survécu, parce qu'ils n'avaient ni assez de relief ni assez de ressort ; ou bien ils ne survivent qu'au second rang, ou au troisième, dans la mesure même et dans la proportion du plus ou moins d'originalité de leur talent. C'est la sélection naturelle, le combat pour la vie, la loi de Darwin appliquée à la littérature.

Le nouveau professeur commença par étudier une partie de la littérature du XVII[e] siècle. Certes, s'il est vrai que nos classiques ont commencé par être des révolutionnaires littéraires, qui ont heurté les règles établies et soulevé des luttes ardentes, la démonstration de cette théorie ne pouvait mieux débuter qu'avec le grand Corneille avec l'auteur du *Cid*, de *don Sanche*, *d'Héraclius*, de *Nicomède* et d'*Attila*. Deschanel nous montre comment chacune des œuvres de ce poète incomparable a été conçue dans un système différent. Il prouve qu'on ne saurait assez admirer la variété et la fécondité de son génie. Quand il s'est une fois servi d'un moule dramatique, Corneille, semble-t-il, se plaît à le briser et à en créer un autre, cherchant toujours ce qui est le plus propre à charmer, émouvoir, élever ses contemporains, — ce qui est bien, à en croire Stendhal, l'essence même du romantisme. Après lui, le maître étudia Rotrou et son *Saint-Genest*, Molière et son *Don Juan*, dont il discerne avec une rare clairvoyance les éléments disparates, l'absence d'unité, la rédaction un peu bâclée — c'est son mot —, et il aborde alors l'étude de Racine. Les deux volumes qui nous ont conservé ce cours figurent parmi les plus achevés du maître. Il faut y voir un chef-d'œuvre d'analyse et de critique, caressé avec amour, et où le fond éternel du théâtre qui a produit *Phèdre* et *Bérénice* se trouve révélé et expliqué avec une pénétration profonde. Deschanel comprend l'auteur d'*Athalie* de la bonne façon : en l'aimant. Ce théâtre si vrai, et en même temps si triste et si harmonieux, il a su le commenter avec une finesse, une aisance et une séduc-

tion merveilleuses. Un critique plutôt sévère lui a donné cet éloge, qui vaut tous les autres, d'avoir senti et loué la tragédie racinienne comme elle le mérite. Il reste assuré que son ouvrage a contribué pour une part notable au renouveau de la gloire de Racine auquel nous assistons. Il a préparé cette tendresse plus éclairée pour ses œuvres, cette compréhension plus juste de son théâtre que nous voyons, pour ainsi dire, s'épanouir sous nos yeux.

Pascal, La Rochefoucauld et Bossuet fournirent le sujet de la troisième série, Boileau et Charles Perrault de la quatrième. Il rendit à la sûreté de coup d'œil admirable, presque infaillible de l'auteur de l'*Art poétique* l'hommage qui lui était dû. Bien plus, il souhaitait la venue d'un autre Boileau. Il le croyait nécessaire pour réagir contre l'éruption nouvelle des maladies que le premier a combattues si rudement. « Si le législateur, disait-il, en raison même du succès de son œuvre, est devenu moins utile, le médecin serait plus nécessaire que jamais. » Il exposa, en traitant de Charles Perrault, l'histoire de la Querelle des Anciens et des Modernes, et parla avec une complaisance particulière des Contes des Fées. Combien son jugement, à l'endroit de ces œuvres charmantes, s'éloigne de celui d'André Chénier qui a écrit ceci : « Il est bon d'avoir vu une fois en sa vie ces ouvrages et ceux de semblable démence pour connaître jusqu'où l'esprit humain peut aller quand il marche à quatre pattes ».

En professant le cours consacré au théâtre de Voltaire, Deschanel acheva la première partie du Romantisme des classiques. Avec quelle sympathie vibrante, avec quelle tendresse intime et familière, il sut parler à ses auditeurs de l'auteur de *Mérope* : c'est ce que je n'ai pas à vous apprendre. Il n'eut garde, toutefois, de surfaire les œuvres dramatiques de son grand ancêtre spirituel, ne les goûtant guère plus qu'il ne convient. Il voyait avec raison un intérêt très vif et très varié dans l'histoire de ces œuvres et des circonstances où elles se sont produites, dans les nouveautés de tous genres qu'elles apportaient à l'esprit des contemporains, dans le succès qu'elles obtinrent et qui a duré cent ans sans faiblir, dans la manière dont elles se rattachent à tout l'ensemble de la vie et de l'action de Voltaire,

Ces cours nous restent; mais combien il y a lieu de regretter que la suite du cycle entrepris n'ait pas été publiée ! Qui nous rendra ces études sur la descendance littéraire de Jean-Jacques Rousseau, sur la formation de l'École romantique, sur les origines de l'École réaliste, sur l'histoire du Romantisme fran-

çais, qui l'a retenu plusieurs années, et sur le Roman moderne? Seul, son Lamartine, si vrai, si nourri d'informations précises et directes, d'une touche si large et qui reste comme un précieux tableau d'ensemble de l'époque du poète, nous permet de concevoir ce que fut la partie moderne de son exposé. Qui nous rendra ces commentaires de La Fontaine et de La Bruyère qui donnèrent à ses auditeurs du samedi le sentiment de la perfection? Peut-être son livre sur les *Déformations de la langue française* peut-il donner, à quelques égards, une idée de ces explications ingénieuses et vivantes. Mais, surtout, ce que rien ne saurait rendre, c'est cet accent séduisant et animé, cette voix prenante, ce talent raffiné de lecteur, cette sagesse alerte, cet abandon qui firent les délices de son public.

Une grande joie fut ménagée à Deschanel, quatre ans avant sa mort, ce fut l'entrée de son fils à l'Académie française.

Mesdames et Messieurs, cet homme vaillant et simple, ce grand ami des Lettres humaines ne s'est jamais reposé; il s'est endormi le 26 janvier 1904, après soixante ans de parole publique, toujours écouté, toujours aimé, toujours admiré. Quelle destinée plus enviable?

Cette antique maison du Collège de France, fondée par François Ier il y a bientôt quatre siècles, asile toujours respecté de la pensée indépendante et de la libre recherche, restera fière de Deschanel. Elle lui donnera une place enviable au milieu de la glorieuse phalange de ses maîtres du XIXe siècle, cette phalange qui commence avec Cuvier, Biot, Gay-Lussac, et qui se continue avec Ampère, Champollion, Eugène Burnouf, Michelet, Quinet, Claude Bernard, Renan, Gaston Paris et Berthelot, pour ne citer que quelques noms parmi les plus illustres. Elle conservera fidèlement la mémoire de son labeur fécond, de son talent exquis et de son noble caractère. L'homme qui a écrit ces vers :

> Tout au devoir : il faut si rude qu'il paraisse,
> L'accomplir chaque jour sans dégoût ni paresse.
> . . . .
> On n'emporte en mourant que ce qu'on a donné,

cet homme mérite de vivre dans le souvenir des générations qui se préparent et de leur donner un grand exemple.

COLLÈGE DE FRANCE

PLACE MARCELIN BERTHELOT (Rue des Écoles), A PARIS

NOTICE

Le Collège de France a été fondé en 1530 par François Ier. Ses professeurs avaient le titre de lecteurs ou professeurs royaux. Il compte ainsi plus de trois siècles et demi d'existence ininterrompue et de développement continu. Cette création doit être considérée comme l'un des épisodes les plus mémorables de la Renaissance dans notre pays. Le caractère particulier en a été, dès le début, de constituer, à côté et en dehors des universités, un établissement indépendant, régi par ses lois propres. Aujourd'hui encore, le Collège de France forme une institution à part, ne rentrant dans aucun des cadres généraux de l'enseignement et n'ayant, par exemple, aucun lien administratif avec l'Université de Paris. Il se rattache directement au Ministère de l'Instruction publique.

Les cours sont tous publics et gratuits. Aucune formalité préalable n'est donc nécessaire pour y être admis. L'enseignement ne comporte, d'autre part, aucun examen. Le Collège de France est par excellence un établissement de science pure, libre et désintéressée. Son but est uniquement de contribuer à l'avancement des sciences et des lettres, en

dehors de toute préoccupation scolaire ou professionnelle. « A côté des établissements où se garde le dépôt des connaissances acquises, a dit un de ses plus illustres maîtres, Ernest Renan, il est nécessaire qu'il y ait des chaires indépendantes où s'enseignent, non les branches de la science qui sont faites, mais celles qui sont en voie de se faire. »

Nulle formule ne saurait définir plus exactement le caractère gardé par le Collège de France depuis les premiers temps de son existence jusqu'à notre époque, à travers quatre siècles d'un aspect très différent. Ses professeurs, dans chacune des branches des connaissances humaines, représentées par ses 44 chaires, s'efforcent de faire avancer la science. C'est une sorte de vaste laboratoire toujours ouvert, où le public est admis à voir comment on travaille, comment on découvre, comment on contrôle et vérifie ce qui est découvert.

Les cours du Collège de France sont divisés en deux semestres et annoncés au public par des programmes détaillés qui sont imprimés et affichés avec l'approbation du Ministre.

Les cours du premier semestre commencent le premier lundi de décembre; ceux du second semestre commencent le lundi qui suit la semaine de Pâques.

Il y a vacance aux jours de fête reconnus par l'État et depuis la fin du second semestre jusqu'à la rentrée.

Chaque professeur fait deux leçons par semaine et quarante leçons au moins dans l'année.

Les professeurs du Collège de France sont choisis et nommés à la suite des formalités suivantes :

Lorsqu'il survient une vacance, le Ministre, dans le mois qui suit, invite l'assemblée à lui faire connaître les considérations scientifiques qui peuvent justifier le maintien du titre de la chaire ou en motiver la transformation.

Cette première question résolue, l'annonce de la vacance est insérée au *Journal officiel*; la discussion des titres des candidats est ouverte un mois après la publicité donnée à cet avis. La discussion peut être continuée pendant plusieurs séances. Quand l'assemblée se juge suffisamment éclairée, elle fixe le jour où devra avoir lieu l'élection, et les professeurs sont convoqués de nouveau.

Au jour fixé, l'élection se fait par voie de scrutin. Le scrutin est réitéré jusqu'à ce que l'un des candidats ait obtenu la majorité absolue parmi les membres présents à la délibération; mais il n'est valable qu'autant que la moitié des professeurs y a pris part. Un second vote a lieu pour la présentation d'un second candidat.

Les résultats du vote sont aussitôt transmis au Ministre. La section compétente de l'Institut est alors saisie par lui et appelée à faire également une double présentation. Le Ministre choisit l'un des candidats portés sur la double liste. La nomination du nouveau titulaire est faite par décret présidentiel.

Les suppléants sont nommés par le Ministre, après avis de l'Assemblée. Leur institution n'est valable que pour une année (ou pour deux années consécutives quand ils ne font qu'une des deux leçons hebdomadaires).

Les remplaçants sont proposés par l'Assemblée et nommés par le Ministre. Leur institution n'est valable que pour un semestre (ou pour deux semestres consécutifs quand ils ne font qu'une des deux leçons hebdomadaires).

Le Collège de France est régi par un règlement fixé par décret du 1er février 1873. Le budget actuel de l'établissement est de 562.500 francs. Dans ce total ne sont compris ni le laborataire de Concarneau, ni les laboratoires de l'Ecole des Hautes-Etudes, ni les subventions allouées par la Ville de Paris à certains laboratoires, ni l'entretien des bâtiments. Ces derniers sont la propriété de l'État et sont entretenus par lui.

L'accès des laboratoires n'est accordé qu'aux personnes autorisées par les Professeurs-Directeurs et justifiant de titres scientifiques suffisants.

L'établissement est représenté au Conseil supérieur de l'Instruction publique par deux délégués élus par l'Assemblée des professeurs (1).

(1) M. Abel Lefranc, ancien secrétaire et professeur de l'établissement, a publié une *Histoire du Collège de France depuis ses origines jusqu'au premier Empire* (Paris, Hachette, 1893, 8°). Cet ouvrage comprend une liste des professeurs depuis la fondation jusqu'en 1892.

Fondation Claude-Antoine Peccot.

Mlle Peccot et Mme Ve Vimont, née Lafont, ont fait donation au Collège de France, depuis 1885, de sommes importantes destinées à être employées, sous forme de bourses annuelles, à l'encouragement des hautes études mathématiques. L'attribution de ces bourses est faite chaque année, sur le rapport de la commission compétente.

En vertu d'un décret en date du 12 août 1901, le Collège ayant été autorisé à accepter le legs universel qui lui a été fait par Mlle Julia-Anne-Antoinette Peccot, l'établissement a à sa disposition de nouvelles ressources qui augmentent les fonds disponibles de la Fondation Peccot.

Une partie de cette fondation peut être affectée, suivant les circonstances, à la création temporaire de cours complémentaires confiés à des savants âgés de moins de trente ans. Un cours de ce genre a été fait au Collège de France dans les sept dernières années. On en trouvera le résumé plus loin, à la suite de celui des professeurs de l'établissement.

Fondation Saintour.

M. Saintour a légué au Collège de France une rente de 3.000 fr. pour la fondation d'un prix annuel. Ce prix est décerné au mois de janvier par l'Assemblée des professeurs, sur la présentation qui lui est faite, alternativement et d'après un roulement spécial, par l'une des trois commissions instituées à cet effet par l'Assemblée elle-même et correspondant à peu près aux trois ordres d'enseignement du Collège (Sciences, — Sciences historiques et philologiques, — Sciences morales et politiques (1). Ces trois commissions com-

(1) L'ordre des sciences comprend les chaires suivantes : *Mécanique analytique et mécanique céleste*, *Mathématiques*, *Physique générale et mathématique*, *Physique générale et expérimentale*, *Chimie minérale*, *Chimie organique*, *Médecine*, *Biologie générale*, *Histoire naturelle des corps inorganiques*, *Histoire naturelle des corps organisés*, *Embryogénie comparée*, *Anatomie générale*, *Histoire générale des sciences*.

L'ordre des sciences historiques et philologiques comprend les chaires suivantes : *Géographie historique de la France*, *Numismatique de l'antiquité et du moyen-âge*, *Epigraphie et antiquités romaines*, *Epigraphie et antiquités grecques*, *Epigraphie et antiquités sémitiques*, *Philologie et archéologie égyptiennes*, *Philologie et archéologie assyriennes*, *Langues et littératures hébraïques, chaldaïques et syriaques*, *Langue et littérature arabes*, *Langues et littératures chinoises et tartares mandchoues*, *Langue et littérature*

prennent ensemble la totalité des professeurs. Le prix Saintour a été décerné pour la première fois en janvier 1893. L'attribution en revient en 1908 à la Commission des Sciences.

Fondation Loubat.

En vertu de deux décrets en date du 16 avril 1902 et du 28 juillet 1903, le Collège de France a été autorisé à accepter la donation faite par M. le duc de Loubat, correspondant étranger de l'Institut de France, de 9.000 fr. de rente en vue de la fondation, dans l'établissement, d'un cours complémentaire d'*Antiquités Américaines*.

Fondation de la Gazette des Beaux-Arts.

En vertu d'un décret en date du 12 août 1902, le Collège de France a été autorisé à accepter la donation faite à l'établissement par M. Charles Ephrussi, au nom et comme représentant de la *Gazette des Beaux-Arts*, en vue de la fondation d'un cours complémentaire de *Numismatique et Glyptique* pendant une période de cinq années. La fondation a pris fin en 1907.

Donation de M. M. Alicot.

M. M. Alicot, ancien député, a fait don au Collège de France, pour être mise à la dispositition du titulaire de la chaire de numismatique et de glyptique, d'une collection d'environ 1.200 empreintes en plâtre de pierres gravées antiques et modernes.

Ces empreintes, d'une exécution admirable, renfermées et clas-

sanscrites, *Langue et littérature grecques*, *Philologie latine*, *Histoire de la littérature latine*, *Histoire et antiquités nationales*, *Langue et littérature françaises du moyen âge*, *Langues et littératures d'origine germanique*, *Langues et littératures de l'Europe méridionale*, *Langues et littératures celtiques*, *Langues et littératures d'origine slave*, *Grammaire comparée*.

Dans le troisième groupe rentrent les chaires suivantes : *Psychologie expérimentale et comparée*, *Histoire des législations comparées*, *Economie politique*, *Géographie, histoire et statistique économiques*, *Histoire du travail*, *Histoire des Religions*, *Philosophie sociale*, *Sociologie et Sociographie musulmanes*, *Esthétique et histoire de l'art*, *Philosophie moderne*, *Langue et littérature françaises modernes*.

sées dans vingt boites, constituent par leur ensemble un échantillon à peu près complet de la célèbre collection d'empreintes de pierres gravées formée, dans un but commercial, vers le milieu du XIXe siècle, par un artiste romain appelé Tommoso Cadès. Les monuments originaux dont elles sont la reproduction se trouvent dispersés dans les musées publics et les collections privées de l'Europe.

Le catalogue sommaire de ces empreintes, très utiles pour les archéologues, a été publié par Eduard Gerhard, puis par E. Braun par *centuries*, dans le *Bollettino* de l'Institut archéologique de Rome, au cours des années 1831, 1834, 1839, et après un long intervalle, en 1868, avec un supplément comprenant une *centurie* formée par le graveur Odelli qui avait pris la suite de T. Cadès.

Le nombre considérable de ces reproductions, la variété et le choix des intailles moulées qui représentent toutes les époques de l'histoire de l'art, donnent un intérêt particulier à cette collection. La donation de M. Alicot est une annexe des plus utiles de la fondation du cours de numismatique et glyptique par la *Gazette des Beaux-Arts*.

Fondation G. Michonis.

M. G. Michonis a légué au Collège de France une somme importante dont les revenus doivent servir à « faire faire toutes les fois que ce sera possible par un savant ou penseur étranger désigné par les professeurs ou l'administrateur du Collège de France et qui sera, autant que les circonstances le permettront au moins une fois sur trois, un philosophe ou un historien des sciences religieuses, une série de conférences ». M. Guglielmo Ferrero, désigné par l'Assemblée des professeurs, a fait en novembre 1906, huit conférences sur *Auguste*. Deux conférenciers sont désignés pour faire en novembre 1908 les conférences de 1907 et 1908, M. Michel, de l'Université de Liège, M. Xénopol, de l'Université de Jassy.

Fondation Mors.

(Attribuée au Collège de France par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.)

M. Mors a consacré une somme de 30.000 francs à la création, pour cinq ans, d'un cours d'histoire de l'art musical. M. le Ministre de l'Instruction publique a attribué cette fondation au Collège de France et a chargé du cours M. J. Combarieu.

Fondation Arconati-Visconti.

Par décret du 17 août 1905, l'Administrateur a été autorisé à accepter, au nom du Collège de France, la donation de 50.000 francs faite par Mme la marquise Arconati-Visconti, née Peyrat, et destinée à subvenir pendant cinq années, à raison de 10.000 francs par an, aux frais d'un cours supplémentaire d'histoire générale et de méthode historique.

Administration du Collège de France

Administrateur : M. E. Levasseur.
Secrétaire : M. François Picavet.

L'Administration du Collège de France est choisi parmi les professeurs de l'établissement. Il est nommé par décret, pour trois ans, sur la proposition du Ministre de l'Instruction publique et d'après une liste de trois candidats présentés par l'Assemblée des professeurs.

Assemblée des professeurs.

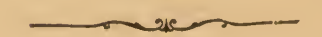
Président : M. E. Levasseur.
Vice-président : N...
Secrétaire : M. Louis Leger.

Architecte du Collège de France.

M. Gerhardt.

Professeurs honoraires.

MM. Ribot.
Bréal.
Meyer.
R. Duval.



CHRONIQUE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

1907-1908

Commençant le 1er octobre 1907

1907. 28 *septembre.* Arrêté ministériel déclarant vacante la chaire de Chimie organique.

— 10 *novembre.* Présentation, par l'Assemblée des professeurs, de deux candidats à la chaire vacante de Chimie organique, M. Jungfleisch est présenté en première ligne, M. Bouvault, en second ligne.

— 10 *novembre.* Vote par l'Assemblée des professeurs de la transformation de la chaire de Pathologie générale et comparée en chaire de Biologie générale.

— 16 *novembre.* Arrêté ministériel déclarant vacante la chaire de Chimie minérale.

— 17 *novembre.* Décret nommant M. Rubens Duval, dont la démission est acceptée, professeur honoraire.

— 24 *novembre.* L'Assemblée des professeurs déclare vacant le cours d'Antiquités américaines.

— 24 *novembre.* L'Assemblée des professeurs accepte la création d'un cours complémentaire d'Histoire et de Philologie indo-chinoises et M. Finot comme professeur de ce cours.

— 26 *novembre.* Décret transformant la chaire de Pathologie générale et comparée en chaire de Biologie générale.

— 29 *novembre.* Arrêté ministériel déclarant vacante la chaire de Biologie générale.

1908. 2 *janvier*. Décret nommant M. Jungfleisch professeur de la chaire de Chimie organique.

— 12 *janvier*. Présentation, par l'Assemblée des professeurs, de deux candidats à la chaire vacante de Chimie minérale. M. Matignon est présenté en première ligne, M. Job en seconde ligne.

— 12 *janvier*. Présentation, par l'Assemblée des professeurs, de deux candidats à la chaire vacante de Biologie générale. M. Gley est présenté en première ligne, M. Moussu en seconde ligne.

— 26 *janvier*. L'Assemblée des professeurs élit le docteur Capitan chargé du cours d'Antiquités américaines.

— 26 *janvier*. Vote, par l'Assemblée des professeurs, de la transformation de la chaire de Langue et Littérature araméennes en chaire de Numismatique de l'antiquité et du moyen âge.

— 3 *février*. Arrêté nommant le docteur Capitan chargé du cours complémentaire des Antiquités américaines.

— 3 *février*. Décret transformant la chaire de Langue et Littérature araméennes en chaire de Numismatique de l'antiquité et du moyen âge.

— 22 *février*. Décret nommant M. Matignon professeur de la chaire de Chimie minérale.

— 22 *février*. Décret nommant M. Gley professeur de la chaire de Biologie générale

— 28 *mars*. Inauguration du buste de M. Émile Deschanel.

— 31 *mars*. Décès de M. Barbier de Meynard, professeur de la chaire de Langue et Littérature arabes.

— 5 *avril*. L'Assemblée des professeurs accepte une donation de 50.000 francs, faite par Mme la marquise Arconati-Visconti, pour publications, missions ou travaux, aux chaires

d'Histoire et Antiquités nationales, de Langue et Littérature françaises du moyen âge, de Langue et Littérature françaises modernes, de Langues et Littératures de l'Europe méridionale.

1908. 5 *avril.* Présentation par l'Assemblée des professeurs, de deux candidats à la chaire de Numismatique de l'antiquité et du moyen âge. M. Babelon est présenté en première ligne, M. Mazerolle en seconde ligne.

— 8 *avril.* Décret créant au Collège de France un cours complémentaire d'Histoire et de Philologie indo-chinoises.

— 16 *avril.* Arrêté ministériel nommant M. Finot chargé du cours complémentaire d'Histoire et de Philologie indo-chinoises au Collège de France.

— 6 *mai.* Décès de M. Jean Réville, professeur de la chaire d'Histoire des religions.

— 12 *mai.* MM. Levasseur et Mascart sont élus délégués du Collège de France au Conseil supérieur de l'Instruction publique.

— 18 *mai.* Décret nommant M. Babelon professeur de la chaire de Numismatique de l'antiquité et du moyen âge.

— 10 *juin.* Décès de M. Gaston Boissier, professeur honoraire.

— 26 *août.* Décès de M. Mascart, professeur de la chaire de Physique générale et expérimentale.

OBSÈQUES DE M. BARBIER DE MEYNARD

(Jeudi 2 avril 1908)

Discours prononcé par M. E. Levasseur
Administrateur du Collège de France.

C'est en 1875 que M. Barbier de Meynard est entré au Collège de France. M. Julius Mohl, qui avait été pendant plus de vingt ans l'âme de la Société asiatique, étant mort en janvier 1876, laissait vacante la chaire de langue persane. Barbier de Meynard posa sa candidature en même temps que MM. Biberstein, Kasimirski et Stanislas Guyard. L'assemblée des professeurs le présenta en première ligne dans sa séance du 26 mars 1876 et le ministre le nomma professeur de langue persane le 9 mai de la même année.

Sa réputation l'avait désigné au choix de l'assemblée. Né en mer dans les parages de Marseille le 9 février 1826, il était alors dans la maturité de la vie, à quarante-neuf ans, et dans la plénitude de son talent. Après un séjour à Jaffa et à Jérusalem comme drogman interprète, puis en Perse comme attaché à la mission Gobineau, il était devenu, depuis son retour en France, maître-adjoint à l'enseignement des Jeunes de langue, ensuite professeur à l'École des langues orientales et il était un des membres les plus laborieux de la Société asiatique. Dès 1861, année féconde, il s'était signalé par d'importantes publications, entre autres par le *Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes*, œuvre du géographe Yakout qu'il compléta, et par le *Tableau littéraire du Khorassan et de la Transoxiane au IVe siècle de l'Hégire*. D'autres publications suivirent, particulièrement le *Supplément aux Dictionnaires turcs* qui est le pendant du *Supplément aux Dictionnaires arabes* de Dozy de Leyde et qui, sous son titre modeste, est en réalité une œuvre très complète et est devenu un livre classique. Lorsqu'il fut nommé au Collège de France,

il mettait la dernière main à un travail considérable qu'il poursuivait depuis plus de quinze ans.

La Société asiatique avait en effet chargé, en 1852, M. Derenbourg de donner une édition des *Prairies d'or* de Maçoudi. Ce savant orientaliste, qui avait déjà copié près de la moitié du manuscrit et commencé l'impression du premier volume, avait été obligé, pour faire face à ses multiples occupations, de remettre la continuation du travail aux mains de MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille. De leur collaboration sont sortis, de 1861 à 1864, les trois premiers volumes ; les six autres volumes ont été publiés par Barbier de Meynard seul de 1865 à 1875. Maçoudi, grand voyageur, avait, au IIIe siècle de l'Hégire, condensé dans les *Prairies d'or*, sorte d'encyclopédie historique et anecdotique un peu confuse, plusieurs ouvrages qu'il avait publiés antérieurement. La collation de ses manuscrits et l'interprétation de sa pensée n'étaient pas chose facile. Barbier de Meynard s'acquitta de la tâche, édition et traduction, à son honneur. En présentant au public le neuvième et dernier volume, il s'est posé la question suivante : « Cette édition obtiendra-t-elle une place, si modeste qu'elle soit, parmi tant de travaux éminents qui, de nos jours, ont agrandi le domaine de l'érudition orientale ? » Et il rappelait la légende musulmane de Salomon qui, tout en recevant de la main des djins des présents somptueux accumulés à ses pieds, accueillit avec bienveillance un fétu que la fourmi traînait péniblement. Le fétu de paille de Barbier de Meynard, Messieurs, est un monument de cette littérature orientale.

Dans le nombre de ses œuvres, je me reprocherais d'omettre ses articles du *Journal asiatique* sur les surnoms dits *Lakab*, les trois comédies en langue persane publiées en collaboration avec Guyard, la comédie de *l'Ours et le Voleur* en dialecte turc populaire, traduite et éditée par lui seul en 1889, le texte et la traduction des *Colliers d'or* et des *Pensées jaillissantes* de Zamakhshari, cet écrivain du VIe siècle de l'Hégire dont les maximes pieuses étaient très populaires dans le monde de l'Islam, enfin sa collaboration aux Historiens des Croisades.

La leçon par laquelle Barbier de Meynard a ouvert son cours en décembre 1876 est une étude sur la poésie en Perse, qui a été alors très remarquée. Pendant les dix ans qu'il a tenu la chaire de langue persane, il a lu, expliqué, commenté, entre autres auteurs, le *Boustan* de Saadi et ses opuscules, des fragments de Shah Nameh, le poème de Vis o Ramin, la traduction persane des fables de Bidpsi, donnant la petite leçon à la tra-

duction du texte et à l'analyse de la langue et l'autre à l'étude littéraire des auteurs et de leur siècle:

Cependant l'arabe l'attirait plus encore que le persan. Il y trouvait un champ de recherches plus vaste et un développement de civilisation plus varié.

Aussi, le professeur de langue et littérature arabes, Guyard, étant mort et l'Assemblée des professeurs, dans sa séance du 9 novembre 1884, ayant décidé le maintien de la chaire, plusieurs professeurs demandèrent-ils, avec l'assentiment de Barbier de Meynard dont ils se faisaient les interprètes, que celui-ci passât de la chaire qu'il occupait à la chaire vacante. L'Assemblée ayant, après examen, reconnu qu'un tel transfert était conforme à la légalité, M. Pavet de Courteille exposa les titres du candidat, lesquels n'étaient assurément pas moindres pour l'arabe que pour le persan, et le ministre, faisant droit à la proposition du Collège, nomma, le 9 janvier 1885, professeur de langue et littérature arabes Barbier de Meynard, qui commença ses nouveaux cours le second semestre de l'année 1885.

Le champ qu'allait explorer le professeur était plus que vaste ; il était immense. Barbier de Meynard pendant vingt-deux ans en a exploré d'importantes régions. Les *Séances de Nazif-el-Yazidji*, l'histoire du second siècle de l'Hégire d'après le *Divan de Moslim*, la vieille poésie dans les Mo'allakat, le *Divan des six poètes*, le *Kitâb-el-Aghâni*, grand recueil de chansons en vingt volumes que le professeur contrôlait à l'aide des traités littéraires tels que *Kitâb-el-Ikd*, les *Séances de Hamadâny*, vieux document moitié vers et moitié prose, le *Kitab-oul-Mahasina*, le *Livre des Contrastes*, qui, quel qu'en soit l'auteur, est riche en souvenirs historiques, les poésies du premier siècle de l'Hégire qu'ont inspirées surtout les tragiques événements de cette période, sont les principaux sujets qu'il a traités, revenant parfois, quand il le jugeait utile, sur les sillons qu'il avait tracés.

La vie de Barbier de Meynard s'écoulait dans le calme et dans le travail. Elle lui était douce et il avait eu, à un âge encore peu avancé, la satisfaction et l'honneur de devenir directeur de l'École des Langues orientales et d'entrer en 1878 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cet honneur est le couronnement de la carrière du savant français. Il en jouissait modestement, n'oubliant pas que, s'il était monté sur le faîte, il avait débuté comme l'humble fourmi et il aimait à tendre la main aux humbles. Tout son temps, il le consacrait à ses études, à ses leçons, à ses élèves, à l'Institut, à la Société

asiatique, et, s'il cherchait des délassements, c'était au foyer familial. Cette existence est celle des maîtres qui aiment la science et leur profession ; ils sont peu mondains. Ce sont des hommes du devoir. Barbier de Meynard était de ceux-là.

On calomnie souvent le caractère français hors de France en le traitant de frivole et de dissipé et il arrive parfois que des Français contribuent à accréditer cette calomnie. A des étrangers superficiellement informés de nos mœurs j'ai souvent dit : « Essayez d'entrer chez nous dans l'intimité des hommes d'étude et vous jugerez mieux la France. » On aurait pu les envoyer dans le cabinet de Barbier de Meynard.

Ce modeste savant était pourtant un chef incontesté des études arabes ; autour de lui se groupaient tous ceux qui avaient un nom dans le monde orientaliste français. Mais il évitait les manifestations. Une fois cependant — c'était au Congrès d'Alger de 1905 — il n'a pas pu s'y dérober, entouré qu'il fut du respect des orientalistes et surtout de l'École des lettres d'Alger dont il avait si chaleureusement encouragé les travaux. Cet accueil a été peut-être la dernière grande joie de sa vie.

Quoiqu'il fût d'une constitution saine et forte, il avait fini par sentir peu à peu le poids des années. Deux fois, en 1903-1904 et en 1905-1906, il dut prendre un remplaçant pour le semestre d'hiver.

Il n'avait pas d'enfants. La mort de sa femme laissa son foyer vide et assombrit ses vieux jours. Une maladie, qui nécessita une grave opération, le retint plusieurs mois au lit, sans altérer l'égalité de son humeur. Il s'était relevé et il avait repris ses fonctions actives. Mais il était touché. L'année dernière, il y a cinq mois, il a été forcé de reprendre le lit, et cette fois c'était pour ne plus le quitter. L'aggravation de la maladie et la faiblesse croissante du malade donnaient à ses amis les plus poignantes inquiétudes. Mais lui, malgré des souffrances cruelles et prolongées, espérait encore et profitait des jours de répit que la nature lui accordait pour réunir dans sa chambre ses chers élèves et leur continuer le bienfait de ses leçons et de ses conseils.

Ses dernières années ont donc eu des tristesses et ses derniers mois des douleurs. Barbier de Meynard méritait mieux et nous lui aurions souhaité une fin calme comme avait été le cours de sa vie. Maintenant tout est fini; son souvenir seul nous reste, mais ce souvenir est vivace et le Collège de France dont tous les professeurs lui adressent ici par ma bouche, avec leurs regrets, un suprême adieu, conservera la mémoire du

savant d'une érudition consciencieuse, solide et probe, du professeur dévoué à ses disciples, du collègue bienveillant pour tous, estimé et aimé de tous, de l'homme de bien en un mot qu'était Barbier de Meynard.

GASTON BOISSIER

Marie-Louis-Antoine-Gaston Boissier naquit à Nîmes le 15 août 1823. Il appartenait à une vieille famille de la bourgeoisie locale. Son père était notaire : un notaire malheureux, dont la fortune périclita, et qui mourut jeune, à trente-deux ans, laissant les siens dans un état voisin de la gêne. Gaston Boissier fut élevé par sa mère et par son grand-père ; il dut aussi beaucoup à l'un de ses oncles, Alphonse Boyer, qui était avocat. Il fit de brillantes études au Collège royal de Nîmes. Il conserva fidèlement le souvenir d'un de ses professeurs, qui lui inspira le goût de l'histoire : c'était Germain, alors jeune normalien, plus tard professeur et doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier, puis membre libre de l'Académie des Inscriptions. Gaston Boissier vint terminer ses études à Paris, au Collège Sainte-Barbe. Il y éprouva d'abord quelques déceptions; mais il réagit vite, grâce aux encouragements de ses maîtres, surtout de Rinn.

Il entra à l'École Normale en 1843, dans les vieux bâtiments du collège du Plessis. Il y eut pour camarades de promotion Pasteur, Manuel, Hatzfeld, Perrens. Il y connut aussi Émile Burnouf, Paul Janet, Hippolyte Rigault, Thurot, Deltour, Louis Ménard, Beaussire, Gandar, Jules Girard, Beulé, Caro, Mézières. L'École avait alors pour directeur Dubois, esprit original et célèbre publiciste. Le sous-directeur des études littéraires était Vacherot, le philosophe. Parmi les maîtres de conférences figuraient Émile Deschanel, les hellénistes Egger et Ernest Havet, les latinistes Berger et Rinn, les critiques Gérusez et Nisard, l'historien Wallon, les philosophes Saisset et Jules Simon. Gaston Boissier sut apprécier ces maîtres célèbres; mais aucun d'eux ne paraît avoir exercé sur lui une influence tout à fait décisive, puisqu'il allait chercher sa voie pendant quinze ans. Il n'en garda pas moins à l'École le plus fidèle souvenir, et il aimait à déclarer qu'il lui devait tout.

Agrégé des lettres en 1846, il suivit tranquillement la carrière tracée d'avance. Envoyé d'abord comme professeur de Rhéto-

rique au collège d'Angoulême, il y eut la nostalgie du pays natal. Dès le mois d'octobre 1847, il échangeait cette chaire contre celle de Nîmes, qu'il garda pendant dix ans. Il commença par s'y laisser vivre, se contentant de publier quelques courtes notices d'histoire locale et de siéger à l'Académie du Gard. Son ambition était alors de se fixer dans quelque Faculté bien ensoleillée de son cher Midi. Il s'intéressait surtout au théâtre. C'est de ce côté qu'il chercha les sujets de ses thèses, préparées sans hâte, et présentées en 1857 à la Sorbonne. La thèse française avait pour titre : *Le poète Attius. Étude sur la tragédie latine pendant la République*. La thèse latine : *Quomodo Græcos poetas Plautus transtulerit*. C'étaient deux brochures de 141 et 59 pages : deux dissertations, aujourd'hui bien vieillies, à la mode du temps. Mais le choix même des sujets dénotait la curiosité d'esprit et le goût des études latines. Ces thèses eurent un véritable succès, qui décida de l'avenir.

Le nouveau docteur commençait à chercher autour de lui la paisible Faculté de ses rêves, quand brusquement, par une sorte de coup d'État, dans l'automne de 1857, il fut appelé d'office au lycée Charlemagne, alors le grand centre des études littéraires. Pour ses débuts dans la capitale, on lui confiait la première Rhétorique de France. Il y obtint aussitôt un éclatant succès, et sa réputation se répandit dans le monde universitaire. Veuf depuis quelques années, il se reconstitua un foyer en 1860 : il épousa la fille d'Eugène Burnouf, qui fut pour lui pendant quarante-sept ans, jusqu'à sa mort (7 avril 1907), la compagne dévouée des bons et des mauvais jours.

Cependant, M. Boissier prenait goût aux recherches personnelles. En 1859, il avait conquis à l'Académie des Inscriptions le prix Bordin, avec un savant mémoire d'où il tira en 1861 un livre très solide et très neuf : l'*Étude sur la vie et les œuvres de M. Terentius Varron*. Deux ans plus tard, en 1863, il donna encore un Mémoire intitulé *Recherches sur la manière dont furent réunies et publiées les lettres de Cicéron*. A ce moment, on aurait pu le croire orienté vers les études de pure érudition. Mais déjà la fortune le poussait d'un autre côté.

Il venait de faire une première apparition au Collège de France : en 1862, pendant quelques mois, il y remplaça Ernest Havet dans la chaire d'éloquence latine. L'année suivante, il débutait à la *Revue des Deux Mondes* : il y donnait son premier article le 1er avril 1863, sur le Testament politique d'Auguste, puis un second article sur Atticus. Ce fut le commencement d'une collaboration régulière et féconde, qui a duré quarante-

cinq ans, et qui s'est terminée seulement le 15 août 1907, avec un article sur la suppression des Académies au temps de la Terreur. On n'imagine pas M. Boissier sans la *Revue des Deux Mondes*, où l'on essaiera en vain de le remplacer.

Bientôt, l'École Normale et le Collège de France allaient se disputer l'auteur de *Cicéron et ses amis*. Il les mit d'accord en se dédoublant; et nul ne le regretta. Nommé maître de conférences à l'École Normale en 1865, il y fut chargé d'abord de l'enseignement du français ; mais, dès l'année suivante, il passa au latin, qu'il ne quitta plus. Il y a continué son enseignement jusqu'en 1899, et ne démissionna qu'en 1903. Il y conquit vite une très grande autorité, et y forma d'innombrables générations d'humanistes. En 1883, lors de la démission d'Ernest Havet, il fut élu président de l'Association des anciens élèves, et ne résigna ces fonctions qu'en 1906. Il a montré toujours le plus grand dévouement à l'École, dont il avait la fierté, et dont il a cherché à défendre l'autonomie.

L'année même où il débutait à l'École Normale, en 1865, il remplaça Constant Martha au Collège de France, comme suppléant de Sainte-Beuve, dans la chaire de Poésie latine. Il devint titulaire en 1869, à la mort de Sainte-Beuve. En 1885, la chaire de Poésie latine fut transformée en chaire d'Histoire de la Littérature latine. Mais ce n'était là qu'un changement d'étiquette, et M. Boissier n'eut point à modifier beaucoup son programme. Il a rempli ses fonctions en toute conscience, et avec un succès retentissant. Sauf de courtes interruptions, que lui imposa dans les dernières années l'état de sa santé, il a professé au Collège de France pendant plus de quarante ans, jusqu'au moment où il prit sa retraite, en juillet 1906.

A ces deux enseignements, dont chacun était lourd, s'ajoutaient bien d'autres besognes. C'était d'abord la collaboration périodique à la *Revue des Deux Mondes*. Puis c'étaient, à de plus longs intervalles, des articles dans d'autres revues : la *Revue de l'Instruction publique*, la *Revue critique*, la *Revue de philologie*, plus tard, le *Journal des Savants*, dont M. Boissier fut nommé *auteur*, c'est-à-dire collaborateur régulier, en 1879. Enfin, et surtout, c'étaient ses livres, nés le plus souvent d'une synthèse de ses articles ou d'une mise au point de son enseignement.

Nous avons mentionné déjà ses deux thèses et son excellente monographie sur Varron. En 1865, date décisive de sa carrière, parut le livre dont le succès éclatant le classa hors rang : *Cicéron et ses amis*. Pendant les années qui suivirent, M. Boissier,

absorbé par son enseignement, sembla se recueillir. Mais, déjà, les échos des Revues annonçaient au public lettré ce qui allait sortir de ce recueillement : en 1874, les deux volumes sur *La religion romaine d'Auguste aux Antonins* ; en 1875, *L'opposition sous les Césars*. A ce moment, M. Boissier voulut voir de ses yeux les résultats des grandes fouilles qui renouvelaient notre connaissance du monde romain, et il partit pour l'Italie. Il en rapporta de nouveaux livres et de nouveaux succès : en 1880, les *Promenades archéologiques, Rome et Pompéi* ; en 1886, les *Nouvelles promenades archéologiques, Horace et Virgile*. Évidemment, il prenait goût aux excursions. Aussi ne se fit-il pas trop prier, quand des éditeurs avisés pressèrent l'ami de Cicéron de présenter au public les amis d'une marquise et d'un terrible duc dans la collection des *Grands écrivains français* : d'où ces discrets et charmants volumes sur *Madame de Sévigné* (1887) et sur *Saint-Simon* (1892), passe-temps d'historien et récréation de latiniste. Ce n'étaient là que des coquetteries de lettré, même dans la pensée de l'auteur. Depuis quelques années, le choix des sujets de cours et les articles de Revue indiquaient nettement que le problème complexe des rapports du paganisme et du christianisme hantait l'esprit du professeur et de l'écrivain : de ce problème, il apporta sa solution en 1891, dans les deux volumes d'un ouvrage original qui est probablement son chef-d'œuvre, *La Fin du paganisme*. Après ce vigoureux effort de psychologie historique, le voyage et l'archéologie étaient de bonne hygiène. L'auteur partit donc pour l'Afrique, où l'appelaient les merveilleuses évocations de la science française en ces vieux pays romains. Il fut enchanté, et ne le cacha pas en 1895, dans son *Afrique romaine*. Cependant, malgré sa belle humeur, il commençait à sentir le poids de ses soixante-quinze ans. Devenu forcément plus casanier, il revint naturellement à ses premières amours, aux classiques qui avaient souri à sa jeunesse et illustré son nom. Il leur a payé sa dette dans ses dernières œuvres, qui sont comme son testament littéraire : en 1903, *Tacite* ; en 1905, *La conjuration de Catilina*.

Cette activité si féconde, ces livres partout répandus, ces cours applaudis, et tant de générations d'élèves ou d'auditeurs claironnant leur reconnaissance aux échos de la renommée, avaient fait de M. Boissier l'une des gloires et l'une des forces du haut enseignement français. Aussi les honneurs pleuvaient sur lui ; et souvent, avec les honneurs, tombaient des charges nouvelles. Il fut longtemps directeur à l'École des Hautes-Études, dont il avait connu les temps héroïques. Pendant bien

des années, il a représenté l'École Normale au Conseil supérieur de l'Instruction publique. Il appartenait à deux sections de l'Institut : à l'Académie Française, où il avait été élu le 8 juin 1876, à la place de Patin ; à l'Académie des Inscriptions, où il remplaça Léon Renier le 22 janvier 1886. Il succéda à Renan, en 1892, comme administrateur du Collège de France ; et il ne résigna ces fonctions, en 1895, que pour succéder à Camille Doucet comme Secrétaire perpétuel de l'Académie Française. Chemin faisant, il gravissait les échelons de la Légion d'honneur, jusqu'au grade de Grand-Officier. Non seulement il a compté parmi ses amis d'illustres savants étrangers, Th. Mommsen, Hirschfeld, Gomperz, Diels, Helbig, Comparetti, Salinas et d'autres ; mais il était associé ou correspondant de nombreuses Académies étrangères, des Académies de Berlin, de Buda-Pest, de Prague, de Cracovie, de Bologne, de Londres, de Saint-Pétersbourg.

S'il portait allègrement le poids de sa réputation et des honneurs, comme le poids des années, il n'était pas insensible à ces hommages qui étaient la récompense d'une vie de travail et d'étude. Ses amis et ses élèves n'ont pas oublié cette journée du 15 novembre 1903, où ils se réunirent dans le salon de l'Académie pour fêter le 80e anniversaire du maître, pour lui offrir ce volume de *Mélanges Boissier*, auquel tous avaient voulu collaborer, et où figuraient, avec les signatures françaises, celles de vingt-quatre savants étrangers, de tous pays. Ce jour-là, on vit une larme dans l'œil de l'ironiste. Il savait être à l'honneur comme à la peine. Jusqu'au bout, il a fait bon visage à la vie qui lui souriait, même à la douleur, qui ne l'a pas toujours épargné. Et quand parfois, dans ses dernières années, il voyait avec sa santé faiblir sa vaillante humeur, vite il écartait, d'un geste et d'un bon mot, cette ombre de mélancolie. Chaque automne, il revenait rajeuni de son jardin de banlieue. Pourtant, lorsqu'au printemps dernier il partit pour Viroflay, il laissait entendre qu'il n'en reviendrait pas. Il s'y est éteint doucement, le 10 juin 1908, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Il faudrait bien des pages pour analyser et définir avec quelque précision son œuvre si riche et si variée. On doit y renoncer ici, sur le lit de Procuste de cet *Annuaire*. Pourtant, l'on doit au Collège de France d'indiquer du moins, en quelques mots, ce qu'a été l'enseignement d'un de ses maîtres les plus illustres.

M. Boissier a été un professeur incomparable. Il avait d'abord la loyauté du métier : il n'a jamais parlé que de ce qu'il con-

naissait bien, et avec un rare scrupule d'exactitude. Puis, il avait l'esprit lucide et le regard pénétrant; il excellait à débrouiller les questions obscures, à tirer une idée d'un amas de faits. Il était éloquent, mais à sa façon. Avec sa voix inégale, mais prenante, spirituelle et mordante, avec sa phrase hachée et parfois heurtée, avec son imagination alerte et ses brusques saillies, c'était le plus attrayant des causeurs et des conférenciers. Ses cours étaient un mélange exquis de science solide et discrète, de bonne grâce et d'esprit, de bons mots et d'anecdotes, de toutes choses enfin, sauf l'ennui.

Au lycée Charlemagne, tout en préparant des bacheliers pour la Sorbonne et des recrues pour l'École normale, il révélait à ses élèves le monde antique; il glissait de l'esprit entre les lignes des discours latins ou des programmes ; on l'avait surnommé *Gaston Phébus*. Mais c'est à l'École Normale que put s'épanouir son talent de professeur. Dans sa conférence d'agrégation, il dirigeait les explications des candidats ou critiquait leurs leçons, trouvant toujours le point faible et le mot juste, fût-il mordant. Dans ses deux autres conférences, il faisait chaque année un cours complet de littérature latine : toujours le même en apparence, mais toujours mis au point, et toujours nouveau par l'ingéniosité des aperçus, par l'intonation, par la fantaisie du détail, par la franchise d'une personnalité qui animait jusqu'aux dates. Il y avait de tout dans ce cours : critique littéraire ou historique, bibliographie, philologie, grammaire, archéologie, épigraphie, des faits, des idées, et de l'esprit de vaudevilliste. Rien n'était plus vivant et plus suggestif. Le maître se serait fait entendre d'un sourd; il aurait convaincu Attila de la beauté des lettres latines.

Au Collège de France, il professait chaque année deux cours très différents. A sa petite leçon, où il expliquait l'un des auteurs du programme d'agrégation, il retrouvait ses normaliens, avec des étudiants de Sorbonne et quelques auditeurs bénévoles. Là, il ne craignait pas de laisser voir son érudition. Il commentait son auteur avec précision, mêlant l'histoire ou l'archéologie à la critique du texte, les souvenirs personnels à la philologie. A son grand cours, c'était un autre public, très nombreux : des professeurs, des étrangers, des dames, des abbés, des officiers en retraite, des désœuvrés, admirateurs d'Horace et du conférencier. Ici, l'orateur changeait de méthode. Il cachait sa science, parlait d'abondance, se livrait à sa verve, allant du passé au présent, du sérieux à la raillerie, de la citation à l'anecdote : tour à tour grave, ironique ou narquois, au

hasard de l'improvisation. Une atmosphère de gaieté emplissait la salle. Et tout le monde sortait ravi.

Dans ce cours, M. Boissier a traité les sujets les plus variés. Sa première leçon d'ouverture, que nous avons retrouvée, est du 20 janvier 1862 : il remplaçait provisoirement Ernest Havet, et il parla des correspondants de Cicéron. Quand il revint au Collège de France, en 1865, il suppléait Sainte-Beuve dans l'autre chaire de latin, dont il hérita en 1869; jusqu'en 1885, il dut s'enfermer dans le domaine de la poésie. En 1865-1866, il étudia Juvénal et la société romaine sous l'Empire ; en 1866-1867, la religion romaine dans Virgile; en 1867-1868, la *Pharsale* de Lucain; en 1868-1869, les poètes latins de l'époque chrétienne ; en 1869-1870, la religion romaine d'Auguste aux Antonins; de 1871 à 1874, le théâtre latin ; de 1874 à 1877, la poésie latine à l'époque chrétienne; de 1877 à 1880, l'histoire de l'épopée à Rome ; de 1881 à 1884, la vie et les ouvrages d'Horace ; en 1884-1885, la poésie chrétienne au ɪvᵉ siècle. C'est alors que la chaire de Poésie devint une chaire d'Histoire de la littérature latine. M. Boissier, qui préparait la *Fin du paganisme*, profita de cette circonstance pour renouveler son enseignement : de 1885 à 1888, les *Lettres* de saint Augustin; en 1888-1889, les écrivains latins du ɪvᵉ siècle. Dans ses dernières années, il revint aux classiques, et, presque toujours, aux sujets familiers du temps de ses débuts : en 1889-1890, l'éloquence romaine jusqu'à Cicéron; de 1890 à 1893, l'histoire du théâtre latin ; en 1893-1894, la vie et les œuvres de Sénèque ; de 1894 à 1899, Tacite; en 1899-1900, Juvénal; de 1900 à 1902, l'éloquence et l'éducation oratoire chez les Romains ; en 1902-1903, la conjuration de Catilina dans Salluste et dans Cicéron ; en 1904-1905, le théâtre de Plaute. Il se proposait d'étudier, en 1905-1906, le théâtre de Térence; la maladie l'ayant empêché de suivre son programme, il exposa en quelques leçons les origines de l'idée d'*humanitas* chez les Romains.

Ce relevé des affiches de cours, qui pourrait sembler aride, est fort instructif. Il démontre jusqu'à l'évidence qu'il a existé presque toujours une étroite relation entre les cours du professeur et les articles ou les ouvrages de l'écrivain. C'est ce qui explique que M. Boissier ait pu mener de front tant de besognes diverses. Il continuait son enseignement dans les Revues ou dans ses livres, qui n'étaient qu'un moyen d'atteindre un public de plus en plus nombreux. De part et d'autre, la matière est la même; il n'y a de différence que dans la mise en œuvre ; et encore bien des articles sont-ils, sans modification,

devenus des chapitres. C'est là le point faible des livres de M. Boissier, qui n'ont pas la forte unité interne des ouvrages conçus à loisir et patiemment exécutés dans l'effort d'une pensée solitaire. Mais c'est aussi l'une des causes du succès de ces livres, dont l'auteur est toujours resté en communion avec le public.

Qu'il enseignât dans une chaire ou dans un fauteuil, dans un livre ou dans une Revue, M. Boissier était avant tout un humaniste. Des maîtres d'autrefois, il avait la sûreté du goût, la curiosité, et l'horreur des spécialisations à outrance. Il avait hésité pendant quinze ans sur la voie à suivre, parce que la souplesse de son esprit lui permettait le choix entre des directions différentes. Quoiqu'il eût joué tout enfant dans les arènes de Nîmes, il songea d'abord à écrire une thèse sur Larivey et à entreprendre une histoire du théâtre en France. Il contait lui-même qu'il était devenu latiniste par accident. Et il était devenu latiniste sans renoncer à rien : il savait parler de Saint-Simon ou de Flaubert comme de Cicéron. Mais, comme les humanistes, il goûtait surtout les classiques, ou ce qui leur ressemblait. Il n'oublia jamais qu'il avait dû son premier grand succès à Cicéron.

Seulement, cet humaniste avait subi profondément l'influence de l'érudition allemande et de notre école historique. Comme Renan ou Taine, comme Fustel ou Mommsen, il avait la passion de l'histoire, le respect du document et du texte ; comme eux, il visait à une résurrection complète du passé par l'étude du milieu, des diverses manifestations intellectuelles ou sociales des hommes d'une même génération. Sa critique n'est pas littéraire, à proprement parler; elle est surtout historique. Il n'analyse pas les œuvres en elles-mêmes, mais pour y chercher l'homme et la société. Il a appliqué une méthode de plus en plus érudite, interrogeant les inscriptions et les ruines autant que les textes. Malgré ses préférences de lettré pour les classiques, ses instincts d'historien l'ont entraîné à étendre le champ de ses études : il a écrit des *Promenades archéologiques*, il a poussé son enquête vers l'âge archaïque et vers l'époque chrétienne, il a exploré presque tout le domaine de l'histoire de Rome.

Ce qui l'attire avant tout, c'est l'âme des individus et des peuples. Historien psychologue d'une rare pénétration, il excelle à démêler le caractère d'un homme ou l'esprit d'une œuvre, la vie interne d'une société ou d'une religion. Il est séduit par les grandes et larges questions : état du monde à la fin de la

République, œuvre d'Auguste, évolution de la religion romaine ou du système impérial, fusion du christianisme et du paganisme.

Avec cela, un tempérament d'*essayist*, comme Macaulay ou Carlyle, Taine ou Sainte-Beuve. Même quand il veut traiter un vaste sujet, ce sujet se présente à son esprit sous la forme d'une série d'*Essais*, de tableaux successifs. De là vient que toutes ses études ont pu d'abord entrer si facilement dans le cadre d'un article de Revue; de là vient aussi qu'il a pu, avec des articles, composer de grands ouvrages.

Dans la mise en œuvre, il reste un humaniste, très classique, vrai Français de Nîmes, avec le besoin d'y voir clair et d'être clair, un sens critique aiguisé, l'instinct des solutions moyennes, de la composition harmonieuse et du style élégant, un goût délicat qui le porte à ne retenir que la fleur de l'érudition et des choses. Il aime à expliquer l'antiquité par les allusions au temps présent, comme à instruire ses contemporains par l'exemple du passé. Enfin, l'on surprend chez lui un art très classique, et très cicéronien, d'agrandir une question, de rattacher le détail à l'idée générale, l'individu à un groupe, l'histoire d'une société à l'histoire de l'humanité. L'écueil est l'abus des généralités, des digressions, des hors d'œuvre; et l'on ne saurait affirmer que l'auteur de la *Fin du paganisme* ait toujours évité le danger. Mais cette méthode plaît assurément au public français; et elle contribue au succès d'un livre.

L'enseignement de M. Boissier s'explique en partie par son caractère. C'était un méridional, mais un méridional de Nîmes, prudent et avisé, plein de tact, aussi adroit que vif, d'un remarquable sens pratique, affiné encore par le commerce des anciens et les salons de Paris; ironiste, avec un goût sûr et de l'esprit à revendre; philosophe à la mode d'Horace, sans aucune impatience de parvenir, ce qui ne l'empêcha pas de saisir les occasions. De ses compatriotes, il avait la bonne humeur, l'amour de la causerie, un optimisme tranquille qui le soutenait dans les épreuves : en 1871, pendant la guerre civile, il commentait les comédies de Plaute au Collège de France, comme autrefois Jean Passerat au milieu des troubles de la Ligue.

Tous ces traits se retrouvent dans son enseignement et dans ses livres. Je ne parle pas de l'esprit et de la bonne humeur, qui éclatent partout. Mais voyez son optimisme. Il croit que dans le monde et dans l'histoire tout finit par s'arranger : il réconcilie d'office Rome et les provinces, les vainqueurs et les vaincus, l'Empire et la République, le christianisme et le paga-

nisme. Voyez sa philosophie de la vie, dans ses portraits de Cicéron, d'Horace ou de Tacite. Voyez son sens pratique : il s'attache à ce qui lui paraît utile, dans l'acception intelligente du mot. Il n'aime pas la recherche érudite pour elle-même, pour la joie de la découverte ; il l'aime pour le profit qu'en tire un bon humaniste, pour ce qu'elle nous apprend sur les classiques et sur leur temps. Voyez l'effet de son tempérament. Il était trop vif, trop primesautier, pour s'astreindre aux minutieuses enquêtes de l'épigraphie ou de la philologie; il laisse à d'autres le soin de découvrir et de dégrossir les matériaux, il intervient pour les mettre en place et pour construire. De même, il n'était pas homme à entreprendre une de ces longues œuvres qui absorbent toute une vie ; s'il conçoit un vaste ensemble, il l'exécute par fragments ; jusque dans ses grands ouvrages, on retrouve les intervalles, les soubresauts et les caprices de l'*essayist*. Enfin, il adorait la conversation, et causait comme personne. Or, toute son œuvre est une conversation avec le public : ses cours, ses articles, ses discours académiques sont des causeries sur ses voyages ou ses lectures; ses livres mêmes sont une façon de causerie, dans le fond comme dans le ton.

C'est ainsi qu'il s'est peint lui-même sans y songer, en écrivant ou en parlant. Professeur ou écrivain, il a donné pendant cinquante ans ce spectacle rare : un orateur toujours sincère, un auteur qui ressemble à ses livres, un humaniste très bien informé, un historien très lettré, un ironiste bienveillant, un homme en place qui paraît toujours à sa place, un fonctionnaire qui met de l'esprit dans l'accomplissement du devoir, un homme de mérite qui arrive à tout sans rien sacrifier de sa dignité.

Paul MONCEAUX.

JEAN RÉVILLE

C'est le 25 octobre 1906 que mourait Albert Réville, le premier titulaire de la chaire d'histoire des religions au Collège de France. Le 16 décembre l'Assemblée des Professeurs votait le maintien de la chaire. Le 19 janvier 1908, elle présentait, en première ligne, Jean Réville. Mis en tête de la présentation par l'Académie des sciences morales et politiques, il était nommé, par décret du 18 mars, professeur d'histoire des religions.

*
* *

Sa vie avait été jusque-là bien remplie. Né le 6 novembre 1854 à Rotterdam, il avait fait ses études au gymnase de cette ville. Bachelier ès-lettres à Paris, il avait étudié la théologie à Genève et suivi une année les cours de Berlin et de Heidelberg. En 1885, il était docteur en théologie de la Faculté de Paris.

Pasteur à Sainte-Suzanne (21 décembre 1880), pasteur aumônier à Henri IV (19 mai 1883), il devenait, en 1883, directeur de la *Revue de l'Histoire des Religions*. En 1886 (1er février), il était nommé maître de conférences et secrétaire de la section des sciences religieuses à l'École des Hautes Études ; en 1894 (19 décembre), maître de conférences à la Faculté de théologie protestante de Paris. Directeur adjoint (5 février 1900), puis directeur (26 février 1905) à l'École des Hautes-Études, il était professeur-adjoint à la Faculté de théologie (15 mars 1902) et enfin professeur honoraire à l'Université de Paris (3 août 1906), quand la Faculté de théologie cessa d'être un établissement public par suite de la séparation des églises et de l'État.

Ses titres, comme savant et comme professeur, furent présentés par M. Philippe Berger à l'Assemblée des Professeurs. Ils étaient considérables. Jean Réville avait fait des conférences très favorablement accueillies au Musée Guimet, à l'Université de Strasbourg, dans plusieurs villes de France, à l'Exposition universelle de Saint-Louis. Son enseignement à l'École des

Hautes-Études, à partir de 1886, avait porté sur l'histoire et la littérature chrétiennes des quatre premiers siècles, sur celles du XVIe siècle, sur l'histoire de la théologie critique et des études religieuses au XIXe siècle. A la Faculté de théologie, il avait enseigné l'histoire littéraire du christianisme pendant les six premiers siècles de notre ère, en marquant ses rapports avec la littérature non chrétienne. Dès 1899, il y avait introduit l'histoire générale des religions : successivement il s'était occupé des religions des peuples non civilisés et des principales religions historiques, à l'exception de l'islamisme, du judaïsme et du christianisme.

Nombreuses étaient les publications qui recommandaient sa candidature. Par deux études sur Philon : *Le Logos d'après Philon d'Alexandrie* (1877), *la Doctrine du Logos dans le IVe Évangile et dans les œuvres de Philon* (1881), dont il convient de rapprocher un volume remarquable sur le *IVe Évangile, son origine et sa valeur historique* (1900, 2e éd., 1902), il avait montré, avec précision, l'originalité de Philon et la part qui lui revient dans la formation des doctrines chrétiennes. Dans la *Religion à Rome sous les Sévères* (1884), Jean Réville avait étudié le syncrétisme religieux de la société païenne et les religions orientales qui envahissaient le monde gréco-romain, A la demande du professeur Harnack, l'ouvrage fut traduit en allemand par G. Krüger, sous le titre *Die Religion zu Rom unter den Severen* et eut, en 1906, une seconde édition, *Die Religion der römischen Gesellschaft im Zeitalter des Synkretismus*. Se plaçant à un point de vue pratique, il s'efforçait, avec les *Origines de l'Épiscopat*, d'exposer la formation du gouvernement ecclésiastique au sein de l'Église et dans l'empire romain (1894). M. Philippe Berger affirmait donc, avec raison, que Jean Réville apparaissait, après Renan et Harnack, comme un historien éminent des Origines du christianisme, appliquant avec sagacité la méthode qui consiste à replacer les religions dans leur milieu historique et à discerner les éléments multiples qui ont concouru à leur formation.

Dans la *Revue d'Histoire des Religions*, qu'il ouvrait aux représentants des tendances les plus diverses, et dans d'autres Revues auxquelles il collaborait, il publiait de nombreux comptes-rendus, des chroniques relatives à l'enseignement de l'histoire des religions, des articles où il faisait connaître les résultats obtenus par les recherches nécessaires pour ses cours. Il traita ainsi du Mithriacisme, à deux reprises différentes, d'Ignace d'Antioche, du Livre d'Enoch, du verset 17 du

Psaume XXII, — qu'on peut réunir à sa brochure sur le Prophétisme hébreu — d'Erasme et de Luther, des Progrès de l'histoire ecclésiastique au XIXe siècle et de son état actuel, de l'Illustration de l'histoire ecclésiastique par quelques traits de la propagation du christianisme à Madagascar, etc.

Il abordait plus spécialement l'histoire des religions dans des articles fort bien documentés. C'est ainsi qu'il étudiait l'évolution religieuse chez les Anglais, les Américains et les Hindous, qu'il signalait la complexité des mythes et des légendes, qu'il exposait les controverses relatives à la méthode en mythologie comparée et l'état actuel des recherches sur la mythologie germanique. Puis il esquissait la méthode et le rôle de l'histoire des religions, montrait la place qu'elle a tenue à l'Exposition universelle de 1889 et se demandait comment elle est enseignée aux États-Unis et en Europe, ce qu'elle est et devrait être dans les Universités et Hautes Ecoles, comme dans l'éducation religieuse. Enfin considérant la théologie comme une partie intégrante de l'enseignement universitaire, il cherchait ce que l'histoire des religions peut devenir dans les Facultés de théologie, et comment elle se constituera à côté de l'histoire ecclésiastique.

*
* *

Le 17 avril 1907, Jean Réville ouvrait son cours au Collège de France. Il annonçait son ferme dessein de maintenir dans l'enseignement «la pleine liberté spirituelle, la généreuse tolérance, la passion désintéressée de la vérité, la scrupuleuse fidélité à la conscience scientifique ». Mais la tolérance n'est pas le dédain; car l'histoire lui apprend que la religion a joué un rôle capital pour la vie individuelle et sociale chez les peuples de civilisation primitive, dans la cité antique, dans les grandes civilisations de l'Orient, en Europe, pendant le Moyen-Age, la Renaissance et depuis le XVIIe siècle dans la lutte entre les institutions religieuses et l'esprit moderne, de plus en plus scientifique et démocratique.

L'histoire des religions, c'est l'histoire de l'humanité tout entière, celle de l'âme humaine à travers le temps et l'espace. Par conséquent elle dépasse les forces d'un seul homme et exige des spécialistes de plus en plus nombreux. Mais il ne faut pas cependant renoncer aux études d'ensemble. Si la spécialisation est la condition de la production scientifique, si elle enrichit nos connaissances, elle retrécit l'horizon et fausse le sens de la réalité. A côté des recherches spécialisées, il y a place pour les études synthétiques qui dégagent, de toutes les

analyses, les enseignements qu'elles contiennent, qui permettent de voir de haut la réalité pour la bien comprendre.

Aussi Jean Réville se proposait-il d'utiliser les travaux accomplis dans les différents domaines, religions sémitiques, religions de l'Égypte, religions de la Chine, de l'Inde, de l'Europe primitive, comme des matériaux propres à construire une histoire plus vaste où toutes ces religions seraient rétablies dans leurs relations historiques, soit les unes à l'égard des autres, soit avec les milieux où elles ont agi. La pratique de la méthode historique et critique, qui s'acquiert surtout par l'étude des origines du christianisme, permet de vérifier la valeur des documents ainsi rassemblés, d'autant plus que les érudits « fournisseurs de l'histoire des religions » se contrôlent déjà les uns les autres sans aucune indulgence. Et il ne s'agissait pas d'ailleurs, pour Jean Réville, de faire une œuvre définitive et infaillible, mais de proposer ce qui lui paraissait être la vérité historique, en invitant ses auditeurs à examiner chacune de ses assertions.

Pendant le semestre d'été, Jean Réville voulait étudier les phases successives de l'histoire des religions jusqu'à nos jours, passer en revue les diverses écoles pour montrer ce qu'on doit à chacune, mais surtout pour rester simplement historien, pour n'accepter et n'imposer aucun système, car la réalité vivante est infiniment plus variée, disait-il, que ne la représentent nos hypothèses et nos constructions.

Pour l'année suivante, Jean Réville annonçait son intention d'examiner les affluents religieux du monde antique, de faire l'analyse et la synthèse des facteurs qui ont constitué la mentalité religieuse, le corps de doctrines et d'institutions sur lesquelles le monde occidental a vécu jusqu'à l'avènement de la science dans les temps modernes. Il ne se dissimulait pas que le programme était vaste, puisqu'il s'agissait d'une histoire synthétique des religions du monde antique, considérées comme la préparation historique de ce qui formera la base du développement religieux dans la civilisation du moyen âge et des temps modernes, mais il espérait — et nous espérions tous — qu'il mènerait l'œuvre à bonne fin, grâce à ses recherches antérieures et à la continuité d'un travail que rendait plus facile sa connaissance solide de l'anglais, de l'allemand et du hollandais.

Ce que Jean Réville voulait surtout mettre en lumière, c'était l'élément religieux, en pénétrant jusqu'aux sentiments et aux émotions qui ont engendré les multiples manifestations de la

religion chez les peuples divers, jusqu'aux expériences intimes qui en ont fait pour eux la valeur. Car, disait-il, si les rites, les mythes, les institutions et les doctrines, les croyances et les pratiques sont les expressions différentes par lesquelles se traduit la religion, c'est dans l'âme humaine, dans l'imagination, dans le cœur, dans la raison, dans la conscience, dans les instincts et dans les passions qu'il faut chercher l'explication dernière et véritable des phénomènes religieux. Sans doute les rites, doctrines et institutions ont été conditionnés par l'état général de la civilisation, comme les usages, les doctrines et les groupements sociaux; mais les premiers, qui ont un élément religieux, prennent, à la différence des seconds, un caractère sacré; ils jouissent d'une autorité qui leur assure une durée supérieure, qui les fait même survivre à la civilisation dont ils ont fait partie, jusqu'à ce que d'autres pratiques, d'autres doctrines, d'autres institutions, plus adéquates à la civilisation, donnent à l'âme humaine plus de confiance, de contentement, d'espérance et de calme.

Ainsi l'historien doit se demander quels ont été les rites, les doctrines, les institutions, puis en quoi ces rites, doctrines et institutions ont apporté aux besoins religieux de l'homme une satisfaction qui en fût pour lui la justification. Il cherchera ainsi à en établir la valeur religieuse, non pour nous, mais pour ceux qui les ont acceptés et pratiqués. Pour cela, il se remettra au point de vue des hommes du passé, il tâchera de saisir leur mentalité, de revivre avec eux les expériences intimes, les sentiments, les émotions qu'ils ont éprouvés ; il usera s'il le peut, de cette espèce de divination qui, selon Renan, est plus nécessaire à l'historien des religions qu'à tout autre.

En résumé tout constater, tout comprendre et faire comprendre — ce qui ne veut pas dire tout approuver dans la vie religieuse de l'humanité — tous les sentiments, toutes les émotions, toutes les terreurs, toutes les joies, toutes les révoltes, toutes les résignations, voilà l'idéal dont s'inspirait Jean Réville, « en s'efforçant de n'être pas trop indigne de celui qui lui a laissé son œuvre à continuer. »

*
* *

Pendant le 1er semestre de 1907-1908, Jean Réville traita des relations des premiers récits de la Genèse avec les mythes et légendes des autres religions. Il commença l'étude de la formation religieuse du monde antique, en exposant la nature et la

genèse des éléments sémitiques. Pour le second semestre, il avait conservé le même programme. Des pourparlers étaient engagés pour publier, dans la Bibliothèque du Musée Guimet, son cours sur les phases successives de l'histoire des religions. La librairie Leroux éditait en mai un volume sur l'Eucharistie. Mais le professeur ne remonta pas dans sa chaire : il mourut le 6 mai 1908, après avoir supporté courageusement une douloureuse opération.

Jean Réville est mort trop tôt pour sa famille, qui avait besoin de son affection et de sa direction ; pour ses amis, qui ne trouvaient en nul autre de relation plus agréable et plus sûre ; pour le Collège de France, où son enseignement réunissait des auditeurs nombreux et attentifs ; trop tôt enfin pour la science, car il eût donné, à l'histoire des religions, une œuvre capitale, érudite et consciencieuse, pénétrante et compréhensive, à laquelle il était admirablement préparé et que nous ne saurions trop regretter.

François Picavet.

La notice sur M. MASCART, *paraîtra dans l'Annuaire de* 1909.

RÉSUMÉ DES COURS

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

Mécanique analytique et mécanique céleste.

M. Maurice LÉVY, membre de l'Institut, Académie des Sciences, professeur.

M. HADAMARD, suppléant.

La première partie du cours a été consacrée aux principes généraux servant à discuter les trajectoires de la dynamique : invariants intégraux, région attractive, etc., et, d'autre part, à ceux par lesquels M. Liapounoff a démontré l'instabilité de l'équilibre dans des circonstances très générales.

La base de la deuxième partie du cours a été le Mémoire de M. Bohl (Journal de Crelle, 1905) consacré à l'étude du mouvement dans le voisinage d'une position d'équilibre instable et dans lequel sont discutées et classifiées d'une manière complète les trajectoires qui restent dans le voisinage d'une telle position d'équilibre.

Mathématiques.

M. JORDAN, membre de l'Institut, Académie des Sciences, professeur.

M. HUMBERT, membre de l'Institut, Académie des Sciences, suppléant.

Le cours a eu pour objet *Quelques questions d'Arithmétique et d'Analyse* ; on y a traité principalement des applications des fonctions elliptiques à la Théorie des Nombres, et des groupes de substitutions automorphes.

Les premières leçons ont porté sur les résidus biquadratiques, d'après le Mémoire initial de Gauss, sur le caractère biquadratique de *deux*, la décomposition d'un nombre premier en somme de deux carrés et les congruences qui déterminent ceux-ci.

Les leçons suivantes ont été consacrées aux conséquences arithmétiques des développements de Fourier les plus élémentaires que présente la théorie des quatre fonctions thêta de Jacobi; à ce sujet on a étudié ces fonctions, leur expression par des produits infinis, leurs transformations des deux premiers ordres. Des applications arithmétiques de toutes sortes ont été exposées, telles que les nombres de représentations d'un entier par les formes.

$$x^2 + y^2;\ x^2 + 2y^2;\ x^2 + y^2 + z^2 + t^2;\ x^2 + y^2 + z^2 + 2t^2;$$

les décompositions en six et en huit carrés, l'identité des deux critéres de Gauss pour le caractère biquadratique de *deux*. Quelques-uns de ces résultats ont été établis de nouveau par des méthodes directes; on a employé en particulier une remarquable formule de Liouville, dont une démonstration très simple a pu être rattachée aux séries elliptiques. De là le professeur est passé, sans transition, à la théorie des *Groupes fuchsiens*. Le polygone fondamental, ses propriétés caractéristiques, la répartition de ses sommets en cycles, la correspondance de ses côtés, ont été étudiés en détail; on a insisté sur la nature des sommets situés sur l'axe réel, sur la possibilité d'obtenir un polygone sans sommets hyberboliques. Dans ces études, on a utilisé constamment l'interprétation de la Géométrie de Lobatchefsky dans la Géométrie Euclidienne.

Enfin, inversement, on a montré qu'un polygone soumis à des conditions nettement précisées était le polygone fondamental d'un groupe fuchsien. A titre d'exemples, on a examiné les deux espèces de groupes dont le polygone est un quadrilatère, en allant jusqu'à un cas particulier numérique.

Pour les groupes automorphes généraux (sans cercle principal) on a fait connaître le mode de formation de leur domaine fondamental dans l'espace, d'après les idées de M. Poincaré, en utilisant la Géométrie Cayleyenne par rapport à une quadrique réelle. Un des plus intéressants de ces groupes est celui de M. Picard (groupe modulaire complexe), qui se présente dans la Théorie des formes d'Hermite à indéterminées conjuguées. Cette Théorie a été développée, et, comme suite des conditions de réduction des formes définies, on a obtenu le domaine fondamental du groupe de M. Picard, avec la division correspondante du demi-espace.

La réduction des formes indéfinies a été basée sur les propriétés de leurs *sphères représentatives*, ce qui conduit de suite à la réduction continue; les transformations en elles-mêmes

d'une forme indéfinie s'y rattachent naturellement et donnent naissance à un groupe automorphe, à cercle principal, dont le domaine fondamental peut se déterminer sur la sphère et sur le plan ; on a étudié plus particulièrement le cas des formes $xx_0 - Dyy_0$, et indiqué le domaine pour $D = 2$ et 3.

Enfin ces résultats ont été étendus, d'après M. Bianchi, aux formes d'Hermite dans un champ quadratique imaginaire ; les cas des corps

$$i\sqrt{2}, \quad i\sqrt{5}, \quad \frac{1}{2}\left(1+i\sqrt{7}\right),$$

ont été abordés spécialement, et le polyèdre fondamental du groupe modulaire correspondant a été obtenu par la *méthode d'extension* du groupe à l'aide de *symétries*.

Dans les leçons du second semestre, on est revenu aux fonctions elliptiques et aux applications qui concernent les *formes quadratiques*, binaires et positives. On a d'abord établi les développements trigonométriques d'Hermite, où s'introduisent les nombres de classes ; on en a déduit les formules classiques de Kronecker, quelques autres dues à Liouville et à Stieltjes, et les nombres de décompositions d'un entier en sommes de trois carrés. On a ajouté des développements nouveaux, donnant des conséquences arithmétiques simples ; en particulier on a pu obtenir des formules où figurent les *minima* des classes de même discriminant.

Enfin la transformation d'ordre *trois* a permis de trouver le nombre des représentations d'un entier par $x^2 + y^2 + z^2 + 3t^2$, et de compléter les formules relatives au nombre de classes, que les géomètres allemands ont tirées de la multiplication complexe de la fonction modulaire du tétraèdre.

Le cours de 1908-1909 aura pour objet : *La Transformation et la multiplication complexe des fonctions abéliennes.*

Physique mathématique.

M. BRILLOUIN, professeur.

Résumé du cours de l'année 1907-1908.

Les 40 leçons de l'année scolaire 1907-1908 ont porté sur les théories moléculaires des Solides.

Premier semestre :

Leçons 1-5 : Exposé des raisons qui portent à regarder

l'action mutuelle de deux points matériels isotropes comme répulsive, extrêmement énergique, et très rapidement variable à petite distance, nulle à une certaine distance *neutre* dont les distances moléculaires des solides ne diffèrent qu'extrêmement peu, puis attractive croissante, maximum à une distance très peu supérieure à la distance neutre, décroissante au delà et déjà très petite à deux distances neutres. Dans toutes les théories moléculaires des solides, l'hypothèse, qui me paraît fondée sur de bonnes raisons expérimentales, d'une action mutuelle négligeable au-delà de 2 ou 3 fois la distance neutre a des conséquences importantes. C'est au développement de ces conséquences qu'a été consacré le cours du 1er semestre.

Leçons 6-12 : Les quatre réseaux qui peuvent être constitués par des points isotropes. Distribution des points dans l'intérieur; distribution au voisinage de la surface libre en fonction de la loi d'action élémentaire. Influence de l'orientation de la surface. Coefficients d'élasticité, stabilité.

Leçons 13-21 : Action moyenne de deux points agités. Relations entre l'agitation des points, et celle de l'éther. Discussion des hypothèses possibles; discussion de la relation avec la température absolue.

Leçons 22-31 : Viriel d'un solide dont les molécules sont agitées. — Etude des quatre réseaux. — Considérations qui me conduisent à regarder la température absolue comme égale au produit de la force vive moléculaire par un facteur qui dépend du volume spécifique, ou plus généralement des variables géométriques dès que la distance moléculaire est comparable à la distance neutre.

Deuxième semestre :

Systèmes cycliques d'Helmholtz. Recherches d'Helmholtz sur la définition dynamique générale de la température absolue et des quantités de chaleur en fonction de l'agitation cyclique.

Les leçons du 1er semestre étant entièrement nouvelles seront publiées intégralement.

Programme de l'année 1908-1909.

Dynamique des fluides. Résistance des liquides et des gaz au mouvement des Solides.

Physique générale et expérimentale.

M. MASCART, membre de l'Institut, professeur.

M. LANGEVIN, suppléant.

M. Langevin a traité des *Bases expérimentales de l'atomistique*.

Chimie minérale.

M. MATIGNON, professeur.

M. Matignon a exposé les travaux de son prédécesseur M. Le Chatelier.

Les recherches théoriques et expérimentales de M. Le Chatelier sur les équilibres ont d'abord été développées rapidement : loi de l'opposition et de la réaction, principe de l'équivalence, formule générale de l'équilibre des réactions chimiques, étude générale de la courbe de solubilité. L'étude des équilibres entre la phase solide et la phase liquide dans les mélanges a permis de passer aux alliages et aux équilibres dans les systèmes solides. La technique métallographique sous la forme simplifiée et pratique que lui a donnée M. Le Chatelier s'est présentée ensuite comme le complément de la constitution des alliages et aciers déduit des équilibres.

Le cours s'est terminé par l'exposé de la mesure des hautes températures et de l'examen des applications qui en découlent.

Programme pour 1908-1909.

Mécanique chimique et thermo-chimie.

Chimie organique.

M. E. JUNGFLEISCH, professeur.

Après avoir exposé, en s'arrêtant seulement sur les principales découvertes, l'ensemble de l'œuvre chimique de Marcellin Berthelot, premier titulaire de la chaire de Chimie organique du Collège de France, M. Jungfleisch a traité des *Méthodes générales de synthèse en chimie organique.*

Ce sujet est précisément celui qu'a choisi Berthelot en 1864, lorsqu'il a pris possession de l'enseignement qui venait d'être institué pour lui. Depuis cette époque, le labeur fécond de plusieurs générations de savants a produit, dans l'étude des substances organiques, un grand nombre de découvertes

remarquables ; il a fait connaître ainsi des réactions synthétiques très variées, qui ont élargi beaucoup les cadres tracés à l'origine par Berthelot. La plupart de ces réactions étant susceptibles de généralisation, il a paru avantageux pour les travaux de recherche, de donner un exposé systématique des méthodes générales qu'elles constituent, de rappeler les applications qui en ont été faites, d'indiquer les résultats nouveaux qu'elles peuvent fournir.

L'exposition de ce programme a en outre permis de montrer le développement singulièrement rapide pris par la chimie organique sous les efforts de ceux qui ont suivi la voie initialement indiquée par Berthelot.

Dans les leçons qu'il a professées pendant le deuxième semestre, en 1908, M. Jungfleisch a donné d'abord quelques indications générales sur la synthèse des corps organiques, puis il s'est occupé spécialement des *Méthodes de synthèse des carbures d'hydrogène*, c'est-à-dire des composés organiques les plus simples, susceptibles d'être envisagés comme les générateurs de tous les autres.

Les méthodes générales de synthèse des alcools, des phénols, des aldéhydes, des acides et des corps azotés, seront étudiées ultérieurement.

Programme pour 1908-1909.

M. E. JUNGFLEISCH, professeur, étudiera dans le premier semestre *les substances organiques présentant le pouvoir rotatoire moléculaire spécifique.*

Médecine.

M. D'ARSONVAL, de l'Institut, Académie des sciences, professeur.

Durant le semestre d'hiver M. d'Arsonval a fait vingt-neuf leçons sur les effets physiques et physiologiques des courants de haute fréquence.

Après avoir rappelé les propriétés de ces courants introduits par M. d'Arsonval depuis 1891 dans la thérapeutique, le professeur a exposé les perfectionnements successifs qu'il a fait subir aux appareils et signalé les applications de plus en plus nombreuses de ces courants à la thérapeutique.

M. BORDAS, remplaçant.

Les leçons du semestre d'été ont eu pour objet l'étude des

fumées et des poussières atmosphériques. Ces fumées qui polluent l'air atmosphérique des cités modernes offrent des inconvénients assez graves au point de vue de la salubrité générale. Plusieurs leçons ont été réservées aux conditions dans lesquelles se produisent ces fumées, à l'étude physique et chimique des gaz provenant de la combustion de la houille, dans les cheminées d'usines et dans les habitations privées. De nombreuses expériences originales ont été effectuées dans ce but. Le Professeur a ensuite étudié l'influence de ces fumées et de ces poussières dans la production des brouillards et des phénomènes biologiques qui en découlent. Il a examiné les principaux travaux qui ont été exécutés dans ce sens et fait une critique des moyens préconisés par les pouvoirs publics dans les différents pays pour éviter la pollution de l'atmosphère des villes et en particulier des villes industrielles.

Durant le semestre d'hiver 1908-09, M. D'ARSONVAL exposera : *Les bases physiques et physiologiques de l'électrothérapie* les mercredis et samedis à 5 heures.

Biologie générale.

M. GLEY, professeur.

M. Gley étudiera en 1908-1909 les actions générales des glandes et, à ce propos, exposera quelques-unes des lois des corrélations fonctionnelles chez les animaux, les mercredis, à 5 heures.

Histoire naturelle des corps inorganiques.

M. MICHEL-LÉVY, membre de l'Institut, Académie des sciences, professeur.

M. A. Michel-Lévy a consacré ses leçons à l'*étude des reproductions synthétiques des minéraux et des roches*.

Il était intéressant, à trente ans d'intervalle, de reprendre le sujet qui avait été traité en 1878 par MM. Fouqué et Michel-Lévy, et de voir en particulier l'essor que la reproduction des plagioclases et des feldspathides, par fusion purement ignée, avait donné à cette branche de la Minéralogie et de la Pétrographie. En même temps, le développement des méthodes de la Chimie physique a influé sur l'interprétation des synthèses de fusion ignée et généralisé leurs applications. M. Michel-

Lévy a résumé ses premières leçons dans un article qui vient de paraître, dans la *Revue générale des Sciences* du Dr Olivier.

M. LÉON BERTRAND, remplaçant, a fait vingt leçons sur les *Nappes de charriage des Alpes et des Pyrénées.*

Après une première leçon consacrée au développement historique de la notion des grands mouvements horizontaux (1), et trois leçons sur le rôle qu'ont eu ces mouvements dans la formation de la chaîne alpine, il a abordé l'étude de la morphologie et de la morphogénie des divers types d'accidents géologiques résultant des mouvements horizontaux ou tangentiels.

Il a ensuite appliqué les notions ainsi acquises à l'étude de détail des nappes de charriage, poussées vers le nord, dont il a reconnu l'existence dans la région nord pyrénéenne et qui fournissent un exemple très net de nappes produites par plissement de terrains secondaires, mais avec glissement et décollement de ceux-ci sur leur substratum primaire, qui n'a été entraîné que localement et sous la forme de lames de charriage arrachées à sa partie supérieure. Puis a été exposée rapidement la question du métamorphisme qui a atteint les couches secondaires de certaines de ces nappes et du développement local et corrélatif de roches très basiques dans les calcaires secondaires en question.

Enfin, les dernières leçons ont été consacrées à l'étude de détail des nappes alpines des régions françaises ; ces nappes sont dues à l'extrême exagération du processus de plissement normal.

Le cours a été complété par une course dans le Morvan, qui a duré quatre jours et a permis l'étude de la bordure de terrains paléozoïques modifiés par le granite. MM. les professeurs Haug et Léon Bertrand, M. Oehlert, correspondant de l'Institut, M. Lemoine, docteur ès-sciences naturelles, ont assisté à cette course.

Le laboratoire a été fréquenté et utilisé par MM. Gentil, Lemoine, Vandernotte, etc.

1. Cette première leçon a paru dans la *Revue générale des Sciences*, n° du 29 février 1908.

Histoire naturelle des corps organisés.

M. FRANÇOIS-FRANCK, professeur.

Mécanique respiratoire et Physiologie générale de l'appareil musculaire.

L'étude des actes mécaniques de la respiration qui a porté tout spécialement sur l'analyse critique et expérimentale des *rapports si discutés de la respiration avec la circulation sanguine* chez les animaux et chez l'homme, a conduit M. François-Franck à reprendre la question de la *mesure de la pression du sang chez l'Homme*. Les différentes méthodes de sphygmomanométrie ont été comparativement examinées et c'est au procédé Von Basch-Potain que M. François-Franck a été conduit à donner la préférence. Il a indiqué la technique d'une exploration automatique substituée à l'exploration digitale qui comporte de nombreuses causes d'erreur.

Cette même étude générale de la mécanique respiratoire, comportant un examen détaillé du mode de fonctionnement des muscles affectés à la respiration, on a été amené à reprendre l'*analyse des réactions des muscles striés rouges et blancs* qu'avait autrefois poursuivie le Professeur Ranvier dans ses Leçons au Collège de France. Cette analyse a porté en outre sur *l'appareil musculaire lisse des poumons et des bronches*. L'étude graphique comparative de ces réactions motrices a été poursuivie à l'aide d'une technique aussi rigoureuse que possible et a nécessité à son tour *des examens histologiques comparatifs*.

Ceux-ci ont été exécutés par les procédés ordinaires auxquels on a dû associer *l'examen avec la lumière ultra-violette*, organisation importante actuellement en fonction et qui est appelée à rendre de grands services en Histologie comparée.

Dans cette série de recherches sur la fonction musculaire ont été mis à profit nos dispositifs microphotographiques associés à la chronophotographie : nous sommes arrivés à recueillir facilement, avec l'arc voltaque, des images successives avec 1/500 de pose.

De même, l'examen du fonctionnement musculaire a été poursuivi à la Station physiologique avec la chronophotographie ordinaire tant sur les animaux que chez l'Homme ; c'est aussi à la Station physiologique qu'ont été exécutées les expériences sur les effets musculaires et respiratoires à longue portée des lésions des centres et des conducteurs nerveux : un rapport

spécial sur les travaux exécutés à cette station a été publié cette année par les soins de M. François-Franck.

Les Leçons des deux semestres de 1907-1908 ont donc été consacrées à l'exposé des actes mécaniques de la respiration, mais avec une étude complémentaire détaillée de la fonction musculaire dans ses rapports avec la respiration et avec le mouvement volontaire.

La rédaction des Leçons des trois dernières années sur la fonction respiratoire obligera le professeur à se faire remplacer pendant le 1er semestre de 1908-1809 ; son remplaçant traitera des *sécrétions internes*.

Embryogénie comparée.

M. HENNEGUY, professeur.

Le professeur a traité, pendant l'année 1907-1908, *De quelques questions spéciales de cytologie*.

Nature colloïdale du protoplasma ; propriétés des solutions colloïdales d'après les travaux récents. — Fonctions des membranes; théorie d'Overton.

Eléments figurés du protoplasma : tonofibrilles, granulations. Exposé et critique de la théorie d'Altmann. — Granulations des cellules glandulaires et des cellules muqueuses; corpuscules semi-lunaires. — Appareil mitochondrial : mitochondries, chondriomites, pseudochromosomes, etc. — Appareil chromidial de R. Hertwig ; ses rapports avec le noyau. — Granulations graisseuses et corps lipoïdes. — Théories physique et chimique de la coloration vitale.

Constitution du noyau cellulaire ; nucléines, chromatine et oxychromatine — Nucléoles ; leur constitution et leur rôle. — Eléments cellulaires considérés comme dépourvus de noyau ; origine et évolution des hématies des Mammifères.

Centrosomes et blépharoplastes : ubiquité et permanence du centrosome. — Le centrosome est un kinocentre.

Exposé et critique de la théorie de la réduction chromatique d'après les travaux les plus récents et les recherches personnelles de M. Henneguy. — Fixité du nombre des chromosomes; prétendue individualité des chromosomes ; hypothèse de la régulation de Fick. — Différence qualitative des chromosomes : hétérochromosomes et leur rapport avec le déterminisme du sexe d'après les biologistes américains. — Divisions réductionnelles de Weismann ; théorie de la conjugaison des chromo-

somes et synapsis ; ce sont de simples hypothèses qui sont actuellement loin d'être démontrées.

Anatomie générale.

M. RANVIER, membre de l'Institut, Académie des sciences, professeur.

M. SUCHARD, suppléant.

M. Suchard a étudié, pendant les deux semestres de l'année 1907-1908, les rapports du système vasculaire sanguin avec le système lymphatique. Il a éteudu et complété ses premières observations de 1904 sur le mécanisme du passage de la lymphe des sacs lymphatiques dans les cœurs lymphatiques, chez les Amphibiens anoures. Après avoir montré comment la lymphe est amenée dans certains sacs collecteurs sous-cutanés bien déterminés, il a suivi la progression de ce liquide dans les sinus profonds. Ayant constaté l'existence de faits anatomiques non indiqués par les auteurs, M. Suchard a mis en lumière les dispositions à l'aide desquelles la lymphe passe dans des sinus déterminés et constants d'où elle ne peut sortir que pour pénétrer dans les cœurs lymphatiques. Ces cœurs lymphatiques ont été étudiés à nouveau dans ces leçons. La structure et les rapports de leurs valvules signalées. mais peu décrites par les auteurs qui se sont occupés de cette question, ont été exposés en détail Il ressort de cette analyse anatomique que les orifices, qui font communiquer les cœurs lymphatiques avec certains sacs et sinus déterminés, sont munis, non seulement des sphincters musculaires indiqués par M. Ranvier, mais encore de replis valvulaires comparables à ceux qui empêchent la lymphe de s'échapper des sacs et des sinus lymphatiques collecteurs. Ces valvules, au lieu de remplacer les sphincters, comme le dit Hoyer, contribuent à assurer l'occlusion des orifices.

M. Suchard a étudié, en outre, les valvules des veines efférentes des cœurs lymphatiques des Amphibiens anoures. Il a montré que le nombre de ces valvules varie suivant les espèces animales que l'on considère, la veine efférente des cœurs lymphatiques postérieurs pouvant, dans certaines espèces, être formée par la réunion de deux veines d'origine.

Toutes ces observations anatomiques semblent prouver que, dans les voies lymphatiques non canaliculées des Amphibiens anoures, la lymphe suit un cours aussi régulier que dans les

vaisseaux lymphatiques beaucoup mieux limités des Mammifères.

Psychologie expérimentale et comparée.

M. Pierre JANET, professeur.

Analyse et critique des méthodes de psychothérapie.

L'évolution des maladies de l'esprit, leurs modifications et surtout leur guérison sous l'influence de telle ou telle thérapeutique coustituent de véritables expériences de psychologie. Ces recherches ont été particulièrement intéressantes depuis quelqnes années, car, de tous les côtés, on a essayé de modifier les névroses et les maladies mentales en faisant naître dans l'esprit des malades certains phénomènes psychologiques, en se servant des lois des sentiments et des idées : c'est ce qu'on a appelé des méthodes de psychothérapie.

Dans un premier groupe de tentatives qui sont encore aujourd'hui les plus importantes et les plus nombreuses, la psychothérapie reste générale et confuse ; on se borne à agir d'une manière morale sans se préoccuper de la nature du fait psychologique qu'on détermine. C'est dans ce groupe que se rangent les thérapeutiques religieuses par les miracles, les thérapeutiques par la moralisation et surtout ces méthodes curieuses de traitements que la « christian science » de Mrs. Eddy a tellement répandues dans les Etats-Unis d'Amérique. Une partie du cours a été cousacrée à l'analyse et à la discussion de ces méthodes.

Dans un deuxième groupe se rangent des méthodes plus scientifiques et plus précises qui essayent d'utiliser dans tel ou tel cas particulier les lois un peu plus connues de tel ou tel phénomène psychologique. Les thérapeutiques par l'hypnotisme et par la suggestion ont été il y a trente ans le meilleur type de ces premières ébauches d'une psychothérapie scientifique. On a eu tort de généraliser ces procédés qui ont une action assez exactement déterminée et qui ne conviennent qu'à certains cas. Les thérapeutiques par la gymnastique, par l'éducation du mouvement sont du même genre. Les méthodes æsthésiogéniques ou les thérapeutiques par les éducations de la sensibilité ont également dans certaines circonstances une grande importance. Enfin les éducations de l'attention, les traitements de l'émotivité, les diverses excitations qui se proposent de relever le niveau mental, constituent des méthodes

qui sont encore employées un peu au hasard, mais qui joueront un rôle de plus en plus grand dans l'éducation et dans le traitement de l'esprit.

Le cours de l'année prochaine portera sur l'analyse des émotions et des sentiments.

Histoire générale des sciences.

M. WYROUBOFF, professeur.

M. Wyrouboff a étudié cette année l'histoire de la physique. Il a consacré les premières leçons à une rapide esquisse de l'histoire des mathématiques qui à toutes les époques ont exercé une influence directe sur les résultats des recherches physiques.

Comme dans son cours de l'année passée, il s'est surtout attaché à montrer le développement des idées générales qui ont dominé la physique, et qui après les multiples transformations ont abouti à notre conception actuelle de la matière. Il a surtout insisté sur la différence profonde qui existe entre les phénomènes chimiques et les phénomènes physiques qu'on tend à confondre aujourd'hui au grand dommage du progrès de ces deux sciences.

Dans le cours de 1908-1909 M. Wyrouboff présentera un tableau général du développement des connaissances positives sur la nature depuis les faits les plus simples que nous donnent les mathématiques jusqu'aux phénomènes si complexes de la vie. Il montrera par quelles formes successives ces connaissances ont passé et dans quel ordre elles se sont succédé.

Histoire des législations comparées.

M. Jacques FLACH, professeur.

Après avoir recherché dans un cours précédent les rapports de filiation entre la *République* de Platon et les utopies de la Renaissance, le professeur a fait, cette année, l'histoire de ces utopies et de celles qui en sont sorties ou qui les ont suivies. Il s'est attaché surtout à mettre en lumière leur étroite connexité avec les luttes religieuses et politiques, le courant général ou le courant latent des idées, les institutions et les conditions économiques ou sociales des principaux pays d'Europe : la France, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne. Cette étude a été

conduite jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, d'où elle sera reprise l'an prochain.

Dans la leçon du mercredi, M. Jacques Flach s'est donné pour tâche de remonter aussi haut que possible dans l'histoire du droit de famille des peuples sémitiques et de le suivre à travers les grandes migrations de ces peuples et les empires qu'ils ont fondés. L'influence de la race sémitique sur la marche de la civilisation humaine a été étudiée de ce point de vue, spécialement en Arabie et en Chaldée. Le Code de Hammourabi a fourni une des bases essentielles de cette étude. Toutes les dipositions du Code consacrées au droit de famille ont été interprétées en détail et le professeur a ainsi achevé l'œuvre qu'il avait entreprise au Collège de France depuis quelques années d'une traduction nouvelle et d'un commentaire approfondi de ce grand monument.

Année 1908-1909.

M. Jacques FLACH fera le vendredi à 2 heures 3/4, l'*histoire des utopies politiques et sociales depuis le milieu du* XVIIIe *siècle*; le mercredi à la même heure il étudiera les *Lois de Platon* en les comparant avec l'*Esprit des lois de Montesquieu*.

Économie politique.

M. Paul LEROY-BEAULIEU, Membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques, professeur.

Dans l'année scolaire 1907-1908, le professeur a traité, dans ses leçons du vendredi, *De l'État moderne et de ses fonctions, en comprenant par le mot Etat l'ensemble des pouvoirs publics.*

En ses leçons du mardi, il a terminé en se référant au *Traité d'économie politique*, de John Stuart Mill, *la comparaison de la conception, au milieu du* XIXe *siècle et à l'heure présente, de l'économie politique et des faits économiques.*

1908-1909.

1° Pour les leçons du vendredi : *De la socialisation chez les peuples modernes, l'expérience historique et les principes et méthodes à en déduire.*

2° Pour les leçons du mardi : *Les Écoles et les doctrines socialistes au commencement du* XIXe *siècle.*

Géographie, histoire et statistique économiques.

M. E. LEVASSEUR, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques, professeur.

Quoique ce cours ait pour objet non l'exposé doctrinal et la discussion des théories de la science économique, le professeur a jugé utile de consacrer le premier semestre à une revue des doctrines économiques, interventionnistes, socialistes en France sous la troisième République et à l'évolution qui s'est faite dans la manière d'envisager les questions; l'importance politique qu'elles ont prise est la raison qui a fait prendre au professeur un sujet d'histoire des doctrines économiques dans la première partie de son cours.

L'affiche portait: « Questions économiques sous le second Empire ». Le professeur a jugé qu'il était intéressant d'étendre ce sujet spécial sur une période beaucoup plus longue. Or, comme le changement opéré dans le régime douanier et dans l'ensemble de la politique commerciale a été un des actes économiques les plus importants du second Empire, il est remonté dans les temps antérieurs pour faire comprendre la suite de la destinée du commerce français. C'est donc une histoire du commerce de la France que le professeur a entrepris de retracer. Nombre de travaux de détail ont été publiés relativement au commerce intérieur et extérieur de la France dans les siècles passés. Mais il y a peu de tableaux d'ensemble. L'ouvrage de M. Pigeonneau s'arrête à Richelieu; celui de M. Noel, embrassant le monde entier, n'a pu faire qu'une place restreinte à la France.

Le professeur a pris pour point de départ la Gaule romaine. Il a exposé successivement l'état économique, au point de vue commercial de la Gaule, puis de la France durant les périodes des invasions, de la formation du régime féodal, des croisades, du développement du pouvoir royal, de la guerre de Cent ans et de la reconstitution du royaume de France après cette guerre. Il s'est arrêté à la fin du moyen âge. Il continuera l'étude de ce sujet dans le cours de l'année 1908-1909.

Programme pour 1908-1909.

Histoire du commerce intérieur et extérieur de la France et de la politique commerciale dans les temps modernes avant la Révolution.

Histoire du travail.
Fondation de la ville de Paris.

M. Georges RENARD, professeur.

Après avoir dans sa leçon d'ouverture, publiée en janvier 1908 par la *Revue internationale de l'enseignement*, défini la méthode et l'esprit de son enseignement, M. Georges Renard a commencé l'étude du sujet qu'il avait choisi : L'*Histoire du travail dans la République de Florence*.

Dans son cours du lundi, il a suivi jusqu'à la fin du XIIIe siècle le développement parallèle de la constitution économique et de la constitution politique de Florence. Il a insisté sur les principes qui ont présidé à l'organisation et à la classification des vingt et un *Arts majeurs*, *moyens* et *mineurs*. Il a étudié d'abord les corporations capitalistes, constituées par le grand commerce (marchands-drapiers et banquiers) et par la grande industrie (fabricants de draps), et il a montré comment les employés et les ouvriers y étaient déjà subordonnés et assujettis à la classe patronale. Il a fait voir ensuite à quel point différaient de ces puissantes corporations par leurs intérêts, leurs aspirations et leur façon même de s'organiser, les corps de métier du petit commerce et de la petite industrie, et il a expliqué, chemin faisant, les raisons qui ont imposé aux métiers de bouche une réglementation particulière. Passant de là aux corporations qui ont un caractère artistique, il a dit pourquoi l'art et le métier, confondus à l'origine, se sont peu à peu différenciés. Il a enfin recherché les causes qui ont valu leur importance sociale aux corporations ayant un caractère presque uniquement intellectuel (juges et notaires, médecins). Il s'est arrêté au moment où la bourgeoisie riche, victorieuse de l'aristocratie féodale, va entrer en lutte avec « le menu peuple ».

Dans ses leçons du mercredi, M. Georges Renard a discuté les diverses théories qui se sont fait jour sur l'origine des communes urbaines et rurales et sur celle des corporations ; puis il a interprété et commenté, article par article, les statuts les plus anciens de l'*Arte di Calimala*.

Programme pour 1908-1909.

M. G. RENARD continuera et achèvera, le lundi, l'*Histoire du travail dans la République de Florence à partir de l'an* 1300.

Dans son cours du mercredi, il traitera *des trade-unions et syndicats*.

Géographie historique de la France.

M. Auguste LONGNON, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur.

En son cours du lundi, M. Longnon a étudié les origines et la formation du comté de Champagne et de Brie.

En son cours du mercredi, il a terminé l'étude des noms de lieu d'origine scandinave de la France septentrionale.

En 1908-1909, le professeur étudiera le mercredi la géographie de la Gaule au xe siècle et en notera soigneusement les survivances. Le lundi, il traitera des noms de lieu de l'époque franque.

Histoire des Religions.

M. Jean RÉVILLE, professeur.

Le professeur a commencé, les mercredis, l'*étude de la formation religieuse du monde antique en exposant la nature et la genèse des éléments sémitiques*. Les lundis, il a traité des *relations des premiers récits de la Genèse avec les mythes et légendes d'autres religions*.

Philosophie sociale.

M. Jean IZOULET, professeur.

Premier semestre.

M. IZOULET est chargé d'une mission à l'étranger par le Ministre de l'Instruction publique.

Deuxième semestre.

M. BLONDEL, remplaçant.

M. Blondel a étudié, les mardis et jeudis à 3 h., le rôle de l'État dans les sociétés contemporaines.

I. La Société, la Nation, l'État.

Conception de l'État, dans le monde grec et le monde romain.

Idées nouvelles apportées par le Christianisme.

Les organismes politiques du Moyen Age.

Influence de la Réforme.

Conceptions du xviiie siècle, idées sociales de la Révolution.

II. Influence de la philosophie allemande. Kant, Hegel. Les origines du socialisme de la chaire. Ses premières manifestations.

III. Influence des transformations économiques du XIXe siècle. Accroissement de la production et de la richesse. Mécontentements provoqués par la répartition des biens. Dans quelle mesure l'État peut-il agir sur cette répartition?

Essais divers pour agir sur les salaires.

La participation aux bénéfices; le juste salaire; le salaire familial.

Psychologie nouvelle des ouvriers.

Influence des théories socialistes sur la mentalité des travailleurs.

Difficultés pratiques qui s'opposent à une modification du régime du salariat.

Comparaison entre les idées françaises, allemandes et anglaises sur les devoirs actuels des gouvernants. Le problème de l'Assurance. Comment l'idée de l'assurance peut-elle être adaptée à la conception actuelle de la solidarité?

Programme pour 1908-1909.

I. *Origines germaniques et religieuses de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.* — II. *Rousseau aristocrate.*

Sociologie musulmane.

M. Alfred LE CHATELIER, professeur.

Premier semestre.

Continuant l'examen commencé pendant le second semestre 1906-1907, le professeur a exposé l'état politique et social, actuel, des différents pays musulmans d'Afrique, d'Europe et d'Asie.

Deuxième semestre.

Après avoir rappelé brièvement les divergences d'opinions auxquelles ont donné lieu les groupements de l'Islam mystique, M. A. Le Chatelier a montré par des exemples allant des Roshaniya Afghans et des Zikris Baloutchis, aux Khelouatiya syriens, aux Cherkaoua marocains, et aux madhistes nègres, que les termes usuels de « voies » et de « confréries » n'ont en réalité que des valeurs figuratives partielles. Au cours des luttes entre les Alides et les Khalifes, entre les interprétateurs et les traditionnistes, entre tous les éléments contradictoires qui ont formé le terrain de croissance du germe islamique, le mysticisme est devenu un intermédiaire de conciliation pour les doctrines antagonistes.

En évoquant le souvenir de ces débuts, le professeur a signalé leurs survivances dans les aboutissements actuels; il en a montré la variété par une classification des types principaux, empruntée d'une part à l'histoire des Kadriya, des Naqechabendiya, des Khelouatiya, des Ouazzaniya et des Tidjaniya, et, d'autre part, à la comparaison des différentes institutions mystiques, des pays hindous, Persans, Turcs, Arabes, Berbères et nègres.

Programme pour 1908-1909.

Histoire des idées libérales et constitutionnelles dans l'Islam.

Esthétique et histoire de l'art.

M. Georges LAFENESTRE, membre de l'Académie des Beaux-Arts, professeur.

M. Georges Lafenestre, poursuivant ses études sur les arts en Italie au Moyen Age, s'est occupé spécialement de la Peinture et de la Mosaïque depuis le ive siècle jusqu'au xiiie siècle. Il a montré sous quelles influences politiques, religieuses, sociales, littéraires ces deux arts se sont modifiés, durant cette période, dans leur technique et leur conception. Par l'analyse des monuments de Rome et de Ravenne antérieurs aux invasions lombardes, il a retrouvé l'origine iconographique d'un grand nombre de sujets, soit païens, soit chrétiens, dont on peut suivre les transformations jusqu'à la Renaissance et jusqu'aux temps modernes. Les légendes d'Orphée, Prométhée, Psyché, des Sirènes, Sibylles, Centaures etc.; quelques sujets bibliques et évangéliques, ont été l'objet de plusieurs leçons. Dans le deuxième semestre, il a étudié les diverses tentatives de renaissance encouragées à Rome par les papes depuis le ixe siècle jusqu'au xiiie siècle, la question des influences byzantines aux mêmes époques et dans les diverses régions d'Italie, les œuvres des sculpteurs et peintres qui ont précédé et préparé Giotto.

En 1908-1909, M. Georges LAFENESTRE, poursuivant le même sujet, traitera *de la Vie et de la Pensée dans les arts italiens de la Renaissance.*

Numismatique de l'antiquité et du Moyen Age.

M. BABELON, de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur.

Les jeudis à 5 heures, le professeur traitera des Monnaies de l'Empire des Perses Achéménides ;

Les samedis à 5 heures, il définira les diverses espèces monétaires des Grecs.

Epigraphie et antiquités romaines.

M. CAGNAT, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur.

Cours du vendredi. Le professeur a expliqué un certain nombre d'inscriptions romaines récemment découvertes de façon à présenter des types de tous les genres d'inscriptions connus. Cet enseignement a, dans sa pensée, un double but : mettre tous les auditeurs au courant des trouvailles les plus importantes survenues l'année précédente et permettre à ceux qui ne sont pas encore formés aux méthodes de l'épigraphie de s'initier aux principes de cette science. Des exercices pratiques (lecture d'estampages, déchiffrement d'originaux) ont complété l'enseignement didactique.

Cours du samedi. Pendant le premier semestre, M. J. TOUTAIN, remplaçant, a exposé *les résultats des fouilles récentes opérées en Angleterre et dans les régions du Rhin et du Danube.* Il a montré comment les provinces organisées par Rome le long des frontières septentrionales de son empire avaient été protégées militairement contre les populations barbares de la Calédonie, de la Germanie, de l'Europe centrale et orientale ; il a décrit et s'est efforcé de caractériser les systèmes de défense tels que le *Vallum Hadriani* et le *Vallum Antonini* (Bretagne romaine), le *Limes Germanicus* et le *Limes Raeticus*, la voie militaire parallèle au Danube, etc.; il a indiqué quels renseignements précis des monuments comme la Colonne Trajane et le trophée d'Adam-Klissi fournissaient sur la conquête de la Dacie et les campagnes de Trajan. Outre l'organisation militaire, M. Toutain a étudié l'histoire générale de ces provinces ; il a recherché, d'après les documents archéologiques et épigraphiques, si la civilisation gréco-romaine avait pénétré profondément dans ces divers pays, et il a conclu que, malgré les apparences, le vrai champ d'action, le domaine par excellence de cette civilisation, était toujours resté le bassin médi-

terranéen, S'il est demeuré en Angleterre, dans les régions du Rhin et du Danube, des vestiges matériels de l'occupation romaine, on ne saurait pourtant y reconnaître une influence durable du monde gréco-latin. Les nations contemporaines, qui habitent ces régions, ne sont point, exception faite peut-être pour les Roumains, des peuples de civilisation latine.

Programme pour 1908-1909.

Le vendredi, le professeur expliquera un choix d'inscriptions romaines récemment découvertes.

Le samedi il étudiera, d'après les publications récentes, les associations religieuses et civiles chez les Romains.

Epigraphie et antiquités grecques.

M. FOUCART, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur.

M. Foucart a expliqué le mercredi un choix d'inscriptions et de papyrus grecs. Il a étudié, le vendredi, les inscriptions les plus importantes de l'époque d'Alexandre.

Programme pour 1908-1909.

M. FOUCART expliquera un choix d'inscriptions et de papyrus grecs le mercredi. Il étudiera, le vendredi, les inscriptions les plus importantes après la mort d'Alexandre.

Epigraphie et antiquités sémitiques.

M. CLERMONT-GANNEAU, Membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur.

Le cours n'a pas eu lieu, par suite de l'absence de M. Clermont-Ganneau, chargé d'une mission par le Gouvernement à l'effet de poursuivre les fouilles archéologiques commencées par lui, l'année précédente dans l'île d'Eléphantine.

Programme pour 1908-1909.

A. — *Les papyrus et ostraca judéo-araméens d'Eléphantine.*
B. — *Divers monuments sémitiques récemment découverts.*

Philologie et archéologie égyptiennes.

M. MASPERO, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur.

M. G. BÉNÉDITE, professeur suppléant.

Cours du mercredi. La continuation méthodique de notre programme nous a directement conduit, cette année, à l'étude des scènes d'oisellerie (chasse et élevage des oiseaux) dont les variantes sont nombreuses dans les tombes de l'Ancien, du Moyen et du Nouvel-Empire. Nous avons pu notamment dresser la nomenclature des oiseaux telle qu'elle résulte des légendes hiéroglyphiques et, ce qui n'avait pas encore été tenté, reconnaître avec un degré très satisfaisant de probabilité le mécanisme du curieux engin hexagonal (rectangulaire avant sa mise en manœuvre) qui figure dans toutes ces scènes avec des variantes très instructives quand on les examine de près.

Cours du vendredi. Ces leçons ont été consacrées à réunir, traduire et discuter les documents relatifs au dieu Min, à ses divers sanctuaires et à son culte. Toutes les leçons du deuxième semestre ont dû être exclusivement employées à l'achèvement de cette monographie.

Programme pour 1908-1909.

Le professeur suppléant poursuivra, le mercredi, 5 heures, l'étude des représentations figurées des mastabas (vie rurale) et il traitera, le vendredi à la même heure, diverses questions d'archéologie et d'histoire.

Philologie et archéologie assyriennes.

M. FOSSEY, professeur.

Cours du mardi. Grammaire sumérienne.

Les relations de verbe à substantif ou de substantif à substantif sont marquées en sumérien non par des prépositions mais par des postpositions. On a étudié, au triple point de vue de la prononciation, du sens et de l'origine, trente-deux signes employés comme postpositions. La postposition peut être exprimée ou sous-entendue. Les prétendues prépositions admises par certains savants sont en réalité des substantifs régis par une postposition le plus souvent omise, mais parfois aussi exprimée. Les dernières leçons ont été consacrées à l'étude des noms de nombre, de la copule et de la négation.

Cours du jeudi. Explication des textes magiques et médicaux du fascicule XXIII des *Cuneiform Texts* (pl. 8-50).

Programme pour 1908-1909.

M. FOSSEY traitera de la grammaire sumérienne (verbe et syntaxe), le mardi à 4 h. Il expliquera les lettres néo-babyloniennes du fascicule XXII des *Cuneiforum Texts*, le jeudi à 4 heures.

Langues et littératures hébraïques, chaldaïques et syriaques.

M. Philippe BERGER, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur.

M. Berger a consacré le semestre d'hiver à étudier la grande inscription araméenne de la stèle de Zakir, trouvée en Syrie par M. Pognon.

Cette inscription qui raconte la lutte et la victoire de Zakir, roi de Hamath et de Laas contre Ben-Hadad, roi de Damas et les princes coalisés, est du plus haut intérêt pour l'étude des événements parallèles de l'histoire juive et confirme les renseignements des livres des Rois sur la dynastie de Ben-Hadad. M. Berger, avec le concours de ses auditeurs, a corrigé sur certains points la lecture d'ailleurs excellente de M. Pognon, et il a étudié les conséquences générales qui se dégagent de l'analyse de ce texte épigraphique de premier ordre.

Programme pour 1908-1909.

Le vendredi à la même heure M. Berger continuera l'étude des textes relatifs aux premiers prophètes.

M. René DUSSAUD, suppléant.

M. René Dussaud, suppléant, a traité, le samedi, de l'*histoire des Phéniciens*. Vingt-trois leçons ont été nécessaires pour retracer les origines et atteindre le XIIe siècle avant notre ère. Après un aperçu sur la constitution du sol et les particularités géographiques, on a signalé les plus anciens vestiges laissés par l'homme dans la région. On a distingué un paléolithique ancien ou chelléen, un paléolithique moyen ou moustérien, un paléolithique récent ou magdalénien. Puis, apparaissent les instruments en pierre polie qui se répartissent dans le néolithique ancien et le néolithique récent. Avec le néolithique récent, le chasseur des temps précédents se transforme, en Syrie, en un agriculteur qui sait élever le bétail et

qui fonde les premières agglomérations ou villages. Ce changement est dû à la venue d'une population qui n'est pas encore la phénicienne. Pour fixer les idées, on peut placer le néolithique récent entre 6000 et 3000 avant J.-C. Cette étude préliminaire a mis en évidence le fait que les Phéniciens n'étaient pas en Syrie des autochtones : ils n'apparaissent que vers le début du troisième millénaire. Les données archéologiques confirment le témoignage des écrivains de l'antiquité.

Pour établir les grandes divisions de la civilisation phénicienne, on a étudié les variations de la céramique, car c'est la seule industrie dont nous puissions, en Phénicie, suivre le développement depuis les origines. On a constaté, après coup, que les points critiques fournis par la céramique correspondaient à des événements décisifs de l'histoire phénicienne. On a distingué ainsi le *Cananéen ancien* (3000 à 1550), le *Cananéen moyen* (1550 à 1200), et le *Cananéen récent* (1200 à 332). Les améliorations introduites depuis peu dans les chronologies égyptienne et babylonienne ont leur répercussion sur la chronologie phénicienne des hautes époques. C'est ainsi que se trouve éliminée l'hypothèse qui rattache la venue des Cananéens en Syrie au mouvement Hyksos.

Reprenant la question de l'origine des Phéniciens, on n'a pas pu aboutir à une conclusion ferme ; mais cette recherche, tout en écartant certaines théories, a permis de préciser la tradition phénicienne. Se fondant d'une part sur les auteurs classiques, de l'autre sur la comparaison avec les chapitres x et xi de la Genèse, on a retrouvé la trace dans les légendes phéniciennes d'un tableau généalogique qui pourrait être le prototype du chapitre x de la Genèse. Dans la tradition phénicienne, Canaan est le père de Cham ; le verset 6 de Gen. x a interverti les rôles. Un autre remaniement hostile à Canaan se reconnaît dans Gen. ix. Il en résulte que le récit de Noé, inventeur de la vigne, est vraisemblablement une légende cananéenne empruntée par la Bible.

Ces conclusions ont trouvé leur vérification dans l'étude des versets 15-18 de Gen. x. Dépouillés des additions dues au rédacteur, ils fournissent une classification des populations phéniciennes parfaitement adéquate et ignorée des autres écrits bibliques. Ce résultat contredit les vues auxquelles l'exégèse moderne a été conduite par les seuls moyens de la critique interne.

D'abord complètement dépendante de la Mésopotamie, la civilisation phénicienne subit une transformation profonde,

vers le milieu du XVIe siècle avant notre ère, par le fait de la conquête égyptienne. La conséquence la plus curieuse de cette conquête est la pénétration de la Phénicie par la civilisation mycénienne. Dès lors les Phéniciens entrent, réellement, dans le monde méditerranéen ; ils s'initient, à l'école des Egéens, au commerce maritime. Les sources égyptiennes et les tablettes d'El-Amarna permettent de retracer l'organisation de la Phénicie, ses rapports avec l'Égypte, les compétitions avec les états voisins. Cette étude est en partie renouvelée par la réédition, en cours de publication, des tablettes d'El-Amarna par Knudtzon. La revision soigneuse de ces textes, découverts il y a trente ans, permet enfin de les utiliser avec toute la précision désirable. Ainsi, on a pu décrire clairement les péripéties de la campagne autour de Byblos, améliorer les identifications géographiques, mettre en évidence l'hégémonie — récemment contestée, — de Sidon au début du XVIe siècle avant notre ère.

Les découvertes récentes en Palestine ont permis de définir le matériel des anciens cultes phéniciens et de noter des exemples de sacrifices humains, notamment de premiers-nés.

Quelques leçons ont été consacrées, le vendredi, à la fin du second semestre, à l'interprétation du texte phénicien dit de la stèle de Byblos.

Programme pour 1908-1909.

Le samedi, à la même heure, M. Dussaud, suppléant, continuera l'exposé de l'*histoire des Phéniciens*.

Langue et Littérature arabes.

M. BARBIER DE MEYNARD, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur.

M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES, remplaçant.

Le remplaçant a réservé la leçon du lundi à l'étude de quelques « Séances » de Hamadani.

Les mots et les formes rares ont été examinés avec quelque détail ; on a esquissé quelques règles de formation, en s'attachant à ramener la langue classique vers la langue vivante. Quelques indications de métrique ont été données. On a essayé aussi de montrer, derrière les allusions et les plaisanteries de l'auteur, la réalité d'un milieu social ; c'est ainsi qu'une leçon s'est trouvée consacrée aux rites funéraires, deux autres aux « anoua » et aux missions lunaires dont on a cherché à préciser la théorie, etc.

Le vendredi, on a étudié tout d'abord le chapitre où el Moqaddessi donne la description du Maghreb, en comparant ses indications rapides aux textes plus amples des autres géographes arabes. Chemin faisant, on a précisé le sens d'un certain nombre de termes géographiques et d'expressions relatives à des institutions sociales.

Le remplaçant venait de consacrer deux leçons à l'explication du début du chapitre sur les « Kharidjites » dans le Kamil d'el Mobarred, quand est survenue la mort de son regretté maître, Barbier de Meynard.

Langues et littératures chinoises et tartares-mandchoues.

M. CHAVANNES, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur.

M. Chavannes est revenu au mois de février 1908 après avoir accompli en Mandchourie et dans la Chine septentrionale une mission archéologique qui a duré plus de dix mois. Il n'a pu reprendre ses cours qu'à Pâques.

Dans les leçons du samedi, il a traité des monuments qu'il a visités et étudiés au cours de son voyage : les sépultures des princes de l'ancien royaume de *Kao-keou-li* dont la capitale se trouvait, pendant les cinq premiers siècles de notre ère, à *T'ong-keou*, sur la rive droite du haut Yalou ; les bas-reliefs du IIe siècle de notre ère dans la province de *Chan-tong* et les piliers de la même époque à *Teng-fong hien*, dans la province de *Ho-nan* ; les grottes bouddhiques du Ve siècle de notre ère à *Ta-t'ong fou*, dans le nord du *Chan-si*, et les grottes de *Long-men* (*Ho-nan*) qui font suite chronologiquement à celles-ci.

Le lundi, M. Chavannes a expliqué diverses inscriptions des temples de Confucius, de *Yen-tseu* et de Mencius.

Pendant l'année 1908-1909, M. CHAVANNES traitera *de l'histoire de la Chine antique*, les mercredis à 4 heures ; il expliquera les jeudis à 2 heures 1/2, les chapitres LXIII et LXVII des *Mémoires historiques* de *Sseu-ma Ts'ien*.

Langue et littérature sanscrites.

M. SYLVAIN LÉVI, professeur.

Le professeur a exposé, dans les leçons du jeudi, la doctrine bouddhique du Grand Véhicule, en prenant pour base le texte

sanscrit du Sûtrâlaṃkâra. La discussion des termes techniques, si nombreux et souvent si obscurs, a rempli la plus grande partie des séances ; les traductions chinoises et tibétaines ont généralement permis de serrer le sens de plus près et de dégager l'idée sous le symbole. Le professeur s'est appliqué tout particulièrement à souligner les rapports de lexique qui rapprochent le Grand Véhicule des Upaniṣads brahmaniques.

Dans ses leçons du samedi, le professeur a expliqué l'avadâna de Mâkandika dans le Divyâvadâna : ici encore il a pu recourir constamment à la comparaison de la version chinoise et de la version tibétaine. Il s'est attaché aussi à rechercher les récits parallèles conservés dans les autres collections bouddhiques, et à dégager les éléments communs de la tradition.

Le professeur se propose de continuer pendant l'année 1908-1909 : le jeudi, à dix heures, l'étude du Grand Véhicule d'après le Sûtrâlaṃkâra ; le samedi à onze heures, la traduction du Divyâvadâna.

Langue et littérature grecques.

M. Maurice CROISET, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur.

Le sujet du cours principal pour l'année scolaire 1907-1908 était une étude sur *Thucydide et la Grèce à la fin du* v[e] *siècle*. Le professeur, après avoir analysé dans les premières leçons la personnalité, la méthode et l'art de l'historien, a ensuite passé en revue et discuté ses témoignages sur les principaux faits de la Guerre du Péloponnèse, sur les États qui y ont pris part, et sur les hommes qui y ont joué un rôle. Il a fait ressortir la valeur historique, morale et littéraire de son œuvre, qui reste en somme, malgré les critiques dont elle a été l'objet, la plus grande en son genre que l'antiquité ait produite.

La conférence du lundi a été consacrée à l'explication de l'*Arbitrage* de Ménandre, la plus complète des comédies récemment retrouvées en Égypte par M. Gust. Lefebvre.

Programme pour 1908-1909.

Le cours principal aura pour sujet : *La Société athénienne au* IV[e] *siècle d'après les œuvres littéraires du temps*.

Dans ses conférences du lundi, le professeur expliquera et commentera les *Bacchantes* d'Euripide.

Philologie latine.

M. Louis HAVET, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur.

M. Havet a traité, les mardis, de la prose métrique dans les œuvres de Cicéron, et particulièrement de ses applications à la critique des textes; il a expliqué, les mercredis, le *Rudens* de Plaute.

Programme pour 1907-1908.

M. HAVET traitera des manuscrits de Cicéron, les mardis à 10 heures; il expliquera le *Rudens* de Plaute, les mercredis à 10 heures 3/4.

Histoire de la littérature latine.

M. Paul MONCEAUX, professeur.

Dans sa leçon du lundi, M. Paul Monceaux a étudié les *Polémiques de saint Augustin contre le Donatisme*. Titres des leçons :

1. Vue d'ensemble. — L'histoire du Donatisme et les étapes de la campagne d'Augustin.

2. Polémiques d'Augustin au temps de sa prêtrise (392-395). — Lettres, sermons, *Psalmus contra partem Donati*.

3. Polémiques d'Augustin dans les premières années de son épiscopat (396-400). — Livres perdus *Contra partem Donati*, sermons et lettres, conférences de Thubursicum.

4-5. Polémiques contre Parmenianus de Carthage.

6. Les sept livres *De baptismo contra Donatistas*.

7-8. Polémiques contre Petilianus de Constantine.

9. Le *De unitate Ecclesiae* ou lettre aux catholiques contre les Donatistes.

10. Autres polémiques d'Augustin contre les Donatistes, de 400 à 405.

11. Polémiques contre le grammairien Cresconius.

12. Polémiques d'Augustin entre 405 et 410. — Ouvrages, sermons et lettres.

13. Rôle et discours d'Augustin à la Conférence de Carthage en 411.

14. Ouvrages d'Augustin relatifs à la Conférence de Carthage. — Sermons et *Breviculus Collationis*.

15. Le livre *Ad Donatistas post Collationem*.

16. Nouvelles polémiques d'Augustin, entre 412 et 416.

17. Le *De correctione Donatistarum liber*.

18. Polémiques d'Augustin contre Emeritus de Caesarea.
19. Polémiques d'Augustin contre Gaudentius de Thamugadi.
20. Caractères de la polémique d'Augustin dans sa campagne contre le Donatisme.

Dans ses leçons du jeudi, le professeur a expliqué les premiers livres des *Confessions* de saint Augustin.

Programme pour 1908-1909.

Lundi à 3 heures 3/4. — Le professeur étudiera la *Correspondance de saint Augustin.*

Jeudi à 10 heures 1/2. — Le professeur expliquera le premier livre des *Epîtres d'Horace.*

Histoire et antiquités nationales.

M. CAMILLE JULLIAN, professeur.

Dans sa conférence de vendredi, M. Jullian a étudié les plus anciens monuments relatifs au christianisme en Gaule. I. De la méthode à employer : géographique, historique et typologique; placer le monument dans son milieu géographique, routes, villes, productions du sol; le placer dans son époque ; suivre les transformations et les applications d'un type donné, dans l'expression et le sens. II. Des conditions générales de l'Empire romain au temps de saint Paul; l'unité romaine, la diaspora juive primitive, l'expansion hellénique. III. Cette dernière, plus importante à étudier. IV. L'hellénisme en Gaule sous les Flaviens et les Antonins. V. L'hellénisme en Provence à la même époque. VI. Saint Paul est sans doute allé en Espagne. VII. Il n'est pas improbable que lui ou d'autres chrétiens se soient arrêtés à Marseille ; Marseille, étape nécessaire de Rome en Espagne, par terre ou par mer. VIII. L'inscription de Volusianus : son histoire. XI. Le rôle de l'épigraphie funéraire dans le christianisme. X. Les formules chrétiennes dans l'inscription de Volusianus. XI. Le symbole de l'ancre dans cette inscription. XII. Le monument de la Gayole : son histoire. XIII. Symboles inanimés de ce monument : l'ancre et les arbres. XIV. Symboles animaux : le poisson, la brebis, l'oiseau ; étude bilatérale de ces types, dans l'art païen et l'art chrétien, pour la forme et le sens. XV. Symboles humains : les personnages debout, orante, bon pasteur, pêcheur. XVI. Les personnages assis, le pédagogue et le *paterfamilias.* XVII. Du caractère symbolique et du sens général de ce monument. XVIII. L'adaptation des figures de l'art hellénique à la traduction de la pensée chrétienne. XIX. L'inscription d'Aubagne. XX. Conclusion :

le christianisme suivant les voies du commerce grec et empruntant les types de l'art grec.

Dans sa leçon du mercredi, M. Jullian a étudié l'époque paléolithique en France, première période de l'histoire et des antiquités nationales. I. De l'utilité, de la méthode et de la portée de la science préhistorique (a paru dans la *Revue bleue* de déc. 1907, sous le titre de *Plaidoyer pour la préhistoire*. II. Coup d'œil général sur les époques dites préhistoriques. III. Les différentes périodes de la connaissance préhistorique : période du mythe, période de la légende, période critique. IV. Les trois âges de la critique préhistorique : avant Lartet ; jusqu'à la découverte des peintures en 1895 ; depuis 1895. V. Le climat de la France à l'époque paléolithique. IV. La nature : flore, faunes, les trois catégories des grands animaux. VII. La question des races paléolithiques ; Spy, Cromagnon et Grimaldi. VIII. La géographie humaine à l'époque paléolithique en France : les habitants des plateaux, des cavernes ; mode de groupement et situation. IX. Les produits industriels, armes et outils chelléens et acheuléens. X. Les produits industriels, pierre et os, moustériens. XI. Les produits industriels, pierre et os, aurignaciens, solutréens, magdaléniens. XII. Industries diverses : l'industrie du bois, du cuir, les produits chimiques (matières colorantes), la question de la poterie. XIII. Produits alimentaires, chasse et pêche. XIV. Problèmes d'organisation sociale : famille, sépultures, tribus, terrains de chasse et provinces industrielles. XVI. Religion et usages ; parure, tatouage, ensevelissement. XVII. L'art paléolithique : son origine religieuse. XVIII. Glyptique, gravure, peinture. XIX. L'art géométrique, né de l'industrie ; l'art symbolique, né de la stylisation ; l'art décoratif, spirales, etc. ; de la probabilité de l'écriture pictographique à la fin du paléolithique. XX. De l'évolution de la civilisation en France du protochelléen à la fin du magdalénien.

M. Camille JULLIAN étudiera, le mercredi à 4 heures, la seconde période de l'histoire et des antiquités nationales : Age de la pierre polie absolue, ou pur néolithique ; les premières civilisations agricoles en France.

Le vendredi à 10 heures, il étudiera les plus anciennes vies de saints gaulois, et en particulier le martyre de sainte Blandine et des saints de Lyon.

Philosophie moderne.

M. BERGSON, membre de l'Institut, Académie des Sciences morales et politiques, professeur.

Le cours du vendredi a été consacré à la question des *Idées générales*. Il s'est composé de deux parties. Dans la première, le professeur, se plaçant au point de vue psychologique, a cherché à déterminer les diverses formes sous lesquelles l'idée générale se présente à la conscience. Il s'est occupé tout particulièrement des cas où le langage paraît se substituer à la pensée, et de ceux où la pensée paraît indépendante du langage. Dans la seconde partie de son cours, le professeur s'est posé la question de l'origine des idées générales et du fondement objectif de la généralisation. Il a essayé de la résoudre en distinguant plusieurs espèces différentes de généralité, dont la confusion est à l'origine de beaucoup de controverses philosophiques.

Le cours du samedi a été consacré à l'étude du *Traité des principes de la connaissance humaine*, de Berkeley. On a cherché à définir le sens précis de l'idéalisme de Berkeley en le rapprochant de diverses autres doctrines de ce philosophe, notamment de la théorie des idées générales qui est exposée dans l'introduction aux *Principes*.

Année 1908-1909.

M. BERGSON traitera *de la nature de l'esprit, et du rapport de la pensée à l'activité cérébrale*, les vendredis à 5 heures. Il étudiera la *Siris* de Berkeley, les samedis à 4 heures 1/4.

Langue et littérature françaises du moyen âge.

M. JOSEPH BÉDIER, professeur.

Les mercredis, M. Joseph Bédier a étudié le cycle très riche des légendes épiques qui se sont formées au moyen âge sur la principale route des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, celle qui passait par Blaye et Roncevaux. Il a étudié en outre les légendes des foires de Champagne et de la foire de Saint-Denis. Il publiera bientôt les résultats de ses recherches de cette année, au tome III d'un ouvrage intitulé *Les Légendes épiques, recherches sur la formation des chansons de geste*, dont les tomes I et II ont paru en 1908 à la librairie Honoré Champion.

Les leçons du jeudi ont été consacrées à l'établissement et à l'interprétation de divers textes du XII[e] et du XIII[e] siècles, choisis de préférence dans les chansons de geste encore inédites ou mal publiées.

En 1908-1909, M. J. BÉDIER étudiera, les mercredis, *La poésie lyrique en France depuis les origines jusqu'à François Villon*; les jeudis, il étudiera *diverses chansons de geste.*

Langue et littérature françaises modernes.

M. ABEL LEFRANC, professeur.

M. Abel Lefranc a continué, les mercredis, l'étude de la vie et des ouvrages de Molière.

XIX. Leçon d'ouverture sur les tendances actuelles de l'histoire littéraire. Deux ordres de recherches donnent plus spécialement aux travaux de notre époque leur originalité et leur caractère propres : 1° celles qui ont trait à ce qu'on peut appeler les éléments réels ou vécus dans la littérature d'imagination, c'est-à-dire dans la poésie, dans le théâtre et dans le roman ; 2° les recherches qui ont trait aux sources des ouvrages littéraires et à l'imitation chez les écrivains. Principaux résultats acquis dans ces deux domaines depuis Villon jusqu'aux auteurs contemporains. Toutes les œuvres qui comptent dans l'histoire littéraire ont été successivement, depuis quelque vingt ou trente ans, interrogées avec passion, et presque toute ont répondu. Mais le domaine où les conquêtes ont été peut-être encore plus nombreuses et plus décisives, c'est celui de la recherche des sources et des imitations à travers les ouvrages littéraires. On peut dire que ces études ont en grande partie renouvelé et transformé la compréhension d'une infinité de livres, en changeant le caractère de l'admiration qu'ils provoquaient. La psychologie de quantité d'écrivains nous est apparue sous un jour nouveau, et les lois de la composition littéraire en ont été même modifiées. Le caractère dogmatique de l'ancienne critique admirative, déjà si entamé depuis un quart de siècle, s'en est trouvé presque complètement annihilé. — Du rôle de l'imitation dans la littérature. Grâce aux recherches devenues plus subtiles ou plus aisées, la transformation accomplie chez chaque écrivain des idées, des sentiments antérieurs, des thèmes et des textes de ses prédécesseurs a été saisie, pour ainsi dire, sur le vif. Aspects divers de ces études : histoire d'un thème ; histoire d'une légende ; histoire d'une œuvre et de son influence. Imi-

tations imposées par les traditions. Exemples d'imitation : chez les auteurs de la Pléiade, chez Desportes, chez Malherbe, dans le théâtre du XVIIe siècle, etc. — Les sources des grands écrivains du XIXe siècle. — Conclusions sur l'utilité et la portée de ces études.

XX. Quelques nouveaux textes ont été lus et commentés touchant l'histoire de la « Querelle morale du théâtre ». Le professeur a continué ensuite l'examen du *Tartuffe*, dont il a fait l'historique depuis le 12 mai 1664 jusqu'au 5 février 1669. Conjectures sur l'époque précise de la première composition de l'œuvre et essai de reconstitution de ses états successifs. Attitude personnelle de Louis XIV. La consultation de Baluze. La satire de Petit. Le Tartuffisme au XVIIe siècle ; données fournies par les moralistes ; l'hypocrisie féminine. *Tartuffe*, le plus ancien drame bourgeois en France. Le cadre emprunté en partie par Molière à Charles Sorel. Rapports de notre comédie avec le *Polyandre* : dame Radegonde, Mme Pernelle, la figure de Polyandre. Utilité d'une réédition du roman de Sorel. L'hypocrisie au théâtre. Nécessité de la representer sous ses formes les plus variées. Aspects multiples de ce vice social. L'hypocrisie religieuse au moyen âge, chez les écrivains de la Renaissance, dans les littératures espagnole, italienne et française. Sa psychologie d'après les sermonnaires : Bourdaloue. Comment on doit représenter *Tartuffe*. Traditions dramatiques ; histoire des théories et des controverses relatives à cette comédie depuis le début du XIXe siècle jusqu'à M. Capus.

XXI. Les représentations de *Don Juan*. Leur succès médiocre. Trois leçons ont été consacrées à une étude approfondie de cette pièce. Le professeur a réagi nettement contre l'importance tout à fait excessive accordée au *Festin de Pierre*, dans l'histoire du don Juanisme. Il en a montré les graves défauts : les côtés factices, irréels, l'intrigue faiblement conduite, l'absence d'unité, la psychologie insuffisante à certains égards. Certes, on y admire des scènes saisissantes, une création émouvante, celle d'Elvire, mais le personnage principal est composite, sans vérité logique, présenté sous des aspects contradictoires et choquants. Combien différent du véritable séducteur, du viveur fatal imaginé par Tirso. Dans la galerie des *Don Juan*, loin de tenir une place prépondérante, le type conçu par Molière apparaît comme tout à fait secondaire et contestable. C'est que l'auteur a composé cette pièce sous le coup d'impressions violentes et de rancunes profondes : c'est une pièce de circonstance, suggérée par un ensemble de faits dont

la liaison apparaît avec certitude. Cette genèse évidente du *Festin de Pierre* prouve que Molière n'a nullement visé à se poser en justicier, en censeur de la moralité d'une classe ; son don Juan ne saurait être considéré en aucune manière comme une personnification de l'aristocratie française au XVIIe siècle, avec ses passions, ses mœurs, ses qualités et ses vices. Le professeur ne croit pas davantage que les don Juan composent, vers 1660, une classe véritable, au caractère si uniforme qu'ils ne se différenciaient guère les uns les autres. Molière s'est vengé avant tout d'un ennemi, et sa vengeance satisfaite, il n'a plus attaché grande importance à sa comédie. Il n'a rien fait pour la tirer de l'oubli. Supériorité évidente du *Burlador* de Tirso de Molina, créateur du type de Don Juan. Histoire de la légende. Ses origines retrouvées dans des chants et contes populaires espagnols. Sa diffusion et ses transformations au XVIIe et au XVIIIe siècle. Don Juan en Italie : la pièce perdue de Giliberto n'est nullement d'une façon certaine le prototype des pièces françaises. Un don Juan français méconnu par tous les critiques récents : l'Hylas de l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé. Le don Juanisme à l'époque romantique et dans la littérature contemporaine. Histoire de la critique du *Don Juan* jusqu'à nos jours. Bibliographie du don Juanisme. — XXI. *L'Amour médecin.* A propos de cette pièce, l'une des plus âpres, en même temps que l'une des plus parfaites du théâtre de Molière, le professeur a consacré deux leçons à la médecine dans ses œuvres et à l'état de la science médicale au XVIIe siècle. Grâce à toute une série de publications récentes, le sujet était susceptible d'être renouvelé presque entièrement. — XXII à XXVIII. Plusieurs leçons ont été réservées au chef-d'œuvre du poète, à ce *Misanthrope*, qui laisse encore matière à bien des observations intéressantes, surtout si l'on cherche à l'éclairer à l'aide des textes qui nous font connaître la vie de Cour et la sociabilité mondaine au temps de Louis XIV. De l'importance du procès d'Alceste dans la conduite de la pièce et dans l'évolution du caractère de Misanthrope. Des types antérieurs de Célimène dans la littérature française (L'Amie de cour au XVIe siècle, Stelle dans Urfé, Charis dans Sorel). Critiques sur le dénouement et la faiblesse singulière de la lettre finale, d'autant plus surprenante que Célimène réalise le type de la coquette la plus spirituelle qu'on puisse concevoir. Cette partie du cours sera prochainement publiée. On fera pareillement connaître les résultats obtenus dans les dernières leçons de l'année en ce qui touche le *Médecin malgré lui*, *Mélicerte*, le *Sicilien*, *Amphytrion*, où

Louis XIV n'est certainement pas visé, *George Dandin*, pièce extraordinaire dont l'importance est si grande dans notre histoire dramatique, *l'Avare*. Les rapprochements faits avec la biographie de Molière, qui a été étudiée, comme les années précédentes, parallèlement avec les pièces, ont permis d'apporter sur celles-ci un certain nombre d'éclaircissements d'une réelle portée. La genèse du *Misanthrope*, à la lumière des faits, a paru singulièrement claire.

Le cours du samedi a eu pour objet l'explication du *Pantagruel* de Rabelais, deuxième livre, depuis le chapitre XVIe jusqu'au XXVIIIe. La *Revue des Études rabelaisiennes* a publié ou publiera un certain nombre des résultats obtenus. L'ensemble devra prendre place dans l'édition des *OEuvres de Rabelais* qui est en préparation.

Programme pour 1908-1909.

En 1908-1909, M. ABEL LEFRANC achèvera d'étudier la *Vie et les Ouvrages de Molière depuis Monsieur de Pourceaugnac*, et fera l'histoire du *Théâtre comique au* XVIIe siècle, les mercredis, à 2 heures 3/4 ; il continuera l'explication du *Pantagruel* de Rabelais, deuxième livre, à partir du chapitre XXIX, les samedis, à la même heure.

Langues et littératures d'origine germanique.

M. CHUQUET, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques, professeur.

M. A. Chuquet a fait l'histoire de la *jeunesse de Gœthe* et résumé l'histoire de la littérature allemande jusqu'à la fin du XVIIIe siècle en la divisant par siècles : I. *Les premiers siècles*. II. *Le* Xe *et le* XIe *siècles*. III. *Le* XIIIe *siècle*. IV. *Le* XIVe *et le* XVe *siècles*. V. *Le* XVIe *siecle*. VI. *Le* XVIIe *siècle*. VIII. *Le* XVIIIe *siècle* (Les Suisses et les Saxons, Klopstock, Wieland et Winckelmann, Lessing, Le Sturm und Drang, Herder, Schiller).

M. CHUQUET continuera cette année le récit de la *jeunesse de Gœthe* et fera l'*histoire de la littérature allemande au* XIXe *siècle*.

(1) Comme les années précédentes, la *Revue des Cours et Conférences* publie un résumé des cours du mercredi, rédigé par des auditeurs.

Langues et littératures de l'Europe méridionale.

M. MOREL-FATIO, professeur.

M. Morel-Fatio a exposé, le lundi, l'histoire de la réforme du Carmel en Espagne par sainteThérèse, en suivant le récit du *Livre des fondations*, qu'il a complété à l'aide de la correspondance de la sainte, des premiers biographes (Ribera, Yepes et Julian de Avila) et de la *Reforma de los Descalzos* du P. François de Sainte-Marie. A propos de la première fondation, celle de Saint-Joseph d'Avila, le professeur a traité des Constitutions primitives des Carmélites déchaussées, promulguées en 1581 au chapitre d'Alcalá de Henares et publiées en cette même année, puis une seconde fois en 1588, et il les a analysées longuement d'après un facsimilé du seul exemplaire connu de l'édition de 1588. — Les leçons sur les lectures de sainte Thérèse, faites pendant l'année scolaire 1906-1907, ont été publiées sous le titre de : *Les Lectures de sainte Thérèse, avec un appendice sur les deux premières éditions des œuvres groupées de la sainte*, 62 pages in-8° (extrait du *Bulletin hispanique* de 1908).

Le samedi, le professeur a interprété les chants XVI à XXV du *Paradis* de Dante.

Programme pour 1908-1909.

M. MOREL-FATIO étudiera, le lundi, la *Correspondance* de sainte Thérèse, et, le samedi, il interprétera les chants XXVI à XXXIII du *Paradis* de Dante et quelques passages du *Convivio*.

Langues et littératures celtiques.

M. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur.

Pendant l'année 1907-1908, M. d'Arbois de Jubainville a expliqué les chapitres VIII-XVI de l'*Enlèvement* [*du taureau divin et*] *des vaches de Cooley* en prenant pour base de son travail les pages 172-337 de l'édition de ce texte épique irlandais donnée avec traduction allemande à Leipzig en 1905 par M. Ernst Windisch d'après un manuscrit qui date du milieu du XIIe siècle et qui est connu sous le nom de Livre de Leinster. M. d'Arbois de Jubainville a insisté sur ce fait que le Livre de Leinster nous offre un texte expurgé dans un sens chrétien et dont ont été retranchés beaucoup de passages nettement païens que le *Lebor na hUidre*, d'un demi-siècle anté-

rieur, nous a conservés ; il faut intercaler ces passages dans le texte du Livre de Leinster si l'on veut retrouver l'épopée primitive et résolument païenne. Il est nécessaire de connaître cette épopée primitive pour apprendre quelles étaient, avant le christianisme, les croyances religieuses des Irlandais, en quoi consistait leur mythologie, qui paraît avoir été en général identique à celle des Gaulois. Ils ont localisé dans leur île l'Enlèvement du taureau divin, mais divers monuments gallo-romains attestent que les Gaulois connaissaient aussi cet Enlèvement mythique ; des bas-reliefs gallo-romains nous en offrent plusieurs épisodes.

Le professeur mettait entre les mains de ses auditeurs, outre l'édition de M Windisch, le fac-similé du *Lebor na hUidre*, l'édition donnée par M. O'Keeffe du texte malheureusement incomplet qu'il contient, et sa traduction en anglais par Miss Winifred Faraday. Il faisait des deux textes irlandais le commentaire philologique, en signalant, non seulement les mots identiques dans les autres langues indo-européennes, mais aussi les contradictions qu'offre l'orthographe des deux manuscrits, reproduisant parfois la notation des textes irlandais du VIIIe et du IXe siècle, et attestant ailleurs une prononciation identique à celle de l'irlandais moderne. C'est à la période du vieil irlandais que remontent probablement les manuscrits primitifs dont le Livre de Leinster et le *Lebor na hUidre* sont des reproductions postérieures plus ou moins altérées.

Pendant l'année 1908-1909 M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE étudiera les chapitres XVII et suivants de la même épopée.

Langues et littératures slaves.

M. Louis LEGER, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur.

M. Leger a dans les leçons du mardi exposé la grammaire de la langue polonaise et continué l'explication des Mémoires de Pasek (voir le précédent Annuaire). Dans ses leçons du jeudi il a exposé la grammaire de la langue bulgare et interprété les *Mémoires de l'Evêque Sophroni*. C'est un texte fort curieux pour l'histoire intérieure de la péninsule balkanique dans la dernière partie du XVIIIe siècle. Le professeur s'est servi d'une édition récemment publiée à Sofia : *Sofroni de Vratsa, à l'occasion du centenaire de la nouvelle littérature bulgare publié par Théodore Balan, édité par la Société de littérature*

bulgare (Sofia, imprimerie de l'Etat 1906). Cette publication est intéressante en ce qu'elle permet de confronter l'état actuel de la langue bulgare avec le premier essai du rénovateur de cette littérature. Les mémoires si curieux de l'évêque Sofroni ont été traduits autrefois par M. Leger dans un volume de Mélanges orientaux publié par l'Ecole des Langues orientales à l'occasion du Congrès des Orientalistes qui s'est tenu à Leyde en 1882. Cette traduction a été réimprimée dans un volume intitulé *La Bulgarie* (Paris, librairie Cerf, 1885). Ce volume est malheureusement complètement épuisé. M. Leger a accompagné son explication d'un commentaire philologique et historique. Il se propose d'interpréter pendant l'année scolaire 1908-1909 les autres écrits de Sofroni et les observations qu'y a jointes le nouvel éditeur.

D'autre part il étudiera la vie et l'œuvre de Skarga, le grand prédicateur polonais du XVI[e] siècle, dont certaines parties rappellent l'éloquence de notre Bossuet. Il expliquera des fragments de ses *Sermons politiques*, dont quelques-uns renferment des observations très remarquables et des prédictions qui devaient malheureusement se réaliser.

Grammaire comparée.

M. A. MEILLET, professeur.

Cours du lundi matin :

On a exposé la structure du verbe germanique commun, en marquant que les formes germaniques attestées résultent d'une refonte complète des formations indo-européennes, et que chaque type germanique résulte d'une combinaison nouvelle de plusieurs types indo-européens. On s'est surtout appliqué à mettre en évidence la nouvautée du système germanique.

Cours du mardi soir :

Partant de l'indo-européen divisé en dialectes tel qu'il avait été décrit dans le cours de l'année précédente, on a montré d'abord quelles étaient les innovations essentielles du grec commun. C'est surtout la morphologie qui apparait renouvelée : la flexion du nom est profondement simplifiée, le verbe forme un système rigoureusement défini et accompagné d'une série de formes nominales. Le vocabulaire est modifié par des emprunts aux langues des civilisations de la Méditerranée ; on a essayé de trouver quelques critères permettant de reconnaître ces emprunts. Alors intervient la constitution des dialectes. On a mis en

évidence l'intérêt du groupe acado-cypriote auquel se rattache le pamphylien : ce dialecte a dû occuper une aire très vaste comprenant outre le Péloponnèse, des colonies dans les îles qui s'étendent de la Crète à l'Asie Mineure et sur la côte sud d'Asie Mineure, où le pamphylien et le cypriote jalonnent encore l'extension ancienne du dialecte ; le pamphylien, très intéressant à tous égards, a été particulièrement étudié. On a de même examiné les trois autres groupes dialectaux : ionien-attique, éolien et occidental, et marqué leurs relations respectives. Le cours s'est terminé sur l'exposé de l'émiettement des dialectes grecs en parlers locaux où toutes les conditions d'une évolution rapide étaient réalisées. On exposera l'année prochaine et la suivante comment les Grecs ont réagi contre cet émiettement, et à quoi a abouti l'évolution rapide qu'imposaient les conditions d'existence de leur langue.

Programme pour 1908-1909.

1° *Développement général de la langue grecque : constitution des langues littéraires*, le lundi matin à 9 heures ; 2° *Les origines du vocabulaire slave*, le mardi à 5 heures.

Cours d'Antiquités américaines.

(Fondation Loubat)

M. CAPITAN, chargé du cours.

Le Dr Capitan, désigné par l'assemblée des professeurs le 26 janvier 1908, pour succéder à M. Lejeal, a été nommé par décret de M. le Ministre de l'Instruction Publique en date du 4 février. Il a commencé son cours le 7 mars. Il a fait, à partir de cette date jusqu'au 16 juin, 23 leçons dont deux au musée d'ethnographie du Trocadéro (salles américaines).

M. Capitan a exposé dans sa première leçon le programme général d'une étude d'ensemble de l'Amérique antique. Il a ensuite examiné les rapports du sol et de l'homme, l'évolution humaine et celle de la faune en Amérique. Puis il a étudié les principes généraux de la stratigraphie et ses applications à l'archéologie depuis l'époque quaternaire jusqu'à la période des Mound-Builders. Ensuite est venu l'exposé général des méthodes et des styles architecturaux dans l'Amérique antique. L'étude des rites funéraires et des variétés de sépultures chez les souverains, chez les riches et chez les pauvres a occupé plusieurs leçons, en se basant sur les objets, sur les figura-

tions anciennes (par exemple dans les Codex) et sur les récits des vieux auteurs espagnols. Les mobiliers sépulcraux ont été succinctements décrits : tels les ustensiles, les ornements, les masques funéraires, etc. — La céramique américaine ancienne a été ensuite étudiée sous de multiples aspects. D'abord au point de vue technologique. Les divers modes de fabrication très compliqués, malgré l'absence complète de l'emploi du tour, ont été soigneusement décrits. Ensuite nombre de questions que soulève l'analyse des décorations céramiques infiniment variées de la vieille Amérique ont été examinées au moyen des méthodes comparatives et analytiques. Plusieurs faits inédits de cet ordre ont été signalés par le professeur comme constituant des indices de rapports fort anciens de l'Asie et de l'Amérique. Les céramiques des constructeurs des Mounds, des anciens Mexicains et des Péruviens, des habitants des Pueblos ont été ainsi décrites.

Chaque leçon a été accompagnée de projections. 175 projections ont été présentées aux auditeurs, dont 150 exécutées spécialement pour le cours par le professeur.

Dans les leçons de l'année prochaine, le M. Capitan se propose de continuer l'étude des vieux Américains aux divers stades de leur évolution, et de multiples points de vue, en mettant surtout en œuvre les renseignements fournis par les vieux auteurs espagnole et l'iconographie précolombienne.

Mathématiques.

(Fondation Claude-Antoine Peccot)

M. Pierre BOUTROUX, chargé du cours.

Sujet du cours : Sur l'inversion des fonctions entières.

Enoncé et portée du problème de l'inversion.

Ensemble des valeurs prises par une fonction uniforme dans une région donnée. Théorèmes de MM. Landau et Schottky.

Distribution des zéros d'une fonction entière.

Classification et analyse des singularités présentées par les fonctions inverses des fonctions entières. Mécanisme des permutations qui s'opèrent autour ou au voisinage de ces singularités. Représentation des fonctions inverses sur une surface de Riemann.

Détermination des bandes infinies dans lesquelles une fonction entière tend vers des limites. Distribution de ces bandes.

---

istoire de l'art musical.

(Fondation Mors)

Attribuée au Collège de France par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

M. Jules COMBARIEU, chargé du cours.

I. M. Jules Combarieu a consacré son cours du jeudi à *La magie et la musique chez les primitifs*, en entendant par « primitifs » : 1° les hommes immédiatement antérieurs à l'époque sur laquelle nous avons, dans chaque pays, les documents historiques les plus anciens ; 2° les sauvages ou, plus exactement, les demi-civilisés d'aujourd'hui. M. Combarieu a d'abord montré que la musique avait été et était encore employée par les primitifs dans toutes les circonstances de la vie, non avec une pensée de pur agrément, mais en vue d'un but utilitaire et pour obtenir des résultats pratiques : incantations pour obtenir la pluie ou le soleil nécessaire à l'agriculture, pour guérir les maladies, faciliter lesaccouchements, rendre un homme invulnérable ou une tombe inviolable, perdre un ennemi, ramener un amant infidèle, faire des miracles de toute sorte etc. etc. En dehors des documents anciens, qu'on trouve dans la littérature gréco-latine, les inscriptions égyptiennes, les textes orientaux et le folklore des divers pays, il s'est servi des relations des voyageurs modernes, en particulier des ouvrages de miss Fletcher et de miss Curtis, sur les Indiens des Etats-Unis. M. Combarieu a ensuite essayé d'expliquer ces faits en étudiant les idées des primitifs sur la voix humaine, et, sur le pouvoir mystérieux qui lui était attribué. En troisième lieu, il s'est demandé si la musique n'avait pas ses origines dans la magie, et il a successivement étudié : 1° l'identité du *carmen* et du vers lyrique ancien, puis l'origine de la strophe, produite par la répétition d'une même formule magique ; 2° l'origine du refrain ; 3° l'origine de la gamme à sept sons, celle des modes, et celle de l'ethos attribué à chaque mode ; 4° l'origine de la musique purement instrumentale ; 5° enfin l'origine des genres de composition ramenés à trois types principaux : le thrène, le péan et le dithyrambe. Rattachant à ce sujet l'étude de la musique grecque, M. Combarieu a conclu par ces deux propositions :

1° Notre musique contemporaine sort d'une musique purement religieuse ; et cette musique religieuse elle-même sort de l'incantation magique ;

2° La musique a été conçue et pratiquée par les primitifs comme l'art de séduction par excellence, capable de produire

des miracles. (Ce cours paraîtra en décembre 1908 à la librairie A. Picard.)

II. Dans son cours du lundi, M. Jules Combarieu a commencé à étudier l'*histoire du théâtre lyrique*. Les 20 leçons de cette année ont été consacrées au théâtre grec. M. Combarieu a successivement étudié : 1° le culte de Dionysos et les origines magiques du dithyrambe ; 2° la disposition matérielle du théâtre antique (en prenant pour type le théâtre d'Epidaure) ; 3° la structure organique d'une pièce grecque ; 4° le chœur, le flûtiste, les acteurs, les magistrats, le public. Quelques livrets ont été analysés au point de vue musical.

En 1908-1909, M. COMBARIEU compte étudier : I. La musique du moyen-âge, religieuse et profane, jusqu'à Palestrina. II. Le théâtre lyrique au moyen âge.

Histoire Générale et méthode historique.

(Fondation Arconati-Visconti).

M. Gabriel MONOD, membre de l'Institut, Académie des Sciences morales et politiques, chargé du cours.

M. Monod a consacré les deux semestres de l'année 1907-1908, à l'étude des œuvres de Michelet pendant les années 1838-1843 et à son enseignement au Collège de France, dans ses rapports avec la politique et les idées de son temps.

Le professeur a suivi Michelet dans ses voyages d'étude dans les Pays-Bas, en Suisse, Vénétie et Tyrol, à Lyon et Saint-Etienne, dans le pays de Caux et en Allemagne, et a montré les résultats de ces voyages pour l'évolution de ses idées et la préparation de ses ouvrages. Il a également cherché à déterminer l'action exercée sur les idées de Michelet par les épreuves domestiques qui ont bouleversé sa vie de 1838 à 1843, la mort de sa femme Pauline et celle de Mme Dumesnil.

Grâce aux notes inédites des cours du Collège de France, M. Monod a pu analyser, puis reconstituer par de nombreuses citations, les cours de 1838 sur Paris, de 1839 sur le XIVe et le XVe siècle, de 1840 et 1841 sur la Renaissance et la Réforme : il a procédé parallèlement à l'analyse de ces cours et à la critique des t. IV, V et VI de l'*Histoire de France*. Il a particulièrement insisté sur la partie du t. V consacrée à Jeanne d'Arc et exposé les progrès accomplis de Michelet à Anatole France dans la connaissance et l'intelligence de l'époque de Jeanne d'Arc, de sa personne et de son rôle.

L'analyse des sept leçons de 1842 où Michelet a exposé sa philosophie de l'histoire a amené le professeur à chercher la source des conceptions philosophiques et religieuses de Michelet et les raisons qui l'ont poussé à faire en 1843 un cours sur les Jésuites, dans l'histoire même de la pensée occidentale pendant la première moitié du XIXe siècle. Douze leçons ont été consacrées à l'étude du mouvement d'idées qui a en même temps provoqué un réveil de ferveur religieuse et de foi dans les églises chrétiennes et la substitution de systèmes philosophiques spiritualistes et transcendantalistes au rationalisme et au sensualisme du XVIIIe siècle, la constitution de partis catholiques au sein des nations occidentales et un mouvement puissant de réformes religieuses et sociales.

En 1843, pendant que Michelet dans son cours du semestre d'hiver cherche à dégager les éléments qui, sous l'action combinée du peuple et de l'Eglise, ont formé la société du moyen âge, la lutte violente qui éclate entre le clergé et l'Université l'amène, ainsi que Quinet, à consacrer les leçons du semestre d'été aux jésuites. Le professeur a terminé son cours par l'analyse de ces leçons dont il fera la critique au début du cours de l'an prochain.

Programme pour 1908-1909.

Le cours de M. MONOD en 1908-1909 sera consacré à l'activité intellectuelle et au rôle politique de *Michelet comme professeur au Collège de France* de 1843 à 1851, et à l'examen de ses idées sur l'Église, le XVIIIe siècle et la Révolution.

Histoire et philologie indochinoises.

(Fondation du Gouvernement général de l'Indo-Chine.)

M. LOUIS FINOT, chargé du cours.

Dans les leçons du samedi, M. Finot a donné une introduction à l'histoire du Champa qui doit faire l'objet du cours de l'année prochaine. Il a étudié la configuration du territoire qui constituait l'ancien Champa et l'influence qu'elle a exercée sur la constitution politique de cet Etat. Il a décrit sommairement la situation actuelle des débris du peuple cham.

Les leçons du mardi ont été consacrées à l'explication de quelques passages du *Dhammasaṅgaṇi*, un des textes du canon pâli en usage au Cambodge.

Programme pour 1908-1909.

M. FINOT fera l'histoire des Etats hindous de l'Indochine et expliquera quelques *Jâtaka* pâlis en les comparant aux versions cambodgiennes.

Fondation G. Michonis.

M. XÉNOPOL, de l'Université de Jassy, fera en novembre 1908 huit conférences sur l'histoire et l'état social du peuple roumain; M. MICHEL, de l'Université de Liège, six conférences sur les religions populaires de l'ancienne Grèce.

LABORATOIRES DU COLLÈGE DE FRANCE

Il y a au Collège de France onze laboratoires, savoir :

Laboratoire de Physique générale et expérimentale.
Professeur-directeur : **M. N...**
Préparateur : **M. Dunoyer.**

Laboratoire de Chimie minérale.
Place Marcelin-Berthelot, nº 9.
Professeur-directeur : **M. Matignon.**
Préparateur : **M. Boudouard.**

Laboratoire de Chimie organique.
Professeur-directeur : **M. Jungfleisch.**
Préparateur : **M. Trannoy.**

Laboratoire de Médecine.
Professeur-directeur : **M. d'Arsonval.**
Préparateur : **M. Bordas.**
Ce laboratoire possède une annexe, 12, rue Claude-Bernard.

Laboratoire de Biologie générale.
Professeur-directeur : **M. Gley.**
Préparateur : **M. Goupil.**

Laboratoire d'Histoire naturelle des corps inorganiques.
Professeur-directeur : **M. Michel-Lévy.**
Préparateur : **M. A. Michel-Lévy.**

Laboratoire d'Histoire naturelle des corps organisés.
Professeur-directeur : **M. François-Franck.**
Préparateur : **M. Hallion.**

Laboratoire d'Embryogénie comparée.
Professeur-directeur . **M. Henneguy.**
Préparateur : **M. Lécaillon.**

Laboratoire d'Anatomie générale.
Professeur-directeur : **M. Ranvier.**
Préparateur : **M. Suchard.**

Laboratoire de Phonétique expérimentale (rattaché à la chaire de Grammaire comparée).

Professeur : **M. Meillet.**
Préparateur : **M. Rousselot.**

Station physiologique du Parc des Princes (Bois de Boulogne).

Conseil d'administration : **M. Levasseur,** *président,* **MM. Brillouin, d'Arsonval, Gley, Henneguy, François-Franck, Ranvier,** suppléé par **Suchard, Demény,** membre désigné par le Conseil Municipal de Paris.

Sous-directeur : **M. Manouvrier.**

Laboratoire de Zoologie et de Physiologie maritimes de Concarneau (Finistère). Rattaché aux quatre chaires de Médecine, d'Histoire naturelle des Corps organisés, d'Embryogénie comparée et d'Anatomie générale.

Professeurs-directeurs : **MM. d'Arsonval, Gley, François-Franck, Henneguy et Ranvier.**

Sous directeur : **M. Fabre-Domergue.**
Préparateur : **M. Semichon.**

Ce laboratoire, fondé en 1858, par Coste, professeur d'Embryogénie au Collège de France, est, conformément à l'esprit de l'établissement dont il dépend, ouvert à tous ceux qui désirent y poursuivre des travaux personnels. Très bien aménagé, pourvu d'un matériel de recherches très complet et d'un bateau à pétrole, le laboratoire peut recevoir en même temps six ou huit personnes logées dans sept cabinets de travail bien aménagés, pourvus d'eau et de gaz.

Un service de recherches scientifiques appliquées à la pêche, y fonctionne toute l'année pour le compte du Ministère de la Marine, par les soins de M. Semichon, et les travailleurs sont assurés de trouver en toute saison le laboratoire en plein fonctionnement.

Laboratoire provisoire de Physique générale et mathématique.

Des frais de recherches et d'expériences sont alloués en outre à M. Brillouin, professeur de la chaire de Physique générale et mathé-

matique, qui travaille dans une installation provisoire en attendant qu'un Laboratoire complet puisse lui être attribué.

Station de recherches à Meudon.

Une Station de recherches a été organisée dans le domaine national de Meudon. (Décret du 17 janvier 1883.)

Conseil de direction : **M. Levasseur**, président, **MM. Jungfleisch, Matignon.**

Directeur du laboratoire de Chimie végétale : **M. Muntz.**

Directeur du laboratoire de Physique végétale : **M. D. Berthelot.**

Chef des travaux : **M. Gaudechon.**

Laboratoires de l'École des Hautes-Études.

Un certain nombre de laboratoires des Sections des sciences physico-chimiques et naturelles de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes sont installés dans les bâtiments du Collège de France et dans son annexe de la place Marcelin-Berthelot, nº 9. Ce sont les laboratoires suivants :

Chimie organique. — Histologie (9, place Marcelin-Berthelot **— Physique biologique. — Cytologie. — Physiologie. — Médecine expérimentale. — Géologie physique.**

COLLÈGE DE FRANCE

1908-1909.

Adresses du Personnel du Collège de France.

MM. **Arbois de Jubainville** (d') O ✻ I ✿ . . .	Boulevard Montparnasse, 84, XVIe.
Arsonval (d'). O ✻ A ✿.	Boulevard du Château, 20, à Neuilly-sur-Seine.
Babelon. ✻ I ✿ . . .	Rue de Verneuil, 30, VIIe.
Bédier ✻ I ✿ . . .	Rue Soufflot, 11, V^e.
Bénédite ✻.	Rue du Val-de-Grâce, 9, V^e.
Berger. O ✻ A ✿ . .	Rue Leverrier, 5, VIe.
Bergson. ✻ I ✿. . .	Villa Montmorency, avenue des Tilleuls, 18 (Auteuil), XVIe.
Berthelot (Daniel) . .	Rue de Tournon, 31, VIe.
Bordas. O ✻ I ✿ . .	Rue Notre-Dame-des-Champs, 58, VIe.
Boudouard. A ✿. . .	Rue Monge, 87, V^e.
Bréal. C ✻ I ✿ . . .	Boulevard Saint-Michel, 87, V^e.
Brillouin. ✻ I ✿ . .	Boulevard de Port-Royal, 31, XIIIe.
Cagnat. O ✻ I ✿ . .	Rue Stanislas, 10, VIe.
Capitan	Rue des Ursulines, 5.
Chavannes. ✻ I ✿ . .	Rue des Ecoles, 1, Fontenay-aux-Roses (Seine).
Chuquet. O ✻ I ✿ . .	A Villemomble (Seine).
Clermont-Ganneau. O ✻ I ✿.	Avenue de l'Alma, 1, XVIe.
J. Combarieu. ✻ I ✿ .	Quai de Passy, 16, XVIe.
Croiset. ✻ I ✿ . . .	Rue Saint-Louis, 26, à Versailles.
Demény	Rue Tourlaque, 7, XVIIIe.
Dunoyer.	Rue de l'Orangerie, 7, à Versailles.
Dussaud	Avenue Malakoff, 133.
Duval. A ✿	Avenue de la Grande-Armée, 66.
Fabre-Domergue. . .	Boulevard Raspail, 308, XIVe.
Finot.	Rue Poussin, 11.
Flach. ✻ I ✿. . . .	Rue de Berlin, 37, VIIIe.
Foucart. O ✻ I ✿ . .	Rue Jacob, 19, VIe.
Fossey	Boulevard Raspail, 236.
François-Franck. ✻ I ✿.	R. Saint-Philippe-du-Roule, 5, VIIIe.
Gaudechon	Route des Gardes, 48, à Bellevue.

MM. Gérhardt. O ✻ A ✪. .	Rue du Val-de-Grâce, 9, Vᵉ.
Gley. ✻.	Rue Monsieur-le-Prince, 14, VIᵉ.
Goupil. A ✪	Rue Dareau, 77, XIVᵉ.
Hadamard. A ✪ . . .	Rue Humbolt, 25, XIVᵉ.
Hallion	Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 54, VIIIᵉ.
Havet. O ✻ I ✪. . .	Quai d'Orléans, 18, IVᵉ.
Henneguy. ✻ I ✪ . .	Rue Thénard, 9, Vᵉ.
Humbert ✻	Rue Daubigny, 6, XVIIᵉ.
Izoulet ✻ I ✪. . . .	Boulevard Beauséjour, 1, XVIᵉ.
Janet. ✻ A ✪. . . .	Rue de Varenne, 44, VIIᵉ.
Jordan. O ✻ A ✪ . .	Rue de Varenne, 48, VIIᵉ.
Jullian (Camille). ✻ I ✪.	Rue du Luxembourg, 30, VIᵉ.
Jungfleisch. ✻ . .	Rue du Cherche-Midi, 74.
Lafenestre. O ✻ I ✪ .	Rue Lakanal, 5, Bourg-la-Reine.
Langevin	Rue Boucicaut, 35, Fontenay-aux-Roses.
Lécaillon. I ✪ . . .	Rue Berthollet, 28, Vᵉ.
Le Chatelier (Alfred). O ✻	Avenue Victor-Hugo, 61, XVIᵉ.
Lefranc. I ✪	Rue Monsieur-le-Prince, 26, VIᵉ.
Leger. O ✻ I ✪. . .	Rue de Boulainvilliers, 43, XVIᵉ.
Leroy-Beaulieu. O ✻ A ✪	Avenue du Bois-de-Boulogne, 27, XVIᵉ.
Levasseur. C ✻ I ✪ .	Au Collège de France, Vᵉ.
Lévi (Sylvain). I ✪. .	Rue Guy-de-la-Brosse, 9, Vᵉ.
Lévy (Maurice). C ✻ A ✪	Avenue du Trocadéro, 15, XVIᵉ.
Lévy (Michel). O ✻ I ✪.	Rue Spontini, 26, XVIᵉ.
A. Lévy (Michel). . .	Rue Spontini, 26, XVIᵉ.
Longnon. ✻ I ✪ . .	Rue de Bourgogne, 52, VIIᵉ.
Manouvrier	Rue de l'Ecole-de-Médecine, 15, VIᵉ.
Maspero. C ✻ I ✪ . .	Avenue de l'Observatoire, 24, XIVᵉ.
Matignon. A ✪ . . .	Boulev. Carnot, 17, Bourg-la-Reine,
Meillet	Boulevard Saint-Michel, 24, Vᵉ.
Meyer. C ✻ I ✪. . .	Avenue de Labourdonnais, 16, VIIᵉ.
Monceaux (Paul). ✻ I ✪.	Rue de Tournon, 12, VIᵉ.
Monod (G.). O I . . .	Rue du Parc de Clagny, 17, Versailles.
Morel-Fatio. ✻ ✪ . .	Rue de Jussieu, 15, Vᵉ.
Müntz. O ✻	Rue de Condé, 14, VIᵉ.
Picavet. ✻ I ✪. . .	Au Collège de France, Vᵉ.
Ranvier. O ✻ A ✪. .	Au Collège de France, Vᵉ.
Renard (Georges) . .	Rue Meslay, 32, IIIᵉ.
Ribot. ✻	Rue des Ecoles, 25, Vᵉ.
Rousselot. I ✪ . . .	Rue des Fossés-Saint-Jacques, 23, Vᵉ.
Suchard. I ✪. . . .	R. Notre-Dame-des-Champs, 75, VIᵉ.
Trannoy. A ✪. . . .	Rue Madame, 8, VIᵉ.
Wyrouboff. ✻ . . .	Rue Lacépède, 20, Vᵉ.

TABLE

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER

Angers. — Imp. A. Burdin et Cie, 4, rue Garnier.

